

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU BUDGET**

**INSTITUT NATIONAL DE
LA STATISTIQUE**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**



**4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009)**

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

THEME

MENAGES ET CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT AU MALI

Vinima TRAORE, Ingénieur de la Statistique, BCR/INSTAT
Tiéblé DIARRA, Ingénieur de la Statistique, CPS/SEEUDE

Bamako, décembre 2012

AVANT PROPOS

Institué par la loi numéro 98-020 du 9 mars 1998, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali de 2009 (RGPH 2009) est la quatrième opération du genre réalisée par le pays. En effet, il a été réalisé avant 2009, trois recensements généraux de la population et de l'habitat (1976, 1987 et 1998). Ces opérations ont permis de disposer d'une gamme importante de données démographiques, économiques et socioculturelles jusqu'au niveau géographique le plus fin. Les opérations se sont améliorées au fil des années avec le développement de la recherche et l'avènement des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été réalisé du 1er au 14 avril 2009 sur toute l'étendue du territoire national.

Cette quatrième édition dénote tout l'intérêt que le Gouvernement accorde au suivi périodique de l'évolution des indicateurs démographiques à l'échelon national et confirme son engagement à organiser tous les dix ans ce type d'opération, ceci conformément aux recommandations des Nations Unies.

L'intégration des données de population dans les politiques de développement s'est davantage renforcée de nos jours avec l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre par le Gouvernement, d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) depuis mai 2002. La réalisation d'un quatrième recensement répond ainsi aux besoins plus croissants en matière d'informations chiffrées et actualisées, pour le suivi et l'évaluation au niveau central et décentralisé, des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La réalisation du 4^{ème} RGPH a été possible grâce à une participation active de plusieurs bailleurs de fonds et à une grande mobilisation sur le plan national.

En participant au financement de ce quatrième recensement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Coopération canadienne, la Coopération suédoise et la Coopération néerlandaise ont démontré une fois de plus leur disponibilité à accompagner le Mali à mieux connaître sa population afin de mieux planifier son développement économique et social. Au nom du Gouvernement du Mali, je voudrais leur témoigner toute notre reconnaissance et leur adresser nos sincères remerciements. Les remerciements s'adressent également à toutes les structures et à tous les experts qui ont apporté une assistance technique à l'opération, en particulier AFRISTAT et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) du Cameroun.

Au niveau national, l'opération a été réalisée dans les délais grâce aux bonnes prestations du Comité National du Recensement (CNR), du Bureau Central du Recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSTAT. L'implication sans faille des Gouverneurs de région, des Préfets, des Maires, des Chefs et Délégués de village, des Bureaux Régionaux et Locaux du Recensement (BRR) ainsi que de l'ensemble du personnel de terrain a beaucoup contribué à la réussite de l'opération. Ces responsables et agents n'ont ménagé aucun effort pour réaliser les activités préparatoires, assurer la mobilisation de la population et mener l'opération à son terme.

Les informations recueillies ont porté sur la répartition géographique, les caractéristiques socio-culturelles, démographiques et économiques de la population ainsi que les caractéristiques des ménages et de l'habitat.

Ces informations présentées sous forme de tableaux soigneusement établis ont fait l'objet de publications en trois tomes dont :

- *Tome1 : Série Démographique ;*
- *Tome2 : Série Habitat ;*
- *Tome 3 : Série Economie.*

Pour permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les utilisateurs, des analyses thématiques seront menées par des équipes multidisciplinaires composées de techniciens nationaux sous la conduite de l'INSTAT.

Les données issues du 4^{ème} RGPH permettront de rédiger les 16 rapports thématiques ci-après :

1. *Evaluation de la qualité des données*
2. *Etat et structure de la population*
3. *Etat matrimonial et nuptialité*
4. *Education : Instruction–Alphabétisation–Scolarisation*
5. *Caractéristiques économiques de la population*
6. *Natalité, Fécondité*
7. *Mortalité*
8. *Migration*
9. *Croissance urbaine*
10. *Ménages et habitation*
11. *Situation socioéconomique des enfants et des jeunes*
12. *Situation socioéconomique des femmes*
13. *Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap*
14. *Situation socioéconomique des personnes âgées*
15. *Mesure et cartographie de la pauvreté*
16. *Projections et perspectives démographiques.*

Le présent rapport s'inscrit dans le plan de publication ci-dessus évoqué.

Le BCR formule le vœu que cette publication puisse répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision en vue d'améliorer les plans de développement économique et social. Les utilisateurs qui n'y trouvent pas l'ensemble des informations statistiques souhaitées peuvent s'adresser à l'INSTAT.

Le Directeur Général de l'INSTAT
Seydou Moussa TRAORE.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACI : Agence de Cessions Immobilières

ACP : Analyse en Composantes Principales

AMSA : Association Malienne pour les Sans Abris

BCR : Bureau Central du Recensement

BDM : Banque de Développement du Mali

BVG : Bureau du Vérificateur Général

CFA : Communauté Francophone d'Afrique

CM : Chef de Ménage

CPS : Cellule de Planification et de Statistique

CPS/SEEUDE : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CT : Collectivités Territoriales

DNH : Direction Nationale de l'Hydraulique

EDM : Energie Du Mali

EDS : Enquête Démographique et de Santé

GIE : Groupements d'Intérêt Economique

IDH : Indice de Développement Humain

IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques

INSTAT : Institut National de la Statistique

MEA : Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement

MEE : Ministère de l'Energie et de l'Eau

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

ND : Non Déclaré

ODHD : Observatoire du Développement Humain et Durable

OMH : Office Malien de l'Habitat

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRODEJ : Programme Décanal de la Justice

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SEMA : Société d'Equipements du Mali

SNL : Stratégie Nationale du Logement

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
TABLE DES MATIERES	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xi
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	xii
RESUME	xiii
INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte de l'étude	3
1.1.1 Contexte géographique	3
1.1.2 Contexte historique et socioculturel	4
1.1.3 Contexte économique	5
1.1.4 Contexte politique et institutionnel	6
1.1.5 Contexte programmatique	7
1.2 Aspects théoriques et méthodologiques	8
1.2.1 Revue de la littérature.....	8
1.2.2 Définition des concepts.....	10
1.2.3 Source des données	12
1.2.4 Calcul des indicateurs.....	13
1.2.5 Evaluation de la qualité des données	13
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	15
2.1. Types de ménages considérés	15
2.1.1. Ménages collectifs	16
2.1.2. Ménages ordinaires	16
2.2. Dimension spatiale et temporelle des ménages	16
2.2.1. Répartition des ménages selon le milieu de résidence	16
2.2.2. Evolution des effectifs des ménages ordinaires.....	17
2.3. Structure de membres des ménages ordinaires	18
2.3.1. Composition des ménages ordinaires	18
2.3.2. Typologie des ménages ordinaires.....	19
2.3.3. Répartition spatiale des ménages ordinaires.....	20
2.4. Taille et démographie des ménages	21
2.4.1. Taille des ménages.....	21
2.4.2. Taille du ménage et caractéristiques du chef de ménage	23
2.4.3 Composition sociodémographique des ménages	25
2.4.4. Evolution de la taille moyenne des ménages.....	26
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE	28
3.1. Caractéristiques démographiques des chefs de ménage	28
3.1.1. Age et sexe du chef de ménage	28
3.1.2 Etat matrimonial du chef de ménage	29

3.2. Caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage	30
3.2.1 Niveau d'instruction	30
3.2.2 Statut d'occupation du chef de ménage	31
3.3. Chefs de ménage et vulnérabilités	33
3.3.1 Répartition des ménages vulnérables par milieu de résidence et par région	33
3.3.2 Caractéristiques des ménages vulnérables	36
CHAPITRE IV : HABITAT ET CADRE DE VIE	39
4.1. Typologie de l'habitat	39
4.1.1. Types d'habitat	39
4.1.2. Nombre de pièces et occupation	40
4.1.3. Statut d'occupation	43
4.1.4. Habitat et concession	44
4.2. Caractéristiques de l'habitat	45
4.2.1. Principal matériau des murs	45
4.2.2. Principal matériau du toit	46
4.2.3. Principal matériau du sol.....	46
4.3. Energie et eau.....	46
4.3.1. Mode d'éclairage	46
4.3.2. Mode d'approvisionnement en eau de boisson	47
4.3.3. Principales sources d'énergie pour la cuisine.....	48
4.4. Habitat et assainissement	48
4.4.1. Types d'aisance.....	48
4.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées	49
4.4.3. Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	49
4.5. Confort des ménages	49
4.5.1 Confort des ménages suivant le milieu de résidence	49
4.5.2. Confort des ménages suivant la région :	50
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	51
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	52
ANNEXES :	i

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition du nombre de ménages et de chefs de ménage, par région, selon le sexe	14
Tableau 2.1 : Répartition des ménages selon le type et le milieu de résidence	15
Tableau 2.2 : Evolution des ménages ordinaires au Mali de 1976 à 2009.....	15
Tableau 2.7 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaires de 1976 à 2009 par milieu de résidence.....	18
Tableau 2.8 : Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence.....	19
Tableau 2.9: Répartition (%) des ménages ordinaires par type selon la région.....	21
Tableau 2.10 : Répartition des ménages suivant la taille par région.....	22
Tableau 2.11 : Taille moyenne des ménages par région selon le milieu de résidence.....	23
Tableau 2.12 : Répartition des actifs selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	25
Tableau 2.13 : Répartition des inactifs selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	26
Tableau 2.14 : Evolution de la taille des ménages de 1987 à 2009.....	27
Tableau 3.1 : Âge moyen et âge médian des chefs ménage par sexe selon le milieu de résidence	29
Tableau 3.2 : Répartition (%) des chefs de ménage par milieu de résidence et le sexe selon l'état matrimonial.....	30
Tableau 3.3 : Répartition des chefs de ménage (ensemble) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.	30
Tableau 3.4 : Répartition des chefs de ménage (masculin) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.....	31
Tableau 3.5 : Répartition des chefs de ménages par milieu selon le statut d'occupation.....	31
Tableau 3.6 : Répartition des chefs de ménage par région selon le statut d'occupation.	32
Tableau 3.11 : Répartition des ménages dirigés par les personnes de moins de 20 ans selon la région et le milieu et le sexe.	33
Tableau 3.12 : Répartition des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées par région et milieu	34
Tableau 3.13 : Répartition des ménages dirigés par les personnes non occupées par région selon milieu et sexe.	34
Tableau 3.14 : Répartition des ménages dirigés par les personnes handicapées par région et milieu	35
Tableau 3.15 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par région selon le milieu et le sexe...35	
Tableau 4.2 : Répartition de l'habitation par nombre de pièces occupées et nombre moyen de personne par pièce selon le milieu de résidence.....	42
Tableau 4.3 : Répartition (%) du nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence.....	43
Tableau 4.5 : Répartition des ménages par statut d'occupation de l'habitation selon le milieu de résidence.....	44
Tableau 4.15 : Evolution intercensitaire des concessions, des ménages et des ratios par milieu de résidence.	45
Tableau 4.16 : Répartition du nombre de concessions et de ménages et de ratios par région.	45
Tableau 4.17 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le niveau de confort.....	50
Tableau 4.18 : Répartition (%) du statut du confort des ménages par région.....	50
Tableau A. 2.3 : Répartition des ménages collectifs par région selon le milieu de résidence.....	i
Tableau A.2.4 : Répartition des ménages ordinaires par le mode de vie selon la région.	i
Tableau A.2.5 : Répartition des ménages ordinaires par région selon le milieu de résidence.....	i
Tableau A.2.6 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaire de 1976 à 2009 par région	ii

Tableau A.2.9.1 : Répartition (%) des ménages ordinaires selon le type et le milieu de résidence.....	ii
Tableau A.2.10 : Evolution (%) de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence de 1976 à 2009.....	ii
Tableau A.2.12 a : Répartition (%) des ménages selon la taille, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	i
Tableau A.2.12 b : Répartition (%) des ménages selon la taille, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	ii
Tableau A.2.12 : Répartition (%) des ménages ordinaires par taille du ménage selon région	iv
Tableau A.2.15.1 : Caractéristiques sociodémographiques et culturelles du chef de ménage selon la taille du ménage.	v
Tableau A.2.15.2: Caractéristiques sociodémographiques et culturelles du chef de ménage selon la taille du ménage.	v
Tableau A.3.1 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	vi
Tableau A.3.2 : Répartition (%) des chefs de ménages par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe	vi
Tableau A.3.3.2 : Âge moyen et âge médian des chefs ménage par sexe selon la région	vii
Tableau A.3.4.1 : Rapport de féminité (%) par groupe d'âges des chefs de ménage selon le milieu de résidence	vii
Tableau A.3.4.2 : Rapport de féminité par groupe d'âges des chefs de ménage selon la région.....	ix
Tableau A.3.5.2.a : Répartition des chefs de ménage par groupe âge selon l'état matrimonial.	x
Tableau A.3.5.2.b: Répartition des chefs de ménage (masculins) par groupe âge selon l'état matrimonial.....	x
Tableau A.3.5.2.c: Répartition des chefs de ménage (féminins) par groupe âge selon l'état matrimonial.	xi
Tableau A.3.8.c : Répartition des chefs de ménage (féminins) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.	xi
Tableau A.3.9.1 : Répartition (%) des chefs de ménage par région selon le niveau d'instruction	xi
Tableau A.3.9.2 : Répartition des chefs de ménage par région selon le sexe et le niveau d'instruction	xii
Tableau A.3.10.1.b : Répartition (%) des chefs de ménages (masculins) par milieu de résidence selon le statut d'activité du chef de ménage	xiii
Tableau A.3.10.1.c : Répartition des chefs de ménages (féminins) par milieu de résidence selon le statut d'activité du chef de ménage	xiii
Tableau A.3.10.2.b : Répartition des chefs de ménage (masculins) par région selon le statut d'occupation du CM.....	xiii
Tableau A.3.10.2.c : Répartition(%) des chefs de ménage (féminins) par région selon le statut d'occupation du CM.....	xiv
Tableau A.3.14.1 : Répartition(%) par âge des enfants de moins de 20 ans selon le milieu de résidence et le sexe	xiv
Tableau A.3.14.2 : Répartition(%) par âge des enfants de moins de 20 ans selon la région	xiv
Tableau A.3.15.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes de moins de 20 ans selon le niveau d'instruction, le sexe par le milieu de résidence	xv
Tableau A.3.15.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes de moins de 20 ans par le niveau d'instruction selon la région de résidence.....	xv
Tableau A.3.16.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans par a taille du ménage selon le milieu. de résidence et le sexe.	xv
Tableau A.3.16.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans par la taille du ménage selon la région.	xv
Tableau A.3.17.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans par le nombre de occupée pièces selon le sexe du CM et le milieu de résidence.	xvi
Tableau A.3.17.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans selon le nombre de pièces occupée et la région de résidence.	xvi

Tableau A.3.18.1 : Répartition(%) par âge des femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées chefs de ménages selon le milieu de résidence.....	xvi
Tableau A.3.18.2 : Répartition(%) par âge des femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées chefs de ménages selon la région de résidence.....	xvii
Tableau A.3.19.1: Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.	xvii
Tableau A.3.19.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le niveau d'instruction et la région de résidence.....	xvii
Tableau A.3.20.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence.....	xvii
Tableau A.3.20.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence	xviii
Tableau A.3.21.1 : Répartition(%) par âge des personnes non occupées selon le milieu de résidence et par sexe.....	xviii
Tableau A.3.21.2 : Répartition(%) par âge des personnes non occupées selon la région	xviii
Tableau A.3.22.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées par le niveau d'instruction selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	xix
Tableau A.3.22.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées selon le niveau d'instruction du chef de ménage et la région de résidence.....	xix
Tableau A.3.23.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage.....	xix
Tableau A.3.23.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées et par la taille du ménage selon la région.....	xix
Tableau A.3.24.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées par le nombre de pièces occupées selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	xx
Tableau A.3.24.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence.....	xx
Tableau A.3.26.1 : Répartition(%) par âge des personnes handicapées chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe. .	xx
Tableau A.3.26.2 : Répartition(%) par âge des personnes handicapées chefs de ménage selon la région de résidence.....	xxi
Tableau A.3.27.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes handicapées par le niveau d'instruction selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	xxi
Tableau A.3.27.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes handicapées selon le niveau d'instruction du chef de ménage et la région de résidence.....	xxi
Tableau A.3.28.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées par la taille du ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	xxii
Tableau A.3.28.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées selon la taille du ménage et la région de résidence.....	xxii
Tableau A.3.29.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées selon le nombre de pièces occupées, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	xxii
Tableau A.3.29.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence.....	xxii

Tableau A.3.30.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	xxiii
Tableau A.3.30.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le niveau d'instruction du chef de ménage et la région de résidence.	xxiii
Tableau A.3.31.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon la taille du ménage, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.	xxiii
Tableau A.3.31.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon la taille du ménage et la région.	xxiii
Tableau A.3.32.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le nombre de pièces occupées, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.	xxiv
Tableau A.3.32.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence.	xxiv
Tableau A.4.1.1 Répartition (%) des types d'habitat suivant le milieu de résidence.	xxiv
Tableau A.4.1.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la région et milieu de résidence	xxv
Tableau A.4.4 : Répartition (%) des ménages par le statut de propriété selon le milieu de résidence et le type d'habitat.	xxvi
Tableau A.4.6 : Répartition (%) des ménages par statut d'occupation selon la région.	xxvii
Tableau A.4.6 : Répartition(%) des ménages par le nombre de pièces occupées selon la région	xxvii
Tableau A.4.7.1 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence et la région.	xxviii
Tableau A.4.7.2 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le niveau d'instruction du CM	xxviii
Tableau A.4.8 : Répartition des logements (%) par le mode d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et la région	xxix
Tableau A.4.9 : Répartition (%) des ménages par principale source d'énergie pour la cuisine selon le milieu de résidence et la région	xxx
Tableau A.4.10 : Répartition (%) des ménages par type de lieu d'aisance selon le milieu de résidence et la région	xxxi
Tableau A.4.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et la région.	xxxii
Tableau A.4.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et la région	xxxiii
Tableau A.4.12 : Répartition(%) des ménages par type de matériau des murs selon le milieu de résidence et la région	xxxiv
Tableau A.4.13 : Répartition(%) des ménages par type de matériau du toit selon la région et le milieu de résidence	xxxv
Tableau 4.14 : Répartition (%) des ménages par le type de matériau du sol selon la région et le milieu de résidence	xxxvi

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.2 : Distribution en pourcentage région des ménages nomades	16
Graphique 2.3 : Distribution en pourcentage région des ménages sédentaires	16
Graphique 2.4 : Distribution en pourcentage des ménages ordinaires par Région.....	17
Graphique 2.5 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaires de 1976 à 2009 par région	17
Graphique 2.6 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaire de 1976 à 2009 par milieu de résidence.....	18
Graphique 2.7 : Typologie des ménages ordinaires du Mali	20
Graphique 2.10 : répartition de la taille des ménages suivant le milieu de résidence du chef de ménage.....	22
Graphique 2.11 : répartition de la taille des ménages suivant le sexe du chef de ménage	24
Graphique 2.8 : Evolution de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence de 1976 à 2009	26
Graphique 2.9 : Evolution de la taille moyenne des ménages 1987, 1998 et 2009	27
Graphique 3.1 : Pyramide d'âge des chefs de ménage	28
Graphique 3.2 : Répartition des chefs de ménage par région selon le niveau d'instruction	31
Graphique 3.3 : Répartition des chefs de ménage (masculin) par région selon le statut d'occupation.....	32
Graphique 3.4 : Répartition des chefs de ménage (féminin) par région selon le statut d'occupation.	33
Graphique 3.5: Pyramide des âges des personnes non occupées chefs de ménages.	37
Graphique 4.1 Répartition des habitats suivant le type.....	39
Graphique 4.2 : Répartition des habitats selon le type et le milieu de résidence.....	41
Graphique 4.3 : Répartition des ménages par le nombre de pièces occupées selon la région	41

TABLEAU SYNOPTIQUE

MENAGES ET HABITATS	
Nombre de ménages ordinaires	2 359 293
Nombre de ménages en milieu urbain	520 598
Nombre de ménages en milieu rural	1 834 695
Nombre de ménages collectifs	4 043
Nombre moyen de personnes par pièces (nb)	3,3
Taille moyenne des ménages ordinaires	
Ensemble du pays	6,2
Milieu urbain	6,3
Milieu rural	6,1
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	13,1
Proportion des chefs de ménage de moins de 20 ans (%)	1,03
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin célibataires/veuves/divorcées/Séparées (%)	5,0
Proportion des chefs de ménage non occupés (%)	13,0
Proportion des chefs de ménage handicapés (%)	1,4
Proportion des chefs de ménage de 60 ans et plus (%)	17,4
Proportion des chefs de ménage polygames (%)	28,5
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitat (%)	73,4
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	57,5
Proportion des ménages utilisant le bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisine (%)	78,7
Proportion des ménages utilisant le réseau EDM comme le mode d'éclairage (%)	15,2

RESUME

L'analyse des données sur le thème «ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali » s'inscrit dans les objectifs du 4^{eme} recensement. L'analyse des conditions de vie des ménages, constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages. Vu le nombre insignifiant des ménages collectifs, l'essentiel des analyses porte sur les ménages ordinaires.

Au total, le RGPH09 a dénombré 2 359 336 ménages dont 2 355 293 ménages ordinaires et 4 043 ménages collectifs. Le nombre de ménages a été multiplié par deux par rapport à 1976 (1 253 802 ménages) et la majorité de ces ménages vivent en milieu rural, 78% contre 22% en milieu urbain.

La taille moyenne des ménages est 6,2 personnes dont plus de huit sur dix dirigés par des hommes. Il y a une tendance des hommes à diriger des ménages de grande taille et une tendance des femmes des ménages de petite taille. L'âge moyen des chefs de ménage est 45,33 ans.

La majorité des ménages (73,5%) sont propriétaires de leur habitation. La location est un phénomène plus urbain que rural mais reste marginal dans l'ensemble du pays.

Le type d'habitat dominant au Mali est « Concessions à plusieurs logements » suivi du type « maison individuelle simple » avec les proportions respectives de 53,41% et de 29,41%. Les ménages ont une forte propension à occuper les habitations à deux pièces (33,35%). La densité d'occupation reste très élevée avec en moyenne 3,30 personnes par pièce. Mais, cette densité est plus forte en milieu urbain (3,64) qu'en milieu rural (3,28).

Quelque soit le milieu de résidence, la lampe à pétrole est la principale source d'éclairage utilisée par les ménages (44,95%) même si on note un écart important entre le milieu rural (48,98% des ménages) et le milieu urbain (30,65%). Les ménages utilisateurs du réseau EDM sont à 60,24% urbains, ce qui équivaut à six ménages sur dix.

Plus de la moitié (57,48%) des ménages s'approvisionne à une source d'eau améliorée. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (79,2%) qu'en milieu rural (51,36%). Une part non négligeable (3,49%) des ménages s'approvisionne encore dans les eaux de surface surtout dans les régions riveraines des cours d'eau comme Gao (20,73%), Tombouctou (11,35%), Kayes (9,42%) et Mopti (6,75%).

Dans l'ensemble du pays, le bois de chauffe est encore couramment utilisé comme principale source d'énergie (78,65%) dans les ménages, suivi du charbon de bois avec 15,24% des ménages.

Les latrines communes sont utilisées comme type d'aisance par plus de la moitié des ménages (54,31%). La nature est le mode d'évacuation privilégié des eaux usées (35,1% des ménages). En ce qui concerne les ordures ménagères, 37,23% des ménages utilisent les tas d'immondice pour les évacuer. Pour le cas particulier de Bamako, la plupart des ménages (58,49%) ont recouru aux services des GIE pour évacuer leur ordures.

Le banco est encore le principal matériau du mur (68,41% des ménages) et du toit (46,25%) des habitations. La terre battue est le matériau de sol le plus utilisé dans les habitations (65,49%) dont 79,2% en milieu rural et 16,94% en milieu urbain. La plupart des ménages urbains (69,52%) utilisent le ciment comme principal matériau du sol.

INTRODUCTION

Le Mali, à l'instar de la majeure partie des pays africains, fait face à une forte croissance démographique. Cette poussée démographique pose un besoin croissant en infrastructures socio-économiques de base d'où la forte pression sur l'espace. La demande d'acquisition de l'espace servant de lot à usage d'habitation est en constante augmentation, engendrant ainsi des litiges fonciers mais beaucoup plus fréquemment en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'étude de la population amène à s'intéresser à la famille qui est une entité démographique dont les membres sont très généralement liés par les liens de sang, d'adoption ou de mariage et vivant ou pas sous le même toit ou en proximité. Cette entité, d'origine socio-culturelle et historique, connaît de nos jours une mutation due à la croissance démographique conduisant souvent à son éclatement en des entités de taille plus réduites appelées « ménage ». Tous les recensements généraux de la population et la plupart des enquêtes utilisent le ménage comme unité de base de dénombrement. Selon les principes et recommandations des Nations Unies pour les recensements de la population et de l'habitation, « le concept de ménage est basé sur les dispositions prises par les personnes, individuellement ou en groupes, pour pourvoir à leurs besoins alimentaires ou autres besoins vitaux ».

Au Mali, la croissance démographique est un facteur déterminant dans l'évolution de l'effectif des ménages. Ainsi, cet effectif a connu une croissance très rapide passant de 1 253 802 ménages en 1976 à 2 355 293 ménages en 2009. Cette croissance correspond à un doublement du nombre de ménages entre 1976 et 2009 avec des taux moyens annuels de croissance de 0,85% entre 1976 et 1987, 1,72% sur la période 1988-1998 et 3,83% entre 1999 et 2009. Ce rythme de croissance rapide a entraîné aussi une croissance du nombre de concessions qui est passé de 660 557 en 1976 à 1 248 257 en 2009 débouchant ainsi sur une forte pression sur l'espace. Cette croissance a été beaucoup plus forte entre 1998 et 2009 avec un taux moyen annuel intercensitaire de 3,36%.

La connaissance des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques des membres d'un ménage (le chef de ménage surtout) est un atout majeur dans la mise en œuvre de politiques et programmes de développement (politique foncière, politique de logement ou toute autre politique sociale). Les conditions de vie des membres du ménage dépendent en grande partie des caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques du chef de ménage (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction, emploi, etc.) qui joue un rôle de premier plan au sein du ménage.

Il est difficile de parler de ménage sans l'habitat qui est l'élément incontournable pour le ménage. Un ménage sans habitat est sans abri est sans repère. Les habitats sont beaucoup influencés par les conditions socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitat constitue, d'une part, un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part, une source importante pour l'élaboration des politiques en matière d'habitat et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

La crise du logement a toujours été au centre des préoccupations des gouvernements sur le plan national et international. Ainsi, la communauté internationale, lors de la première conférence des Nations Unies sur les établissements humains qui s'est tenue en 1976 à Vancouver au Canada, observait que les difficultés majeures des populations étaient le manque d'habitations convenables et accessibles pour tous les ménages urbains vivant dans des conditions précaires. Les problèmes de logement sont étroitement liés aux problèmes d'urbanisation qui contribuent à la naissance de quartiers spontanés (Zones non loties) constituant souvent des zones d'insécurité autour des grands centres urbains.

Au Mali, d'importants efforts ont été consentis par l'Etat pour juguler cette crise du logement à savoir la responsabilisation des collectivités locales dans la gestion des terres dans le cadre de la décentralisation, la relecture du code domaniale et foncier, la mise en œuvre de la politique de l'habitat à travers les logements sociaux. Malgré tout, le besoin de "toit" se pose avec acuité et surtout dans les centres urbains. En effet, dans les grandes villes il y a une forte demande des populations en logements mais le cas de Bamako et Kati, par exemple, a pris une proportion inquiétante ces dix dernières années donnant lieu à de nombreux litiges fonciers parfois inextricables.

De nos jours, en milieu urbain, l'acquisition d'une parcelle à usage d'habitation par les ménages est difficile à cause de la spéculation foncière qui met les prix des parcelles hors de portée de la majorité des ménages victime de la pauvreté. Cet état de fait contraint la plupart des ménages à une occupation irrégulière du domaine de l'Etat et des collectivités territoriales par la création de quartiers spontanés (zones non loties) communément appelés « SONSOROBOUGOU¹ »

Cette analyse sur le thème « ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali » est destinée à contribuer à l'atteinte de l'objectif du 4^{ème} RGPH intitulé « connaître les disponibilités en logements pour les ménages et leur conditions de vie en matière d'habitation ». Ceci passera par l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- apprécier l'évolution du nombre de ménages de 1976 à 2009 ;
- analyser la répartition des ménages dans l'espace, selon les types et les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages
- analyser les principales caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, le statut d'occupation, les principaux matériaux de construction utilisés, le nombre de pièces occupées, les types d'équipements des lieux d'aisance, le mode d'éclairage, le mode d'approvisionnement en eau et le mode d'évacuation des eaux usées et des ordures.

« Un toit pour tous à l'horizon 2025 » est un objectif phare pour la politique de logement au Mali. Pour atteindre cet objectif, la connaissance, par les utilisateurs et les décideurs, des caractéristiques des ménages, de l'état des habitations qu'ils occupent et de leur environnement immédiat est nécessaire.

Ce rapport d'analyse est articulé en quatre chapitres. Le premier décrit succinctement le contexte de l'étude, traite des questions méthodologiques et fait une brève revue de la littérature. Le deuxième chapitre porte sur la classification et la répartition des ménages suivant différents critères. Les deux derniers chapitres analysent respectivement les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage et les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des ménages.

¹ SONSOROBOU : Occupation provisoire (en attendant le lotissement ou la viabilisation de la zone voire un déguerpissement éventuel)

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES

Ce chapitre décrit succinctement le contexte de l'étude notamment le contexte socioculturel, économique, historique et politique. Il traite de la revue de la littérature, définit les concepts de base relatifs au thème avant de procéder à l'évaluation de la qualité des données.

1.1 Contexte de l'étude

Le Mali est situé au centre de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 1 241 238 km². Sa population était estimée à 14 528 662 habitants en 2009 avec un taux de croissance de 3,6%, une densité d'environ 11,7 habitants au Km² et un taux d'urbanisation de 22,5%. Cette population est inégalement répartie sur le territoire avec une forte densité au sud. Les trois régions du nord (Tombouctou, Gao et Kidal), désertiques, représentent les deux tiers (2/3) du territoire et sont occupées seulement par 8,84 % de la population. Le Mali comptait 2 355 293 ménages en 2009 dont 22,10% seulement vivaient en milieu urbain. La géographie, l'histoire, les coutumes et mœurs et les conditions économiques qui constituent des facteurs susceptibles d'influencer la nature de l'habitat sont analysés successivement dans cette section.

1.1.1 Contexte géographique

Le relief du Mali est peu élevé et accidenté. C'est un pays de plaines et de bas plateaux. L'altitude varie de 25m (Vallée de Kayes) à 1 155m (falaises de Hombori) avec une moyenne de 500 mètres.

Le climat, de type tropical, est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. Les températures maximales dépassent les 42°C au mois de mai et les plus basses tournent au tour de 13°C en Janvier. Le Mali compte quatre grandes zones climatiques.

La zone subsaharienne et saharienne où la pluviométrie moyenne est inférieure à 150mm/an couvre près de 57% du territoire et s'étend sur toute la partie nord du pays, dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. C'est la zone du désert du Sahara. La production ligneuse y est faible et les températures sont élevées avec une moyenne annuelle supérieure à 30°C. La sécheresse est endémique dans cette partie du pays qui ne tolère que l'élevage transhumant et nomade. On y rencontre les ménages nomades avec des types d'habitats mobiles et des ménages semi nomades utilisant aussi bien les habitats mobiles que fixes. Les matériaux des habitats fixes sont très généralement en banco avec une forte teneur en sable.

La zone sahélienne couvre plus de 18% du territoire national. Elle se divise en deux sous zones : la zone sahélienne nord et la zone sahélienne sud. La pluviométrie y est comprise entre 200 et 550mm/an. Le Sahel est par excellence la zone de l'élevage transhumant. Le delta intérieur du Niger est une vaste zone humide située en plein sahel. La présence d'eau offre de grandes opportunités d'irrigation, de pêche et de pâturage en saison sèche. Cette zone de transition a beaucoup souffert des sécheresses des années 1970 et 1980. Elle est occupée par les ménages de types sédentaires et nomades. On y rencontre des habitats mobiles et fixes.

Les matériaux des habitats fixes sont généralement le banco mais les habitats en pailles y sont aussi fréquents.

La zone soudanienne couvre environ 14% du territoire national. Elle se subdivise aussi en deux sous zones : la zone soudanienne nord et la zone soudanienne sud. La pluviométrie y est comprise entre 500 et 1100mm/an. Elle s'étend sur le centre et une majeure partie du sud du pays. La production végétale y est relativement importante. Cette zone est de plus en plus occupée par les troupeaux des régions Nord qui fuient la précarité climatique. Elle reste en majorité occupée par les ménages sédentaires dont les habitats sont en roches sédimentaires dans le plateau dogon, en banco stabilisé, en ciment et en banco au centre de la zone.

La zone soudano guinéenne couvre environ 11% du territoire national. La pluviométrie moyenne annuelle y est supérieure à 1200mm. Elle est localisée dans l'extrême sud et sud-ouest du pays, notamment dans les régions de Sikasso et de Kayes. La zone soudano-guinéenne conserve encore une riche diversité biologique. Le potentiel végétal y est important et la faune variée. Les ménages de types sédentaires s'adonnent aux activités de production agricole et l'habitat, de types variés, prend en compte l'abondance de la pluviométrie. Les habitats y sont en banco et en dur.

L'hydrographie est essentiellement constituée par les bassins du haut Sénégal et du Niger. Le Mali est arrosé par ces deux grands fleuves et leurs affluents qui jouent un rôle très important dans les conditions de vie des ménages. Les barrages de Manantali sur le fleuve Sénégal et les barrages de Sotuba et Sélingué sur le fleuve Niger constituent un potentiel important en fourniture d'eau et d'électricité pour les ménages.

1.1.2 Contexte historique et socioculturel

Au Mali, la famille est constituée autour des liens de sang, de mariage, d'adoption/ confiage et surtout autour d'un « noyau familial » déterminé par le mariage. Le souci de chaque individu issu d'une famille quelconque est de fonder un foyer, avoir un toit. Ce souci ancestral est encouragé par les ascendants qui se placent au premier plan pour préparer le mariage de leur enfant (Garçon/fille). La société malienne confère à l'homme la responsabilité de la gestion de la famille, du ménage. Il est difficilement admissible que la femme soit chef de famille ou ménage mais, de manière circonstancielle, cet état de fait est toléré. La femme devient chef souvent après le décès du conjoint, après le divorce ou en cas d'absence prolongée du conjoint.

Le choix du domicile par un nouveau couple pour s'établir ne relève pas du hasard mais obéit à une structure fixe : la résidence. Si les familles européennes obéissent à une structure évidente, celle de la néo localité (au moment du mariage, le couple européen a l'habitude de s'installer dans un logement définitif différent de celui des parents), en Afrique, diverses situations se présentent. Les plus fréquentes au Mali et surtout en milieu rural sont la viri-localité (les conjoints élisent domicile dans l'habitation du mari), la patri localité (les conjoints élisent domicile auprès des parents du mari) et en milieu urbain la viri-localité existe de manière timide, la néo localité restant dominante.

Au Mali, en milieu rural, presque toutes les ethnies, partagent un même système de résidence traditionnel. Ce système est la patri localité et, dans une mesure équivalente, la viri-localité. En effet, toutes les cérémonies de mariage aboutissent à conduire la nouvelle mariée au village du marié (chez les parents du marié) ou dans la cour familiale (en milieu urbain).

Le système de résidence est stratégique. Il conditionne la production économique, crée le besoin des mariages préférentiels et à partir de lui s'infléchit la transmission de la parenté et du pouvoir. La résidence définit aussi les droits d'usage de la terre (Mayer, 2002).

Dans les sociétés patrilineaires en filiation et patrilocales en résidence (cas de la plupart des ethnies au Mali), la mariée est triplement extraite de sa famille d'origine, car les enfants appartiennent au lignage de son mari, sa production agricole bénéficie au village de son époux et le pouvoir ne quitte pas la sphère de sa famille maritale. En clair tout appartient à la famille de l'époux.

A l'âge de la majorité, bien qu'étant toujours célibataire, le jeune homme doit bâtir sa propre case à quelques pas de la concession familiale. Cela lui confère une certaine liberté sous le contrôle des parents. Après la cérémonie de mariage, la possibilité est offerte au nouveau couple de s'installer très généralement ailleurs, pas loin de la famille paternelle du mari. L'emplacement et la date de l'implantation de la nouvelle concession sont choisis par les Sages du village et cela après avoir consulté les devins, marabouts et charlatans. (Conombo J, 1989). Bien qu'étant éloignée, la concession du nouveau marié reste rattachée à la concession paternelle. Au Mali et en milieu traditionnel, la résidence est beaucoup plus rattachée au « Faso² ».

De nos jours, la constitution de noyaux familiaux indépendants lorsqu'on se marie n'est pas toujours de rigueur en milieu traditionnel et dans les milieux d'économie monétaire les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes hommes sont devenues telles que la constitution d'une cellule résidentielle autonome est de plus en plus tardive (Antoine et Bocquier, 1995).

1.1.3 Contexte économique

Au début des années 1980, le Mali a connu de profonds déséquilibres économiques et financiers qui se sont traduits par une chute de la croissance économique et par une augmentation du déficit du secteur public et du secteur privé. Au regard de l'ampleur de ces déséquilibres et de la nécessité de les résoudre rapidement, les autorités maliennes ont décidé, dès 1982, de mettre en œuvre une série de programmes de réformes visant à redresser la situation économique et à contrer les difficultés chroniques touchant le budget, la balance de paiements et la croissance. Ces programmes ont permis l'adoption d'importantes mesures visant la reprise de l'économie. Si ces programmes ont donné quelques résultats encourageants, ils n'ont cependant pas permis d'améliorer de façon marquée la compétitivité et la croissance économique. Suite aux maigres résultats de ses efforts d'ajustement interne et dans le souci de stimuler de façon durable la

² Faso : "Maison du père". La résidence paternelle (lieu de naissance, origine)

croissance économique, le Mali a décidé d'accorder une priorité aux réformes structurelles.

C'est véritablement en 1992 que le Mali a mis en œuvre les différents programmes de réformes qui ont permis d'enregistrer des progrès significatifs dans la réduction du déséquilibre macro-économique et le rétablissement d'une croissance durable et soutenue de l'économie. Le taux de croissance a connu une évolution rapide, passant de 2,3% en 2004 à 6,1% en 2005. Le pays a connu un taux de croissance moyen de 5,1% sur la période 2002 à 2006, taux largement au dessus de celui des autres pays de la Zone UEMOA qui était de 3% pendant la même période.

En dépit des forts taux de croissance enregistrés depuis 1994, le Mali reste parmi les pays à faible indice de développement humain (IDH < 0,50). L'indice de développement humain durable de 0,450 montre que, malgré les performances macro-économiques enregistrées ces dix dernières années, les conditions de vies des ménages demeurent précaires en majorité. Selon l'ODHD, environ 64,2% de la population vit en deçà du seuil de pauvreté estimé à 97 843 FCFA en 1999. La pauvreté touche 31% de la population urbaine, contre 71% en milieu rural. Selon le rapport 2009 du CSCR, le niveau de pauvreté a significativement baissé en milieu rural passant de 71% en 1999 à 53,5% en 2005. Malgré ce résultat encourageant, il faut signaler que les conditions de vie des ménages demeurent précaires, surtout en termes d'habitation. D'après le rapport de l'Office Malien de l'Habitat (OMH) sur une demande de 45 352 logements entre 2003 et 2008 seulement 5 108 demandes ont été satisfaites, soit un taux de 11,3%. L'acquisition de parcelles à usage d'habitation pose énormément de problème compte tenu de la très forte demande enregistrée au niveau des services en charge de cet enregistrement.

Avec une forte croissance démographique (3,6% en 2009), un indice synthétique de la fécondité élevé (6,4 enfants par femme), la grande pauvreté des ménages, la forte demande insatisfaite en logements sociaux (89,7%) et la spéculation foncière incontrôlée qui fait grimper les prix, le Mali a d'énormes défis à relever en matière d'habitat pour les ménages, surtout en milieu urbain.

1.1.4 Contexte politique et institutionnel

Dans les pays en voie de développement, la croissance rapide de la population, face à la stagnation voire la dégradation des conditions de vie, demeure préoccupante. Dans le but d'assurer à sa population la satisfaction de ses besoins fondamentaux en logement, le Mali a souscrit aux différentes recommandations issues des conférences africaines et mondiales sur la population et mis en œuvre une politique de population depuis 1991. Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), adopté en mai 2002, a pour objectif, entre autres, la satisfaction des besoins sociaux de base parmi lesquels l'accès à l'eau potable, l'hygiène/assainissement et le logement.

Pour lutter efficacement contre la corruption, le département de la justice, par le biais du programme décennal PRODEJ, a pris des mesures importantes pour renforcer la transparence dans le traitement des dossiers de la justice et renforcer les structures de contrôle. Le gouvernement a créé des pôles

économiques et financiers en 2003 et le Bureau du vérificateur général en 2004.

En matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement, il a été créé en 1999 une Direction nationale de l'hydraulique au Ministère de l'énergie et de l'eau. Elle a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière d'hydraulique, la coordination et le contrôle technique des services régionaux, subrégionaux et des services rattachés qui concourent à la mise en œuvre de ladite politique.

1.1.5 Contexte programmatique

Face aux besoins de plus en plus croissants en matière de logement, les autorités ont pris certaines mesures allant dans le sens de la résolution de la crise de logement surtout en milieu urbain. Parmi ces mesures on peut retenir :

- l'élaboration d'une stratégie nationale du logement en 1995 dont l'objectif principal est l'amélioration des conditions de vie des populations à faible revenu à travers leur accès à un logement décent;
- l'adoption et la mise en œuvre de la loi n°02-006/ du 31 janvier 2002 portant code de l'eau;
- la révision en 2002 du code domanial et foncier de 1986 pour l'adapter à la situation actuelle du secteur ; malheureusement, la méconnaissance de ce code par la population contribue à la multiplication des litiges fonciers ;
- la mise en œuvre d'un vaste programme de logements sociaux par les autorités de la troisième République.
-

De l'indépendance à nos jours, la politique de l'habitat au Mali a été marquée par quatre grandes périodes.

De 1960 à 1968, on note une intervention directe de l'Etat dans le secteur du logement qui s'est traduite par des réformes et des actions telles que la mise en place d'un crédit immobilier au sein de la Banque de développement du Mali (BDM), la création de la Société d'équipements du Mali (SEMA) en 1961, l'adoption en 1967 des décrets n°130/PG-RM du 29 août et n°146 du 27 septembre portant respectivement « modalités de fixation des loyers plafonds des maisons à usage d'habitation », la réglementation des rapports entre propriétaires et locataires, la réalisation des projets clés en mains par la SEMA (400 logements), la création de la cimenterie de Diamou et la création de l'usine de carreaux et de marbre.

De 1968 à 1990, on peut distinguer deux sous-périodes. La période transitoire de 1968 à 1978 a été caractérisée par le désengagement de l'Etat du secteur de l'habitat. La période 1979-1990 a été marquée par la poursuite du désengagement de l'Etat et la mise en œuvre de certaines mesures comme l'arrêt en 1979 de tout lotissement dans les villes avant l'élaboration des Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et leur approbation, la viabilisation de tout lotissement préalablement à toute attribution de parcelles, la création du Projet urbain du Mali en vue de contenir la croissance des villes et de stimuler la participation des collectivités aux programmes de développement urbain et enfin la mise en place du projet « Centre de technologie Adaptée » en vue de promouvoir les matériaux locaux bon marché.

De 1990 à 1992, il y a eu un réengagement politique des plus hautes autorités pour trouver des solutions adaptées aux besoins de logement. Cette période a vu le démarrage du Projet Mali – PNUD – habitat dénommé « Stratégie nationale du logement » en 1991, la création en 1992 de l'Agence de cessions immobilières (ACI). Le Schéma directeur de mise en valeur des ressources en eau du Mali (1991) avait pour objectifs :

- la couverture totale des besoins en eau des populations sur la base de normes réalistes ;
- la couverture totale des besoins en eau du cheptel ;
- la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation de la grande irrigation et de développement de la petite irrigation dans le cadre d'une politique d'aménagement du terroir.

De 1992 à nos jours, la « Stratégie nationale du logement » a été adoptée en octobre 1995 et avait pour objectif de faciliter l'accès des populations à faible revenu à un logement décent. Elle avait plusieurs axes stratégiques parmi lesquels la prise de mesures législatives et réglementaires, la promotion des matériaux de construction et la mise en place d'un mécanisme de financement de l'habitat. La mise en œuvre de ces axes a permis la réalisation de 7 273 logements sociaux par l'Etat et 1 509 logements par des promoteurs immobiliers sur la base des avantages fiscaux accordés. Un document « Stratégies et programmation 1992-2001 du secteur eau et assainissement » a été élaboré en complément du schéma directeur de mise en valeur des ressources en eau du Mali. Il précise les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de couverture totale des besoins en eau des populations et du cheptel à l'horizon 2001.

1.2 Aspects théoriques et méthodologiques

1.2.1 Revue de la littérature

De nombreuses études se sont intéressées aux facteurs expliquant l'évolution de la taille des ménages et du type de logement dans la sous-région en général et au Mali en particulier.

En Afrique subsaharienne, tout comme au Mali, la famille paraît résister aux modèles d'évolution qui ont cours sur d'autres continents. Dans cette région, les ménages sont généralement d'une taille plus grande et d'une structure plus complexe qu'ailleurs. Ils sont loin de se rapprocher du modèle nucléaire et tendent même à s'élargir davantage (Locoh, 1988a, 1988b, 1988c ; Pilon, Vignikin 1996).

Au Mali, la solidarité familiale, marquée par le système de confiage, l'accueil des petits-enfants, des collatéraux et des personnes d'autres ménages avec lesquels il existe des liens plus ou moins étroits est un des facteurs d'agrandissement de la taille des ménages. A Bamako et dans les autres grandes villes du pays, le coût élevé du logement peut aussi favoriser l'agrandissement des ménages. A défaut de pouvoir s'assurer un logement, certains optent pour un ménage d'accueil. Cette situation s'observe également dans beaucoup de métropoles africaines.

Sur le plan démographique, nous notons que l'âge du chef de ménage explique l'agrandissement des

ménages à travers la pratique de l'accueil des petits-enfants et des collatéraux.

Une dimension importante de la gestion des ménages est l'aspect genre. Selon les recommandations des Nations Unies, dans un couple, l'homme doit systématiquement être déclaré chef de ménage (Tichit, 1994, p. 19), à moins que la femme ne vive seule ou sans homme adulte présent. Les femmes ne se retrouvent chefs de ménage que dans des situations particulières telles que le décès du mari, l'instabilité matrimoniale, l'absence prolongée du mari, la pratique de non cohabitation des conjoints. A cause de leur situation économique défavorable par rapport aux hommes, les femmes dirigent généralement des ménages de taille plus petite que celle des ménages dirigés par des hommes. Un ménage avec un chef femme a en moyenne environ deux personnes de moins qu'un ménage dirigé par un homme même si la taille d'un ménage dirigé par une femme a légèrement tendance à augmenter comme celle des autres (Locoh, 1988a).

Sur le plan culturel, beaucoup d'études mettent en évidence l'importance du niveau d'instruction du chef de ménage sur la taille des ménages. Rwenge (1999a) a trouvé que dans le contexte camerounais, les ménages ont des tailles d'autant plus grandes que leurs chefs sont instruits. Cela se vérifie, quel que soit le sexe du chef du ménage.

En général, les ménages ruraux sont de plus grande taille que ceux des villes et la différence moyenne dépasse une personne. La tendance à l'augmentation de la taille moyenne des ménages s'observe aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain (Les Etudes du CEPED n°13).

Les religions qui autorisent la polygamie peuvent être un facteur d'augmentation de la taille du ménage. Rwenge (1991) a montré que dans la ville de Bertoua (Cameroun), la fréquence des ménages de grande taille est plus élevée chez les musulmans que chez les chrétiens et les adeptes des autres religions. Cette situation s'observe également au Mali où l'islam est la religion dominante et où la plupart des chefs de ménages musulmans sont polygames.

Sur le plan de l'habitation, le nombre de pièces à coucher permet d'apprécier le degré d'exiguïté et de promiscuité. Il a une forte influence sur la taille des ménages. Pour Wakam (1997), « le nombre de pièces dont dispose le ménage se révèle être nettement, et dans toutes les strates, le facteur socio-économique le plus déterminant ». Le ratio nombre de personnes par pièce, à partir d'un certain niveau peut limiter l'augmentation de la taille du ménage qui refusera l'accueil de nouveaux membres.

1.2.2 Définition des concepts

Nous reprenons ici les définitions des concepts utilisés lors de la collecte des données sur le terrain. Certaines de ces définitions se trouvent dans le manuel de l'agent recenseur.

La concession : est un espace, clôturé ou non, à l'intérieur duquel sont bâties une ou plusieurs constructions à usages divers (habitations et dépendances, édifices publics ou privés, etc.). Une concession eaire

st généralement entourée par un mur ou une haie. Elle peut, dans certains cas, être constituée par un ensemble de constructions indépendantes, non obligatoirement entourées de mur ou de haie. Elle peut aussi se réduire à une seule construction, utilisée ou non à une fonction déterminée (immeuble de logements). Ainsi, peuvent être considérés comme concession des bâtiments affectés aux usages administratifs, publics ou religieux, industriels, commerciaux, etc. La concession peut être occupée par un ou plusieurs ménages et se constituer d'un ou de plusieurs logements. La concession est généralement placée sous la responsabilité d'un chef de concession (propriétaire ou non).

La construction : est un bloc indépendant contenant une ou plusieurs pièces séparées par des murs et destinées à servir d'habitation ou de dépendance. Cependant, la construction peut être constituée par une structure quelconque (en bois, en tôle, en paille) couverte d'un toit, sans qu'il y ait de murs permanents.

Le logement : est une unité d'habitation (ensemble de constructions) destinée à un ménage. C'est l'unité retenue pour le recensement de l'habitat. On distingue les types suivants de logements.

Le logement fixe : est une pièce ou un ensemble de pièces situés dans un bâtiment permanent, c'est-à-dire pouvant rester en place pendant un temps assez long (allant d'un à plus de 10 ans, par exemple). Cette catégorie comprend : les maisons en dur (murs en ciment ou béton) comme les villas, immeubles, autres édifices de ce type etc., les maisons semi-dures (murs en banco ou en briques cuites, crépis de ciment) et les maisons en banco ou paille, les cases rondes.

Le logement mobile : est une installation à usage d'habitation construite de façon à pouvoir être transportée ou qui constitue une unité mobile utilisée comme habitation au moment du recensement. Cette catégorie comprend : les tentes nomades, les wagons de chemin de fer, les bateaux, les pirogues et pinasses, etc. Ces habitations ne seront prises en compte que si elles sont occupées au moment du recensement.

Le ménage : est l'unité fondamentale du recensement. Il est constitué d'un individu ou d'un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres. Le ménage se caractérise par ces trois critères clés (apparenté ou non, vivant sous le même toit et reconnaissant l'autorité d'un chef de ménage). Il peut se réduire à une personne vivant seule ou avec ses enfants. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Le ménage ordinaire : est constitué par un chef de ménage, son ou ses épouses et leurs propres enfants non mariés, avec éventuellement d'autres personnes avec ou sans lien de parenté. Il peut s'agir d'un ménage sédentaire comme d'un ménage nomade. Un ménage nomade est défini comme étant un ménage qui habite un logement mobile (tente) et effectue des déplacements périodiques ou continuels.

Un ménage collectif : est un groupe de plusieurs personnes qui ne répondent pas aux critères établis par un ménage ordinaire : pas de chef de ménage, pas d'épouses ni enfants, etc. Il s'agit des individus qui vivent en commun dans un logement ou en chambres individuelles ou collectives, pour des raisons d'étude,

de santé, de travail, de voyage, de correction, d'intérêt commun. Le ménage collectif peut être un hôpital ou centre de santé avec hospitalisation, un établissement scolaire avec internat (Lycée et Collège, Ecoles Normales, Instituts etc.), un centre de rééducation (centre de Bollé par exemple), un hôtel, un couvent et autres communautés religieuses, un camp militaire, etc.

Le chef de ménage : est un individu, de sexe masculin ou féminin, vivant dans le ménage, dont l'autorité est reconnue par tous les membres du ménage.

Le milieu de résidence : est la variable qui permet de faire la distinction entre l'urbain et le rural.

L'habitat : se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

L'habitation : est une unité servant de logement à un ou plusieurs personnes (maison, case, tente, villa, appartement, etc.)

Le type d'habitat : est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir de :

Un immeuble à appartement : qui est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Une villa : maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine intérieure, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, les duplex sont à inclure dans cette catégorie. Les villas sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Une maison individuelle simple : est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa, c'est-à-dire n'ayant pas toutes les commodités intérieures suivantes : cuisine intérieure, douche, WC avec fosse septique.

La concession plusieurs logements : est une construction sans niveau (étages) formée de plusieurs logements séparés et pouvant abriter plusieurs ménages (par exemple un "céliborium").

La case : est une construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale fait de branchages recouvertes de paille.

La tente : est un abri portatif, démontable en toile cirée ou en d'autres matériaux que l'on dresse en plein air.

L'habitat précaire/baraque : est un abri hors de toute norme de confort utilisé par des ménages qui traversent des moments difficiles de leur vie. Il s'agit d'une construction sommaire bâtie avec des moyens de fortune (roseaux, planches, cartons, tôles, etc.)

Nombre de pièces occupées par le ménage : est le nombre total de pièces qui peuvent être réparties dans plusieurs constructions à l'intérieur de la concession. Les pièces à prendre en compte sont les chambres à coucher, les salles à manger, les salons. Par contre, ne sont pas comptés les cabinets d'aisance, les salles de bain, les couloirs, les vérandas, les vestibules.

Le type d'aisance : est le type d'infrastructure d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de :

L'intérieur privé avec chasse d'eau : qui est une installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.

L'extérieur privé avec chasse d'eau : qui est une installation moderne à usage personnel située généralement à l'extérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.

Le commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau : similaire aux deux premier cas et qui est une installation moderne généralement située dans une concession et destinée à un usage collectif.

La latrine privée : fait référence à une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération destinée à l'usage d'un seul ménage.

La latrine commune : est une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération destinée à l'usage de plusieurs ménages.

Dans la nature : les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

L'eau potable : est l'eau destinée à la consommation des ménages, des entreprises ou des administrations qui par traitement ou naturellement répond à des normes définies par la législation et la réglementation en vigueur sur la qualité de l'eau³.

La notion de vulnérabilité : renvoie à la finitude et à la fragilité de l'existence humaine. Les personnes vulnérables sont celles qui sont menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité physique et psychique. De ce fait, la vulnérabilité peut résulter de plusieurs facteurs : l'âge, la maladie, l'infirmité, la déficience physique ou psychique. Dans le contexte du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, sont considérés comme ménages vulnérables, les ménages dont le chef répond aux critères suivants :

- *Les personnes de moins de 20 ans ;*
- *les femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées ;*
- *les personnes non occupées ;*
- *les personnes handicapées ;*
- *les personnes âgées de 60 ans et plus.*

1.2.3 Source des données

Les données du 4^e RGPH ont été utilisées pour l'analyse. Pour des raisons de comparaison nous nous servirons des données des recensements passés et de d'autres enquêtes d'envergure nationale si nécessaire.

L'étude de la composition des ménages est effectuée à partir de variable "lien de parenté avec le chef de ménage" telle que définie dans le recensement. Le concept est insuffisant pour décrire la composition du

³ Définition selon le code de l'eau Titre 1 Chapitre 1 et Article 1

ménage en termes de noyaux familiaux notamment dès que l'on s'éloigne du noyau biologique au sens strict du terme. Il est donc difficile de connaître, à partir de cette seule variable, toute la réalité malienne où parfois les neveux ont été déclarés fils et les cousins comptés comme frères au cours du recensement. L'analyse de la typologie des ménages comporte donc quelques biais dus généralement aux déclarations erronées sur le lien de parenté suite à la "mauvaise interprétation" du concept par les recensés.

1.2.4 Calcul des indicateurs

Dans le cadre de la présente étude, les variables suivantes sont nécessaires pour le calcul des différents indicateurs : taille du ménage, type d'habitat, sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage, niveau d'instruction, situation par rapport à l'occupation, état matrimonial, milieu de résidence, nombre de pièces occupées, statut d'occupation, principal matériau du mur, principal matériau du toit, principal matériau du sol, mode principal d'éclairage, principale source d'approvisionnement en eau, type d'aisance, mode d'évacuation des ordures, mode d'évacuation des eaux usées.

Les éventuelles différences des indicateurs de cette étude avec ceux des publications antérieures du RGPH-2009 s'expliqueraient par l'exclusion de la modalité « Non déclaré » des données ici analysées.

1.2.5 Evaluation de la qualité des données

Pour évaluer la qualité des données sur les ménages, nous procédons en comparant le nombre de chefs de ménages au nombre de ménages. Si les données sont d'une certaine qualité, le nombre de ménage sera identique à l'effectif des chefs de ménages.

Il ressort du tableau 1.1 qu'il y a dans l'ensemble autant de chefs de ménages que de ménages puisque le rapport entre le nombre de chef de ménages et l'effectif de ménages est l'unité. Quelque soit le sexe et la région, le nombre de chef de ménages est égal au nombre de ménages.

En conclusion, les données sur les ménages ne montrent pas de contradictions flagrantes mettant en cause leur qualité. Elles sont donc utilisables pour notre analyse.

Tableau 1.1 : Répartition du nombre de ménages et de chefs de ménage, par région, selon le sexe

Régions	Masculin		Féminin		Ensemble		Rapport nombre de CM sur nombre de Ménages		
	Nombre de Ménage	Nombre de CM	Nombre de Ménage	Nombre de CM	Nombre de Ménage	Nombre de CM	Nombre de Ménage	Nombre de CM	Ensemble
Kayes	258 650	47 092	258 650	47 092	305 742	305 742	1,0	1,0	1,0
Koulikoro	332 705	32 741	332 705	32 741	365 446	365 446	1,0	1,0	1,0
Sikasso	374 513	32 261	374 513	32 261	406 774	406 774	1,0	1,0	1,0
Ségou	336 048	51 640	336 048	51 640	387 688	387 688	1,0	1,0	1,0
Mopti	304 648	74 104	304 648	74 104	378 752	378 752	1,0	1,0	1,0
Tombouctou	99 297	22 365	99 297	22 365	121 662	121 662	1,0	1,0	1,0
Gao	76 967	13 238	76 967	13 238	90 205	90 205	1,0	1,0	1,0
Kidal	11 513	1 130	11 513	1 130	12 643	12 643	1,0	1,0	1,0
Bamako	252 685	33 696	252 685	33 696	286 381	286 381	1,0	1,0	1,0
Mali	2 047 026	308 267	2 047 026	308 267	2 355 293	2 355 293	1,0	1,0	1,0

Source : RGP 2009, INSTAT

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Le deuxième chapitre porte sur les caractéristiques des ménages. La répartition des effectifs globaux selon le milieu de résidence, la répartition spatiale des ménages, la taille des ménages et la typologie des ménages sont analysées.

2.1. Types de ménages considérés

Le nombre total des ménages est de 2 359 336 qui sont quasiment tous des ménages ordinaires (99,8%) avec un nombre insignifiant de ménages collectifs. Environ 22% de ces ménages vivent en milieu urbain contre 78% en milieu rural. Les ménages collectifs sont pratiquement absents en milieu urbain (0,0%). Le district de Bamako renferme l'essentiel des ménages collectifs.

La population des ménages collectifs est seulement de 34 629 personnes contre 14 528 662 personnes dans les ménages ordinaires soit un rapport de moins de 1/100. La même tendance est observée quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 2.1 : Répartition des ménages selon le type et le milieu de résidence

Type de ménage	Bamako		Autres Urbains		Rural		Mali	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Ordinaires	286 381	1 810 366	234 217	1 464 361	1 834 695	11 253 935	2 355 293	14 528 662
Collectifs	936	9 748	521	5 429	2 586	19 452	4 043	34 629
Total	287 317	1 820 114	234 738	1 469 790	1 837 281	11 273 387	2 359 336	14 563 291

Source : RGPH 2009, INSTAT

Le nombre de ménages a connu une croissance très rapide passant de 1 253 802 ménages en 1976 à 2 355 293 ménages en 2009. Cet effectif a doublé entre 1976 et 2009 avec des taux moyens annuels de croissance de 0,8% entre 1976 et 1987, 1,7% sur la période 1988-1998 et 3,8% entre 1999 et 2009. La quasi-totalité des ménages vivent en milieu rural quand bien même la proportion des ménages ruraux connaît une baisse de 1976 à 2009, passant de 84,1% à 78% en suivant la définition 1⁴. Cette baisse montre une lente urbanisation sur les trente dernières années.

Tableau 2.2 : Evolution des ménages ordinaires au Mali de 1976 à 2009

Milieu	1976	1987	1998	2009
Urbain	199 199	282 946	421 732	520 598
Rural	1 054 603	1 061 133	1 195 291	1 834 695
Total	1 253 802	1 344 079	1 617 023	2 355 293

Source : RGPH 2009, INSTAT

⁴ définition1 : Zones urbaines composés des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités de plus de 5000 habitants

2.1.1. Ménages collectifs

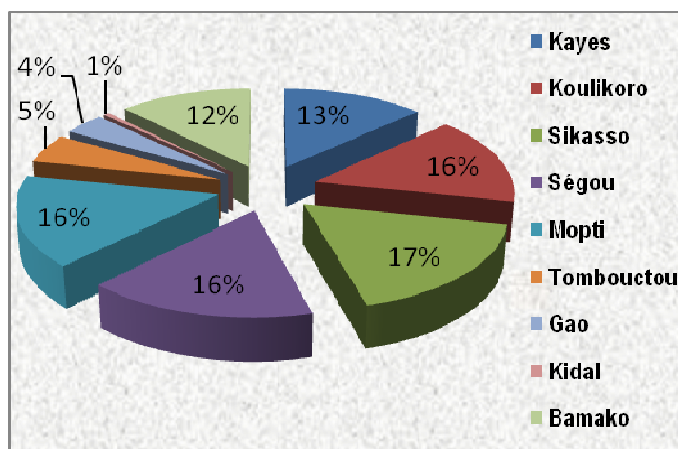
Les ménages collectifs sont concentrés dans la région de Kayes et dans le district de Bamako, respectivement 26 et 23%, suivis de la région de Gao avec 3%. Les ménages collectifs de cette région sont essentiellement constitués de camps militaires et de prisons.

2.1.2. Ménages ordinaires

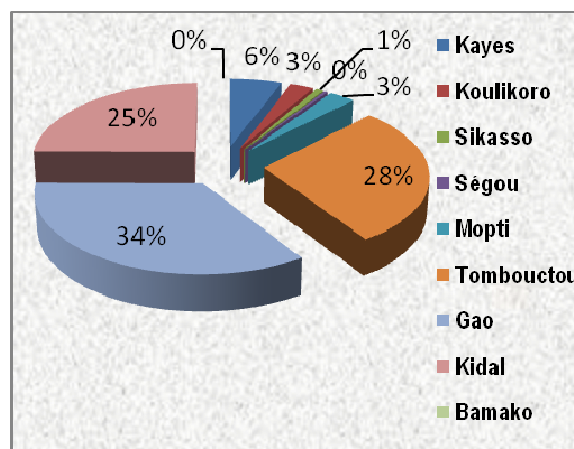
Le mode de vie de la population est majoritairement sédentaire (98,98% de ménage sédentaire) en raison de la prédominance des agriculteurs, des commerçants et des administrateurs. Ces ménages sédentaires sont plus présents dans les régions du Sud.

Les ménages nomades ont comme activité principale l'élevage de transhumance et se trouvent, pour la plupart, dans les trois régions du nord : Gao (34,4%), Tombouctou (28,3%) et Kidal (24,9%). La région de Mopti, zone d'élevage par excellence, enregistre 2,9% des ménages nomades. La faible proportion des ménages nomades dans cette région s'explique par le fait que la majorité des nomades ont été recensés dans les régions du Nord en avril, période de basse eau et de remontée des éleveurs dans le désert vers les oasis.

Graphique 2.2 : Distribution en pourcentage région des ménages nomades



Graphique 2.3 : Distribution en pourcentage région des ménages sédentaires



Source : RGPH 2009, INSTAT

2.2. Dimension spatiale et temporelle des ménages

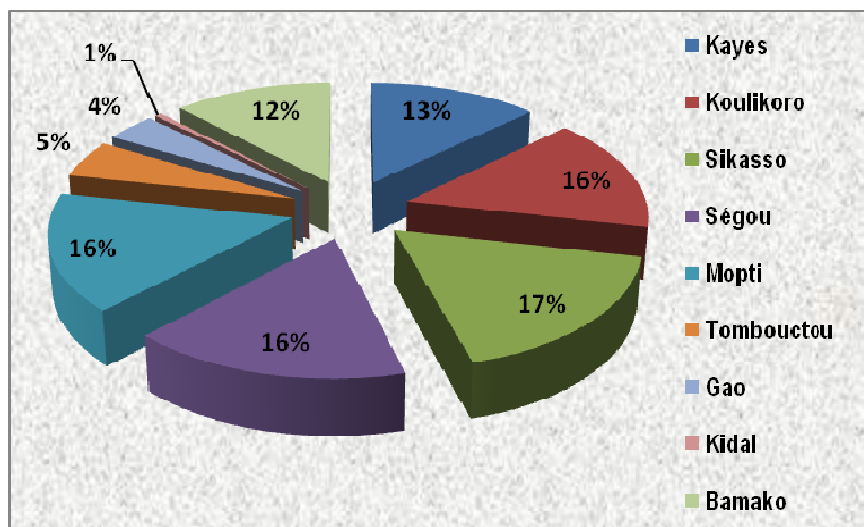
2.2.1. Répartition des ménages selon le milieu de résidence

Sikasso, région la plus peuplée du pays, compte environ 17,3% des ménages. Les régions de Ségou (16,5%), Mopti (16,1%) et Koulikoro (15,5%) suivent dans cet ordre. La région de Kidal arrive en dernière position avec 0,5% des ménages.

La répartition urbain/rural est de 35% / 65% (définition 1) avec un poids considérable du seul district de Bamako dans le milieu urbain (55%). Bien que la région de Kidal ne compte que 1% des ménages urbains, elle a une forte proportion de ménages urbains à cause de la concentration de la population de cette région

dans la seule ville de Kidal. Ségou a la plus grande proportion de ménages ruraux (19,4%), suivi de Koulikoro (18,8%) et Mopti (18,7%).

Graphique 2.4 : Distribution en pourcentage des ménages ordinaires par Région

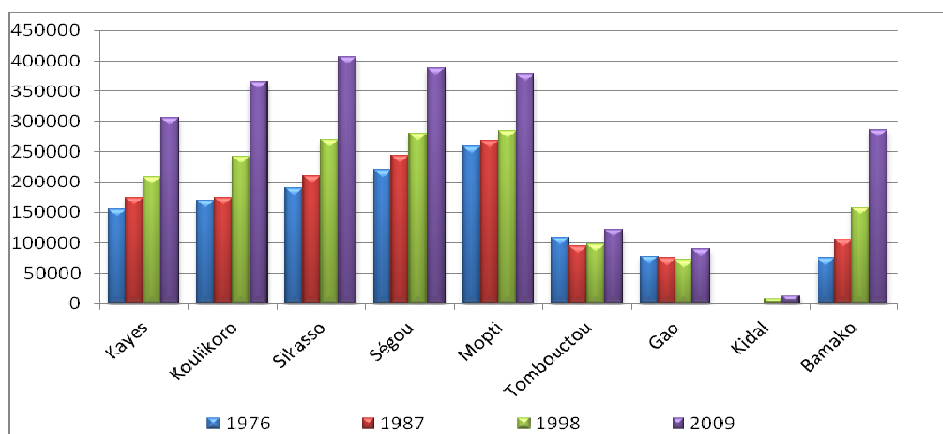


Source : RGPH 2009, INSTAT

2.2.2. Evolution des effectifs des ménages ordinaires

L'augmentation du nombre de ménage, doublement entre 1976 et 2009, est presque uniformément répartie entre les régions. Kidal a la particularité de n'être érigé en chef lieu de région qu'en 1992. Il faisait partie de la région de Gao avant cette date.

Graphique 2.5 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaires de 1976 à 2009 par région



Source : RGPH 2009, INSTAT

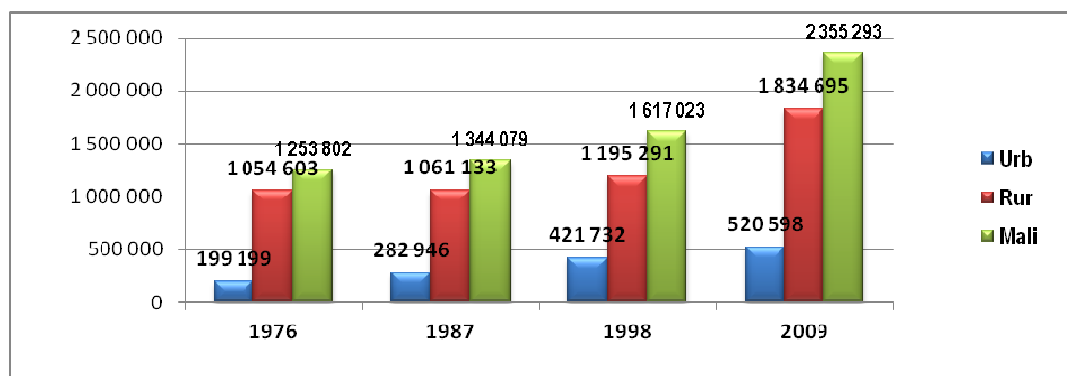
Tableau 2.7 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaires de 1976 à 2009 par milieu de résidence

Milieu	1976		1987		1998		2009(Définition1)		2009(Définition2)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	199199	15,9	282945	20,7	421732	26,1	520598	22,1	815498	34,6
Rural	1054603	84,1	1081134	79,3	1195291	73,9	1834695	77,9	1539795	65,4
Ensemble	1253802	100	1364079	100	1617023	100	2355293	100	2355293	100
Accroissement annuel moyen (%)			0,85		1,72				3,83	

Source : RGPH 2009, INSTAT

La proportion des ménages ruraux est en baisse. Cette tendance à l'urbanisation est gonflée par l'adoption de la définition 2 et la création de plusieurs nouvelles communes urbaines, faisant passer leur nombre de 20 à 37.

Graphique 2.6 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaires de 1976 à 2009 par milieu de résidence



Source : RGPH 2009, INSTAT

2.3. Structure de membres des ménages ordinaires

2.3.1. Composition des ménages ordinaires

Cette analyse est un préalable à l'analyse de la typologie des ménages ici illustrée par deux types de ménages : les ménages individuels (9%) composé par le seul chef de ménage et les ménages composite (91%) composé de plusieurs personnes.

La structure des ménages reste dominée par les enfants (fils/filles) avec une moyenne de 3,2 par ménage. Ce chiffre est plus élevé en milieu rural (3,3) qu'en milieu urbain (2,7) mais peut cacher la non distinction, au Mali, entre les propres enfants et les neveux et nièces du chef de ménage. Il peut également indiquer la tendance à avoir beaucoup d'enfants.

Il y a, en moyenne, un peu plus d'une épouse par ménage (1,0), ce qui n'est pas une remise en cause de la polygamie des maliens mais l'effet de la prise en compte des chefs de ménages veufs/veuves et célibataires. La polygamie semble plus répandue en milieu rural avec 1,9 épouses par ménage contre 0,9 en milieu urbain.

Les frères ou sœurs du chef de ménage sont moins nombreux (0,2 par ménage) mais leur nombre dépasse celui des domestiques (0,1) qui se trouvent presque exclusivement dans les ménages urbains.

Tableau 2.8 : Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence

Lien de Parenté	Bamako		Autres urbains		Rural		Ensemble	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Chef de ménage	286381	1,0	234217	1,0	1834691	1,0	2355289	1,0
Epouse (ou époux) du chef de ménage	239409	0,8	205845	0,8	1905092	1,1	2350346	1,0
Fils ou fille du chef de ménage	793495	2,7	681891	2,9	5951917	3,3	7427303	3,2
Frère ou sœur du chef de ménage	89174	0,3	50261	0,2	265946	0,2	405381	0,2
Père ou mère du chef de ménage	17834	0,1	17803	0,1	172161	0,1	207798	0,1
Petit(e)s fils/fille	62525	0,2	61777	0,3	291535	0,2	415837	0,2
Neveu/niece	130714	0,5	82292	0,4	285671	0,2	498677	0,2
Oncle/tante	6589	0,1	4499	0,1	28056	0,1	39144	0,1
Belle fille/beau fils	14331	0,1	9729	0,1	63647	0,1	87707	0,1
Autres parents du chef de ménage	92559	0,3	73668	0,3	346840	0,2	513067	0,2
Domestique	52502	0,2	14620	0,1	17273	0,0	84395	0,1
Sans lien de parenté avec le chef de ménage	24853	0,1	27759	0,2	91106	0,1	143718	0,1
Total Ménage	286381		234217		1834695		2355293	

Source : RGPH 2009, INSTAT

2.3.2. Typologie des ménages ordinaires

L'analyse de la structure de population des ménages permet de dégager sept types de ménages définis comme suit :

Type 1 : Ménage unipersonnel (ménage d'une personne) ;

Type 2 : Ménage nucléaire (père plus mère et/ou enfants) ;

Type 3 : Ménage monoparental Masculin (CM masculin plus ses enfants) ;

Type 4 : Ménage monoparental Féminin (CM féminin plus ses enfants) ;

Type 5 : Ménage de famille élargie avec lien de parenté (nucléaire ou monoparental auquel on ajoute d'autres parents) ;

Type 6 : Ménage de famille élargie sans lien de parenté (nucléaire ou monoparental auquel on ajoute les

personnes sans lien) ;

Type 7 : Ménage hétérogène (CM plus personnes sans lien de parenté).

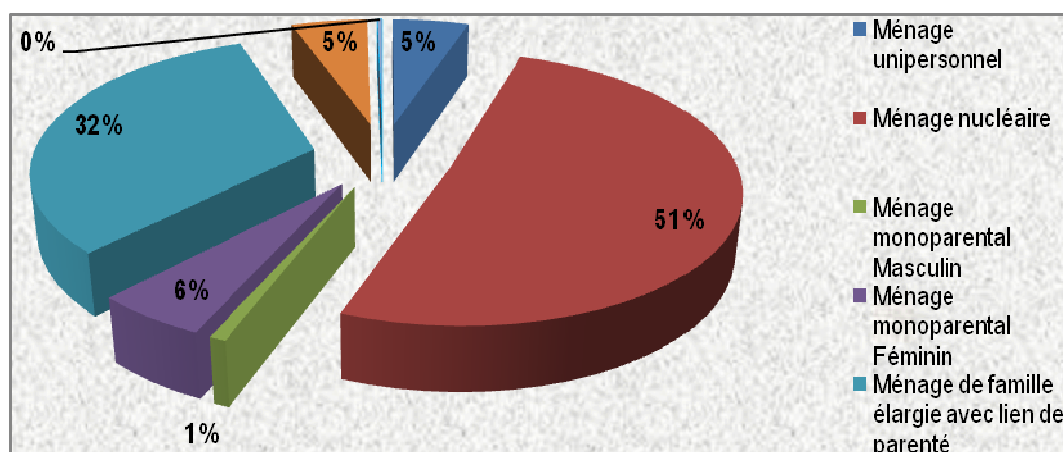
Les ménages nucléaires constituent plus de la moitié des ménages (50,7%). Cette proportion est encore plus forte en milieu rural avec 54,5%.

Les ménages de famille élargie avec lien de parenté, 32,4% dans l'ensemble du pays, sont beaucoup plus présents en milieu rural.

La proportion relativement importante de Ménage de famille élargie sans lien de parenté à Bamako (16,8%) comme dans autres urbains (9,2%) s'expliquerait par la fréquence du personnel domestique dans ces milieux.

En résumé, au Mali, plus d'un ménage sur deux est de type « nucléaire » et environ un ménage sur trois (1/3) est de type « Ménage de famille élargie avec lien de parenté ».

Graphique 2.7 : Typologie des ménages ordinaires du Mali



Source : RGPH 2009, INSTAT

2.3.3. Répartition spatiale des ménages ordinaires

La répartition spatiale des ménages fait ressortir la prédominance du Type 2 dans toutes les régions, Kidal ayant la plus forte proportion (62,4%) suivi respectivement de Sikasso, Ségou, Koulikoro et Mopti. Il y a une tendance à la nucléarisation des ménages dans ces régions. Les ménages de famille élargie avec lien de parenté (Type 5) viennent en deuxième position en termes de proportion dans le pays.

Tableau 2.9: Répartition (%) des ménages ordinaires par type selon la région

Région		Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7	Total
Kayes	Effectif	15 179	146 704	2 110	19 767	106 519	14 315	1 148	305 742
	%	4,9	47,9	0,8	6,5	34,8	4,7	0,4	100
Koulikoro	Effectif	14 278	192 792	2 482	13 478	125 516	16 061	839	365 446
	%	3	52,8	0,8	3,7	34,8	4,4	0,5	100
Sikasso	Effectif	19 722	232 372	2 696	13 996	119 106	17 172	1 710	406 774
	%	4,8	57,2	0,7	3,4	29,3	4,2	0,4	100
Ségou	Effectif	18 428	214 409	3 291	23 068	113 357	14 143	992	387 688
	%	4,7	55,3	0,9	5,9	29,3	3,6	0,3	100
Mopti	Effectif	21 890	198 554	4 123	34 819	111 354	7 247	765	378 752
	%	5,8	52,4	1,1	9,2	29,4	1,9	0,2	100
Tombouctou	Effectif	3 989	57 675	1 285	8 452	48 135	1 942	184	121 662
	%	3,3	47,4	1	6,9	39,6	1,6	0,2	100
Gao	Effectif	2 419	43 010	1 041	4 764	37 143	1 674	154	90 205
	%	2,7	47,7	1,2	5,3	41,1	1,8	0,2	100
Kidal	Effectif	706	7 891	254	545	2 973	241	33	12 643
	%	5,6	62,4	2	4,3	23,5	1,9	0,3	100
Bamako	Effectif	24 609	102 149	2 001	8 653	98 540	48 316	2 113	286 381
	%	8,6	35,7	0,7	3,1	34,4	16,8	0,7	100
Total	Effectif	121 220	1 195 556	19 283	127 542	762 643	121 111	7 938	2 355 293
	%	5,2	50,7	0,8	5,3	32,4	5,2	0,4	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

2.4. Taille et démographie des ménages

Dans cette section, l'accent est mis sur la taille moyenne des ménages (selon le milieu de résidence) et la charge démographique des ménages c'est-à-dire le poids des personnes inactives supportées par les différents membres du ménage.

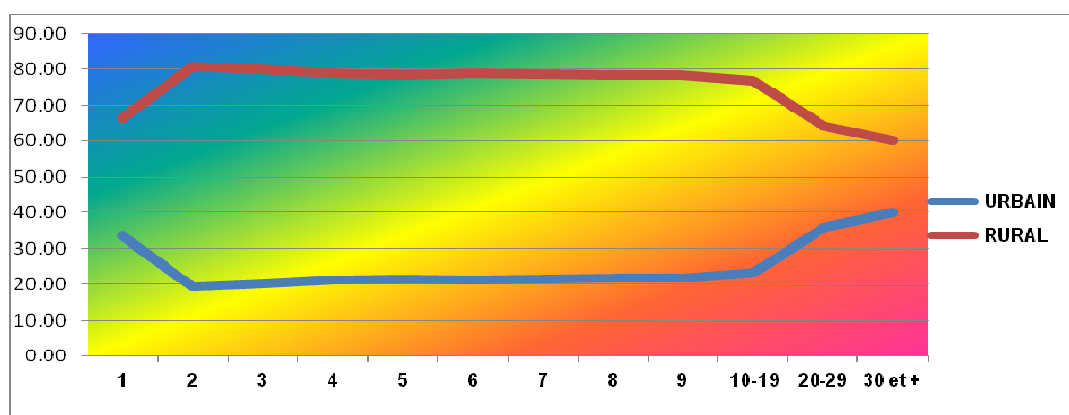
2.4.1. Taille des ménages

Dans l'analyse de la taille des ménages, on distingue les ménages unipersonnels, les ménages de petite taille (1 à 2 personnes), les ménages de taille moyenne (3 à 9 personnes) et les ménages de grande taille (10 personnes ou plus). Même si globalement les ménages ruraux sont plus nombreux, on observe une situation inverse pour les ménages des deux tailles extrêmes c'est-à-dire les ménages unipersonnels et les ménages de grandes tailles. Ces deux types de ménages sont plus nombreux dans le milieu urbain, 7,8% contre 4,4% pour les ménages unipersonnels et 17,7% contre 16,1% pour les ménages de grande taille.

L'analyse à l'intérieur de la taille nous révèle qu'il y a plus de ménages unipersonnels en milieu urbain qu'en milieu rural avec 7,8% contre 4,4%. La même tendance s'observe aussi au niveau des ménages de grande taille avec 17,7% en milieu urbain contre 16,1% en milieu rural.

Quand la taille du ménage est comprise entre 2 et 9 personnes, sa proportion ne change pas en fonction du nombre de personnes et cela aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Par contre, quand la taille du ménage est supérieure à 9 personnes, sa proportion diminue en fonction du nombre de personnes en milieu urbain et augmente en fonction du nombre de personnes en milieu rural. La situation inverse prévaut pour des ménages d'une à deux personnes (Graphique 2.10).

Graphique 2.10 : répartition de la taille des ménages suivant le milieu de résidence du chef de ménage



Source : RGPH 2009, INSTAT

Le tableau 2.10 nous révèle que les ménages à grande taille tiennent encore une place importante dans la structure familiale au Mali. Les valeurs sociétales basées sur la vie en ménage élargie semblent encore respectées. Malgré tout, les ménages de 20 personnes ou plus sont très peu nombreux (0,8%).

Tableau 2.10 : Répartition des ménages suivant la taille par région

Région	Taille du ménage												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10-19	20-29	30 et +	
Kayes	4,9	9,2	11,9	11,8	10,9	9,9	8,5	6,9	5,6	18,9	1,1	0,1	100
Koulikoro	3,9	7,5	11,1	11,7	11,5	10,8	9,5	7,8	6,2	19,0	0,8	0,1	100
Sikasso	4,8	7,8	11,6	11,9	11,2	10,3	9,0	7,5	5,9	19,1	0,7	0,1	100
Ségou	4,7	8,6	12,5	12,9	12,3	11,5	9,6	7,5	5,5	14,3	0,4	0,1	100
Mopti	5,8	11,6	14,6	14,3	13,2	11,4	8,8	6,3	4,2	9,5	0,3	0,1	100
Tombouctou	3,3	10,8	13,4	14,7	14,4	12,6	9,5	6,8	4,5	9,5	0,3	0,1	100
Gao	2,7	9,4	11,7	13,2	13,2	12,5	10,4	8,2	5,7	12,7	0,3	0,1	100
Kidal	5,7	11,4	12,8	14,8	13,7	11,7	9,2	6,8	5,4	8,6	0,1	0,1	100
Bamako	8,6	7,8	11,2	11,9	11,5	10,1	8,5	6,8	5,2	16,9	1,3	0,2	100
Total	5,2	8,9	12,2	12,6	12,1	10,8	9,1	7,2	5,4	15,6	0,7	0,1	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Il y a une grande disparité entre les régions en ce qui concerne la taille des ménages. Les ménages unipersonnels sont plus nombreux à Bamako (20,3%) et très rares à Kidal (0,6%). Les régions de Mopti, Sikasso et Ségou suivent Bamako dans cet ordre. Ce sont des zones de forte migration comme la capitale du

pays.

Concernant les ménages de très grandes tailles, Bamako vient aussi en première position avec 20,59%, suivi de Kayes (19,4%), Koulikoro (18,1%) et Sikasso (16,5%). Les ménages de taille moyenne prédominent à Sikasso (17,1%), Ségou (17,1%), Koulikoro (15,9%) et Mopti (15,8%).

Tableau 2.11 : Taille moyenne des ménages par région selon le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Kayes	6,5	6,5	6,5
Koulikoro	6,6	6,6	6,6
Sikasso	6,4	6,5	6,5
Ségou	6,4	6,0	6,0
Mopti	5,8	5,3	5,4
Tombouctou	5,7	5,5	5,5
Gao	6,2	6,0	6,0
Kidal	5,4	5,3	5,4
Bamako	6,3	0	6,3
Ensemble	6,3	6,1	6,2

Source : RGPH 2009, INSTAT

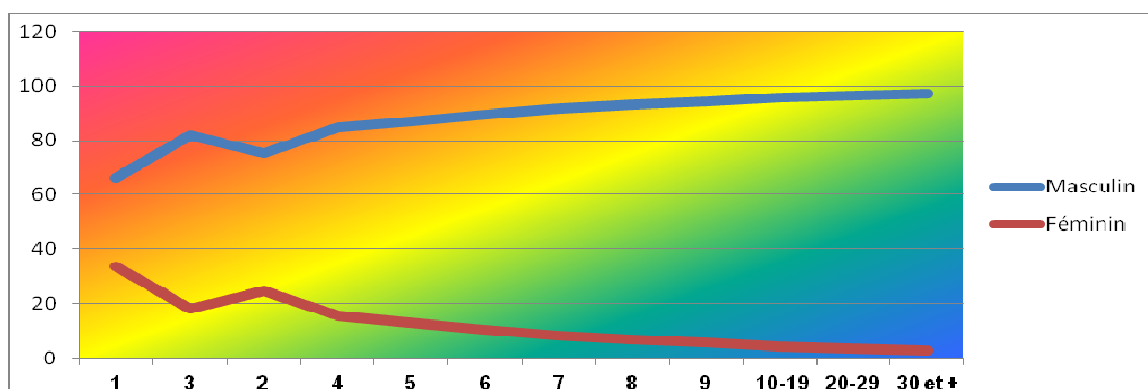
En considérant la taille moyenne des ménages, les disparités entre les régions disparaissent quasiment. Le nombre moyen de personnes dans le ménage tourne autour de 5,5 dans toutes les régions. De même, on n'observe pas de différence considérable entre le milieu urbain et le milieu rural.

2.4.2. Taille du ménage et caractéristiques du chef de ménage

Dans l'ensemble les chefs de ménage homme sont les plus nombreux avec environ 87% contre seulement 13% pour les chefs de ménage femme.

Dans les ménages de 2-4 personnes, les chefs de ménage féminins sont plus représentés (48,5%) que leurs homologues de sexe masculin (31,6%) qui sont à leur tour plus représentés dans les ménages de taille supérieure à quatre. Les ménages de taille de plus de sept personnes représentent 29,0% dont 23,9% dirigés par un homme contre seulement 5,5% par une femme. Dans les ménages de taille inférieure à cinq personnes, les femmes chef de ménage dominant. On constate donc qu'en général les ménages dirigés par les hommes abritent plus de personnes que ceux dirigés par les femmes.

Graphique 2.11 : répartition de la taille des ménages suivant le sexe du chef de ménage



Source : RGPH 2009, INSTAT

Le niveau d'instruction des chefs de ménage reste très bas. Environ huit chefs de ménages sur dix sont sans instruction et on observe que la taille des ménages diminue avec le niveau d'instruction du chef.

La grande majorité des chefs de ménage sont mariés (90%) dont 61,4% de monogames et 28,3% de polygames (Tableau A.2.15.a). Les ménages unipersonnels sont plus dirigés par les célibataires (44,4%) et plus la taille du ménage augmente plus la proportion de chef de ménage célibataire diminue. Plus de la moitié (52,9%) des ménages de sept personnes ou plus est dirigée par un polygame. Les veufs/veuves sont plus fréquents (43,2%) à la tête des ménages de 2-4 personnes.

Le statut de chef de ménage semble dévolu prioritairement aux actifs occupés. Plus de huit ménages sur dix sont dirigés par une personne active occupée soit 86,1%. La part des chômeurs est minimale (moins de 1%) Les chefs de ménages inactifs sont beaucoup plus représentés dans les ménages individuels avec 25,1% contre 10,1% dans les ménages de plus de sept personnes.

Il y a au total 33328 personnes handicapées chefs de ménages soit 1,4% du total. Ce taux est considérable d'autant plus que le handicap du chef pourrait causer une certaine vulnérabilité pour tout le ménage.

La majorité des chefs de ménages (73,5%) sont propriétaires de leur habitation. Ceux qui sont logés gratuitement représentent 13,9% et ceux qui sont en location 11,7%. Les Chefs de ménages propriétaires sont surtout à la tête des ménages de grande taille. Plus la taille du ménage est grande plus on a tendance à acquérir son propre logement pour éviter les frais de location. La location semble être l'apanage des ménages urbains.

2.4.3 Composition sociodémographique des ménages

Au plan national, la plupart (80,1%) des ménages contiennent entre une et quatre personnes occupées. Très peu (7,9%) de ménages contiennent zéro personnes actives occupées. Ces derniers types de ménages se rencontrent aussi bien en milieu rural (8,1%) qu'en milieu urbain (7,5%). La proportion du milieu urbain peut certainement s'expliquer par les personnes en quête de travail provenant du monde rural.

L'analyse par sexe du chef de ménage donne la même tendance et quelque soit le milieu de résidence. Qu'il soit dirigé par un homme (87,7%) ou par une femme (63,9%), la plus part des ménages comptent une à quatre personnes actives occupées.

Tableau 2.12 : Répartition des actifs selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

			Actif par ménage											Total
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
Masculin	Urbain	Effectif	20746	196530	110464	55360	30120	16912	9587	5544	3057	1782	3098	453200
		Moyenne	4,6	43,4	24,4	12,2	6,6	3,7	2,1	1,2	0,7	0,4	0,7	100
	Rural	Effectif	70354	518719	408178	226420	142877	89521	54832	32592	19575	11871	18887	1593826
		Moyenne	4,4	32,5	25,6	14,2	9,0	5,6	3,4	2,0	1,2	0,7	1,2	100
	Total	Effectif	91100	715249	518642	281780	172997	106433	64419	38136	22632	13653	21985	2047026
		Moyenne	4,5	34,9	25,3	13,8	8,5	5,2	3,1	1,9	1,1	0,7	1,1	100
Féminin	Urbain	Effectif	18404	21236	12674	6983	3705	2062	1070	509	310	187	258	67398
		Moyenne	27,3	31,5	18,8	10,4	5,5	3,1	1,6	0,8	0,5	0,3	0,4	100
	Rural	Effectif	77583	78739	40973	21737	11032	5458	2660	1259	605	339	484	240869
		Moyenne	32,2	32,7	17,0	9,0	4,6	2,3	1,1	0,5	0,3	0,1	0,2	100
	Total	Effectif	95987	99975	53647	28720	14737	7520	3730	1768	915	526	742	308267
		Moyenne	31,1	32,4	17,4	9,3	4,8	2,4	1,2	0,6	0,3	0,2	0,2	100
Total	Urbain	Effectif	39150	217766	123138	62343	33825	18974	10657	6053	3367	1969	3356	520598
		Moyenne	7,5	41,8	23,7	12,0	6,5	3,6	2,0	1,2	0,6	0,4	0,6	100
	Rural	Effectif	147937	597458	449151	248157	153909	94979	57492	33851	20180	12210	19371	1834695
		Moyenne	8,1	32,6	24,5	13,5	8,4	5,2	3,1	1,8	1,1	0,7	1,1	100
	Total	Effectif	187087	815224	572289	310500	187734	113953	68149	39904	23547	14179	22727	2355293
		Moyenne	7,9	34,6	24,3	13,2	8,0	4,8	2,9	1,7	1,0	0,6	1,0	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Le tableau 2.13 nous révèle que seulement 21,7% des ménages n'ont aucun actif inoccupé et que la plupart des ménages comptent entre une et quatre personnes actives inoccupées. Ceci témoigne de l'existence d'un potentiel de ressources humaines non utilisées.

Tableau 2.13 : Répartition des inactifs selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

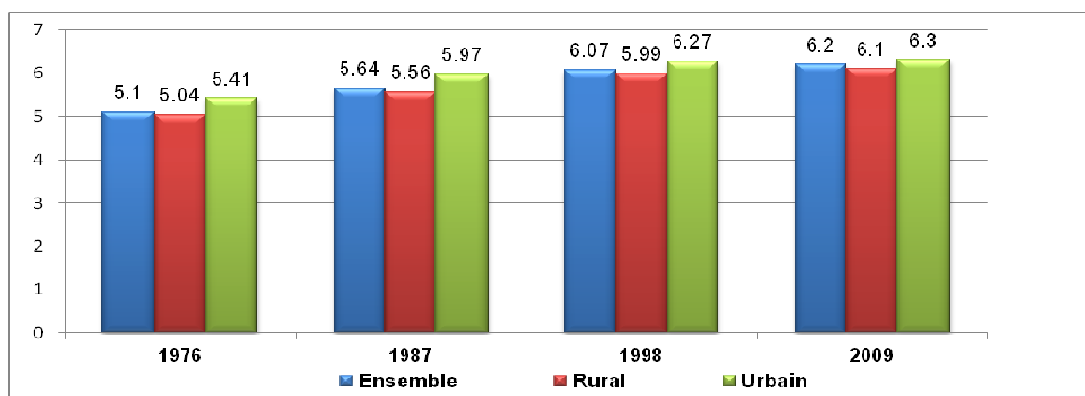
Inactif par ménage	Chef de ménage homme						Chef de ménage femme						Total					
	Urbain		Rural		Total		Urbain		Rural		Total		Urbain		Rural		Total	
0	73328	16,2	362765	22,8	436093	21,3	9257	13,7	66223	27,5	75480	24,5	82585	15,9	428988	23,4	511573	21,7
1	102860	22,7	397908	25	500768	24,5	15000	22,3	75672	31,4	90672	29,4	117860	22,6	473580	25,8	591440	25,1
2	69915	15,4	268390	16,8	338305	16,5	12508	18,6	43448	18	55956	18,2	82423	15,8	311838	17	394261	16,7
3	55957	12,3	194384	12,2	250341	12,2	10174	15,1	26271	10,9	36445	11,8	66131	12,7	220655	12	286786	12,2
4	44821	9,9	135419	8,5	180240	8,8	7438	11	14222	5,9	21660	7	52259	10	149641	8,2	201900	8,6
5	33602	7,4	89117	5,6	122719	6	4937	7,3	7346	3	12283	4	38539	7,4	96463	5,3	135002	5,7
6	23661	5,2	56275	3,5	79936	3,9	3085	4,6	3647	1,5	6732	2,2	26746	5,1	59922	3,3	86668	3,7
7	16077	3,5	34650	2,2	50727	2,5	1997	3	1786	0,7	3783	1,2	18074	3,5	36436	2	54510	2,3
8	10774	2,4	21368	1,3	32142	1,6	1139	1,7	990	0,4	2129	0,7	11913	2,3	22358	1,2	34271	1,5
9	7244	1,6	13121	0,8	20365	1	702	1	544	0,2	1246	0,4	7946	1,5	13665	0,7	21611	0,9
10 et +	14961	3,3	20426	1,3	35387	1,7	1161	1,7	719	0,3	1880	0,6	16122	3,1	21145	1,2	37267	1,6
Total	453200	100	1593823	100	2047023	100	67398	100	240868	100	308266	100	520598	100	1834691	100	2355289	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

2.4.4. Evolution de la taille moyenne des ménages

Dans l'ensemble, la taille moyenne des ménages a connu une évolution linéaire timide. De 1976 à 2009, la taille moyenne est de 6,2, ce qui correspond à une légère augmentation par rapport à 1998 où elle était estimée à 6,1. Cette évolution modérée s'est aussi manifestée dans le milieu urbain que rural avec une légère dominance du milieu urbain sur le milieu rural pendant toute la période.

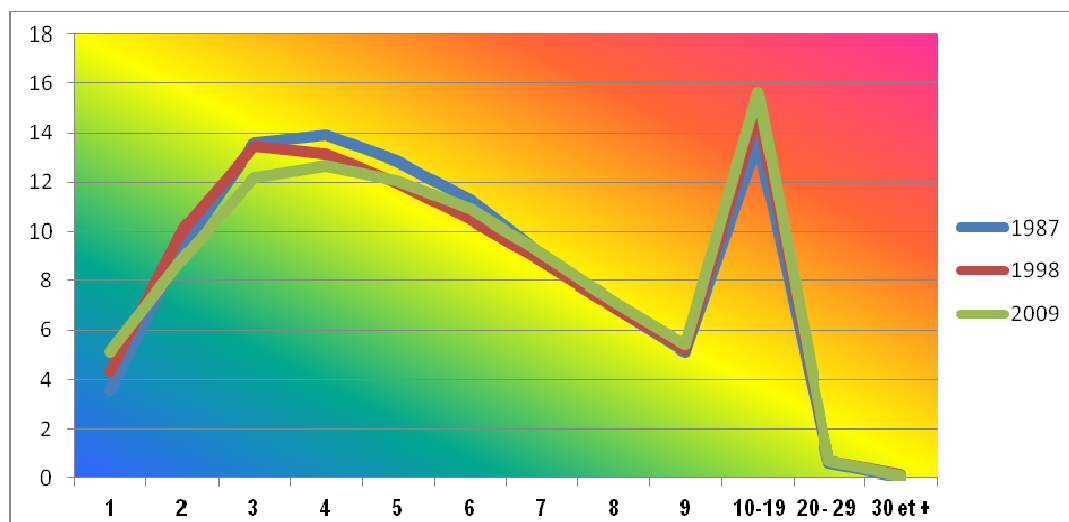
Graphique 2.8 : Evolution de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence de 1976 à 2009



Source : RGPH 2009, INSTAT

Le graphique 2.9 nous révèle qu'entre les trois années de recensement, la taille des ménages a connu une évolution similaire. La grande particularité est que les ménages de 10- 19 personnes représentent une proportion très élevée et ceux de 20 personnes ou plus représentent une faible proportion. On pourrait dire que la taille des ménages connaît une parfaite stabilité au Mali, de 1987 à 2009.

Graphique 2.9 : Evolution de la taille moyenne des ménages 1987, 1998 et 2009



Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau 2.14 : Evolution de la taille des ménages de 1987 à 2009

Taille	1987		1998		2009	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	38083	3,5	70244	4,4	121220	5,2
2	100835	9,4	162698	10,1	210473	8,9
3	146270	13,6	217448	13,5	287917	12,2
4	149870	13,9	212105	13,2	297861	12,6
5	138349	12,8	193655	11,9	283465	12,1
6	121070	11,3	169739	10,5	256383	10,9
7	97429	9,1	141699	8,7	214902	9,2
8	74389	6,9	111935	6,92	169037	7,2
9	55195	5,2	84043	5,2	127308	5,4
10 - 19	146861	13,65	239761	14,83	368465	15,6
20 - 29	6541	0,6	11411	0,7	16153	0,7
30 et +	684	0,1	2285	0,2	2109	0,1
Total	1075576	100	1617023	100	2355293	100
Moyenne		5,6		6,1		6,2

Source : RGPH 2009, INSTAT

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

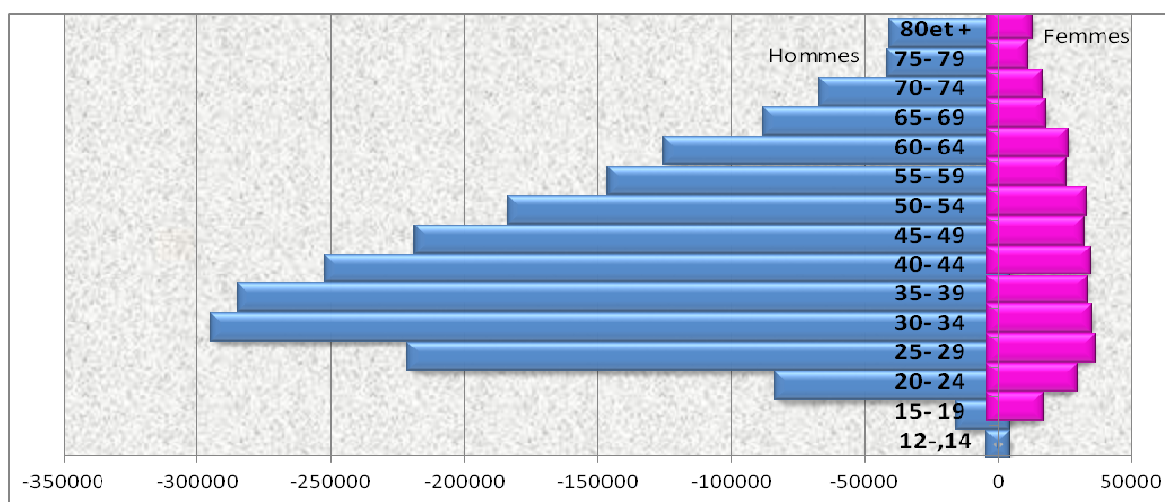
Le chapitre fait une présentation des caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques du chef de ménage. Le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, l'âge et le statut d'occupation sont ainsi traités.

3.1. Caractéristiques démographiques des chefs de ménage

3.1.1. Age et sexe du chef de ménage

Les chefs de ménage, sans distinction de sexe, sont relativement jeunes. En effet, au niveau national, 15,4% des chefs de ménage de sexe masculin et 23,3% des chefs de ménage de sexe féminin ont moins de 30 ans. Respectivement, 51,7% et 40,9% ont entre 25 et 44 ans alors que 33,1% et 37,4% ont 50 ans ou plus. Plus de quatre hommes chefs de ménage sur cinq ont moins de 60 ans (83,1%) contre 79,2% chez les femmes chefs de ménage.

Graphique 3.1 : Pyramide d'âge des chefs de ménage



Source : RGPH 2009, INSTAT

Le Tableau 3.1 indique qu'en moyenne, les chefs de ménage de sexe féminin sont plus âgés (46,7 ans) que ceux du sexe masculin (45,3 ans). La différence d'âges est aussi marquée au niveau du milieu de résidence. En effet, quel que soit le milieu de résidence, l'âge moyen des femmes chefs de ménage est supérieur à celui des hommes chefs de ménage, respectivement 45,5 contre 44,3 ans en milieu urbain et 45,8 ans contre 45,6 ans en milieu rural. Cette situation pourrait être imputée à la structure par âge plus vieille des femmes du fait surtout du nombre relativement important des veuves quel que soit le milieu de résidence.

L'âge médian des chefs de ménage est de 42,0 ans et il est légèrement plus élevé en milieu rural (42,0 ans) qu'en milieu urbain (41,0 ans). L'âge médian varie beaucoup selon le sexe en milieu urbain. Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes chefs de ménage. Les femmes n'accèderaient donc à la tête du ménage que généralement vers un âge avancé et probablement suite à des ruptures d'union.

Tableau 3.1 : Âge moyen et âge médian des chefs ménage par sexe selon le milieu de résidence

Milieu	Age moyen			Age médian		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	44,3	45,5	44,6	41,0	45,0	41,0
Rural	45,6	45,8	45,5	42,0	42,0	42,0
Ensemble	45,3	46,7	45,3	42,0	43,0	42,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Le nombre de femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage (rapport de féminité) est plus élevé en autres urbains (16,8 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage) qu'en milieu rural (14,8 pour 100) et Bamako (13,4 pour 100). Cette situation pourrait s'expliquer par l'importance relative des femmes chefs de ménage célibataires et en rupture d'union en autres urbains.

A Bamako, plus d'un ménage sur dix (13,4%) a un chef femme contre 14,8% et 16,8% respectivement en milieu rural et autres urbains.

Le rapport de féminité est très élevé dans le groupe d'âge 15 - 19 ans. Pour 100 hommes chefs de ménage, il y a 24,8 femmes chefs de ménage à Bamako, 29,6 en autres urbains et 32,4 en milieu rural. Au delà de 30 ans, le rapport de féminité augmente au fur et à mesure que l'âge avance, quel que soit le milieu de résidence.

3.1.2 Etat matrimonial du chef de ménage

D'une manière générale, plus de la moitié, (60,7%), des chefs de ménage féminins est mariée dont 34,5% monogames (Tableau 3.2). De même, 93,9% des hommes chefs de ménages sont mariés. Les chefs de ménages masculins sont monogames pour plus de la moitié, (65,4%) et les polygames pour 28,5%. Mais, on constate une augmentation de la polygamie chez les hommes mariés de 0,3 point de pourcentage par rapport à 1998 (28,2%).

Le veuvage affecte beaucoup plus les chefs de ménage féminins (29,3%) que les chefs de ménage masculins (0,8%). De même, les chefs de ménage féminins divorcés sont en proportion plus importante que les chefs de ménage masculins divorcés, 3,1% contre 0,4%. Les proportions de célibataires, parmi les chefs de ménage des deux sexes sont comparables, 6,6% pour les hommes contre 4,7% pour les femmes.

Si on examine le phénomène selon le milieu de résidence, on constate qu'il y a un peu plus de chefs de ménages mariés en milieu rural (91,2%) qu'en autres urbains (85,2%) et Bamako (83,6%). Par contre, le veuvage affecte beaucoup plus les chefs de ménage féminins que les chefs de ménage masculins quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 3.2 : Répartition (%) des chefs de ménage par milieu de résidence et le sexe selon l'état matrimonial.

Etat matrimonial	Bamako			Autres urbains			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total
Célibataire	9,8	11,4	10,0	7,3	8,7	7,5	3,6	5,7	3,9	4,7	6,6	5,0
Marié(e) monogame	63,4	26,9	59,2	68,8	27,8	63,0	65,3	36,6	61,6	65,4	34,5	61,4
Marié(e) polygame	24,9	20,2	24,4	22,4	21,1	22,2	29,9	27,8	29,6	28,5	26,2	28,2
Veuf/veuve	0,8	35,5	4,8	0,9	37,3	6,0	0,8	27,3	4,2	0,8	29,3	4,5
Divorcé/séparé (e)	0,5	5,7	1,1	0,4	4,9	1,1	0,4	2,5	0,7	0,4	3,1	0,8
Union libre/concubinage	0,5	0,2	0,5	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

3.2. Caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage

3.2.1 Niveau d'instruction

Le Tableau 3.3 présente la répartition des chefs de ménage qui ont fréquenté ou qui fréquentent encore un établissement scolaire selon leur niveau d'instruction. La plupart des chefs de ménage n'ont aucun niveau (76,7%) contre (4,8%) pour ceux qui ont atteint le niveau secondaire. Le milieu de résidence reste un facteur intéressant de différenciation.

La proportion des chefs de ménage du fondamental est deux fois plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (27% contre 12,2%). Les proportions de chefs de ménage ayant atteint les niveaux secondaire et supérieur sont encore plus faibles en milieu rural (respectivement 2,6% et 1,1%). Cette situation pourrait s'expliquer par la rareté des établissements d'enseignement secondaire et supérieur dans ce milieu.

Tableau 3.3 : Répartition des chefs de ménage (ensemble) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Aucun		Préscolaire		Fondamental 1		Fondamental 2		Secondaire		Supérieur		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Urbain	264513	51,1	284	0,1	80563	15,6	59247	11,4	64258	12,4	48660	9,4	517525	100,0
Rural	1535418	84	399	0	159582	8,7	64275	3,5	48150	2,6	20390	1,1	1828214	100,0
Total	1799931	76,7	683	0	240145	10,2	123522	5,3	112408	4,8	69050	2,9	2345739	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

La proportion la plus faible des chefs de ménage sans niveau d'instruction, 45,3%, s'observe dans la capitale et la plus élevée dans la région de Mopti, 88,5. Pour les autres niveaux d'instruction, Mopti est la région la plus

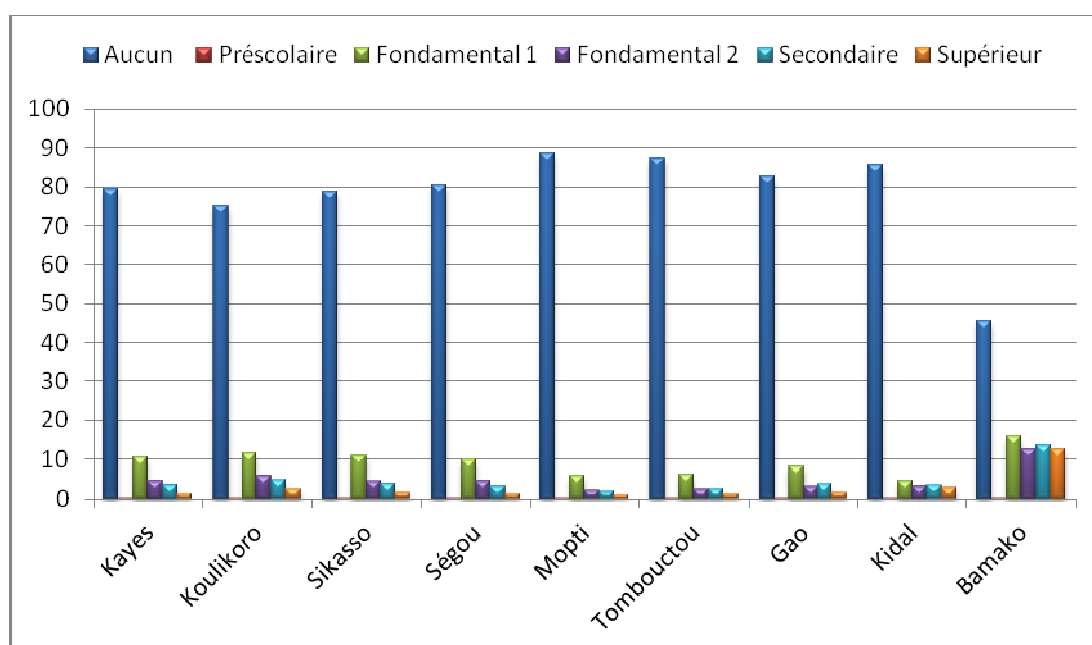
défavorisée et Bamako celle la plus favorisée. Ces différences peuvent s'expliquer, comme précédemment indiqué, par les différences dans la disponibilité des infrastructures scolaires.

Tableau 3.4 : Répartition des chefs de ménage (masculin) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Aucun		Précolaire		Fondamental 1		Fondamental 2		Secondaire		Supérieur		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Urbain	222000	49,3	257	0,1	71706	15,9	52765	11,7	57803	12,8	45840	10,2	450371	100
Rural	1320419	83,1	361	0,0	145464	9,2	58709	3,7	43753	2,8	19376	1,2	1588082	100
Total	1542419	75,7	618	0,0	217170	10,7	111474	5,5	101556	5,0	65216	3,2	2038453	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Graphique 3.2 : Répartition des chefs de ménage par région selon le niveau d'instruction



Source : RGPH 2009, INSTAT

3.2.2 Statut d'occupation du chef de ménage

Dans l'ensemble du pays, 86,1% des chefs de ménage sont des actifs occupés. La proportion est légèrement plus élevée (86,8%) en milieu rural qu'en milieu urbain (83,7%).

Tableau 3.5 : Répartition des chefs de ménages par milieu selon le statut d'occupation.

Milieu	Inactif		Actif occupé		Chômeur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	76376	15,0	426079	83,7	6763	1,3	509218	100
Rural	230510	12,9	1550842	86,8	6227	0,3	1787579	100
Total	306886	13,4	1976921	86,1	12990	0,6	2296797	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

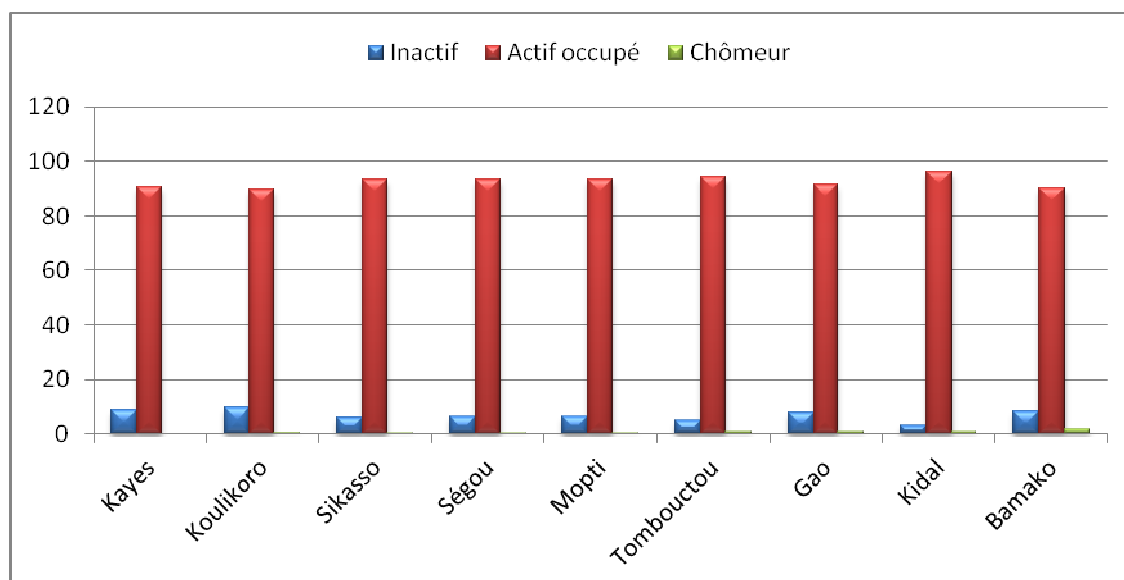
Les disparités entre les milieux de résidence s'expliquent par le fait qu'en milieu rural, on trouve essentiellement des activités agropastorales et artisanales que toute personne, qualifiée ou non, peuvent exercer. En milieu urbain par contre, les activités administratives, industrielles et commerciales y sont prépondérantes et demandent une certaine qualification avec une concurrence sur le marché du travail, augmentant ainsi le nombre de chômeurs. Dans l'ensemble, les chefs de ménage chômeurs ne représentent que 0,6%. Cette proportion est plus élevée à Bamako avec 1,7%.

Tableau 3.6 : Répartition des chefs de ménage par région selon le statut d'occupation.

Région	Inactif		Actif occupé		Chômeur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	46349	15,6	249661	83,9	1501	0,5	297511	100
Koulikoro	47935	13,5	305119	86,0	1597	0,5	354651	100
Sikasso	38884	9,7	361047	90,0	1224	0,3	401155	100
Ségou	48614	12,8	329202	86,8	1564	0,4	379380	100
Mopti	50979	14,0	313109	85,8	1001	0,3	365089	100
Tombouctou	18506	15,7	98813	83,7	745	0,6	118064	100
Gao	16088	18,2	71595	81,2	541	0,6	88224	100
Kidal	979	7,8	11459	91,5	89	0,7	12527	100
Bamako	38552	13,8	236916	84,6	4728	1,7	280196	100
Total	306886	13,4	1976921	86,1	12990	0,6	2296797	100

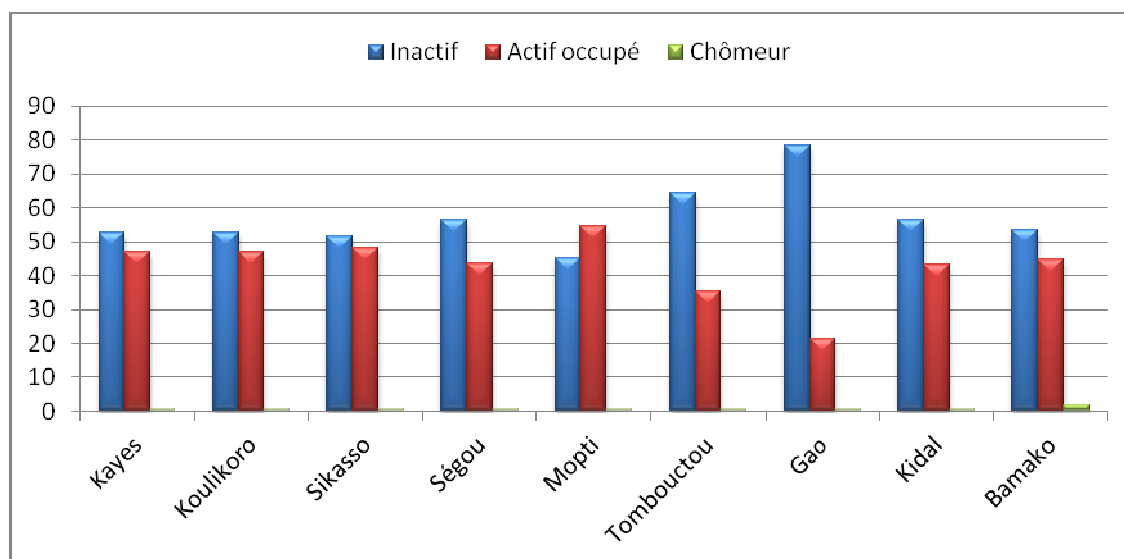
Source : RGPH 2009, INSTAT

Graphique 3.3 : Répartition des chefs de ménage (masculin) par région selon le statut d'occupation.



Source : RGPH 2009, INSTAT

Graphique 3.4 : Répartition des chefs de ménage (féminin) par région selon le statut d'occupation.



Source : RGPH 2009, INSTAT

3.3. Chefs de ménage et vulnérabilité

Dans cette section, il s'agit d'appréhender la vulnérabilité au niveau des chefs de ménage.

3.3.1 Répartition des ménages vulnérables par milieu de résidence et par région

Dans l'ensemble du pays, 1,1% des ménages sont dirigés par les personnes de moins de 20 ans. La répartition par région nous donne une forte proportion dans les régions de Kayes (22,9%), Mopti (16,0%) et Sikasso (15,3%). Par contre, les régions de Kidal et de Gao (respectivement 0,4% et 3,6%) sont caractérisées par de faibles proportions de chefs de ménages de moins de 20 ans. La forte proportion dans les régions de Kayes, Sikasso et Mopti s'explique par l'émigration qui touche plus les personnes de plus de 20 ans. Seuls les enfants et leurs mères restent dans les ménages d'origines des émigrants.

Tableau 3.11 : Répartition des ménages dirigés par les personnes de moins de 20 ans selon la région et le milieu et le sexe.

Région	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	222	449	671	1238	3621	4859	1460	4070	5 530
Koulikoro	91	46	137	1574	1487	3061	1665	1533	3 198
Sikasso	349	148	497	2175	1037	3212	2524	1185	3 709
Ségou	192	60	252	1603	1433	3036	1795	1493	3 288
Mopti	138	81	219	1709	1932	3641	1847	2013	3 860
Tombouctou	58	62	120	445	848	1293	503	910	1 413
Gao	71	94	165	366	337	703	437	431	868
Kidal	34	7	41	41	10	51	75	17	92
Bamako	1419	738	2157	0	0	0	1419	738	2 157
Total	2574	1685	4259	9151	10705	19856	11725	12390	24 115

Source : RGPH 2009, INSTAT

Dans la plupart des régions, on constate que les ménages dirigés par des hommes sont plus nombreux que ceux dirigés par les femmes, à l'exception des régions de Kayes, Mopti et Tombouctou.

Tableau 3.12 : Répartition des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées par région et milieu

Région	Urbain	Rural	Total
Kayes	1 934	8 384	10 318
Koulikoro	1 394	10 649	12 043
Sikasso	3 229	9 704	12 933
Ségou	2 716	16 096	18 812
Mopti	2 987	23 966	26 953
Tombouctou	1 798	8 302	10 100
Gao	2 086	4 840	6 926
Kidal	352	469	8 21
Bamako	17 197	0	17 197
Total	33 693	82 410	116 103

Source : RGPH 2009, INSTAT

Pour l'ensemble du pays, les femmes chef de ménage vulnérables représentent 4,9% et la plupart de ces chefs de ménage (femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées) vivent dans les régions de Mopti (23,2%), Ségou (16,2%) et Bamako (14,8). Dans la région de Kidal on note la plus faible proportion de ménages dirigés par ce groupe cible.

Le phénomène est beaucoup accentué dans le milieu rural (70,9%) que le milieu urbain (29,0%). Cette différence est observée dans toutes les régions à l'exception du district de Bamako qui est considéré comme exclusivement urbain (51,1%).

Tableau 3.13 : Répartition des ménages dirigés par les personnes non occupées par région selon milieu et sexe.

Région	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	3634	3926	7560	18886	19903	38789	22520	23829	46 349
Koulikoro	2159	1581	3740	29217	14978	44195	31376	16559	47 935
Sikasso	4608	3605	8213	18107	12564	30671	22715	16169	38 884
Ségou	2774	2912	5686	17792	25136	42928	20566	28048	48 614
Mopti	2058	2540	4598	17183	29198	46381	19241	31738	50 979
Tombouctou	877	1998	2875	3706	11925	15631	4583	13923	18 506
Gao	1804	2895	4699	4164	7225	11389	5968	10120	16 088
Kidal	159	294	453	184	342	526	343	636	979
Bamako	20848	17704	38552	0	0	0	20848	17704	38 552
Total	38921	37455	76376	109239	121271	230510	148 160	158 726	306 886

Source : RGPH 2009, INSTAT

Avec une proportion de 13,1% pour l'ensemble du pays, les ménages dirigés par les personnes non occupées se trouvent majoritairement dans les régions de Kayes (15,1%), Koulikoro (15,6%), Sikasso (12,7%), Ségou (15,8%), Mopti (16,6%), Bamako (12,6%). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces régions sont les plus peuplées. Au contraire, les proportions de ménages dirigés par les personnes non occupées dans les régions de Tombouctou (6,1%), Gao (5,3%) et Kidal (0,3%) sont beaucoup plus faibles.

On constate que le statut de non occupé concerne plus les chefs de ménage femmes (51,7%) que leurs homologues hommes (48,3%).

Tableau 3.14 : Répartition des ménages dirigés par les personnes handicapées par région et milieu

Région	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	654	101	755	5398	624	6022	6052	725	6 777
Koulikoro	298	61	359	5850	496	6346	6148	557	6 705
Sikasso	733	94	827	4832	464	5296	5565	558	6 123
Ségou	226	48	274	2473	461	2934	2699	509	3 208
Mopti	391	98	489	3168	1040	4208	3559	1138	4 697
Tombouctou	162	50	212	1078	264	1342	1240	314	1 554
Gao	113	48	161	484	87	571	597	135	732
Kidal	19	10	29	27	6	33	46	16	62
Bamako	2997	473	3470	0	0	0	2997	473	3 470
Total	5593	983	6576	23310	3442	26 752	28903	4425	33 328

Source : RGP 2009, INSTAT

La proportion des ménages dirigés par des handicapés est de 1,4% dans l'ensemble du pays et la plupart de ces ménages sont localisés dans les régions de Kayes (20,3%), Koulikoro (20,1%), Sikasso (18,4%), Ségou (9,6%), Mopti (14,1%) et Bamako (10,4%). Les régions qui enregistrent les plus faibles proportions de ces ménages sont Tombouctou (4,6%), Gao (2,2%) et Kidal (0,2%).

Les chefs de ménages handicapés sont des hommes dans 86,7% des cas et des femmes dans seulement 13,3% des cas.

L'analyse par milieu montre une prédominance du phénomène en milieu rural (80,3%) par rapport au milieu urbain (19,7%).

Tableau 3.15 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par région selon le milieu et le sexe.

Région	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	5306	930	6236	40982	4376	45358	46 288	5 306	51 594
Koulikoro	2542	600	3142	52102	4769	56871	54 644	5 369	60 013
Sikasso	7442	1301	8743	49441	5170	54611	56 883	6 471	63 354
Ségou	4489	1384	5873	52483	10735	63218	56 972	12 119	69 091
Mopti	4616	1583	6199	57774	17427	75201	62 390	19 010	81 400
Tombouctou	1865	838	2703	17920	3493	21413	19 785	4 331	24 116
Gao	2338	975	3313	11219	2049	13268	13 557	3 024	16 581
Kidal	526	91	617	1466	195	1661	1 992	286	2 278
Bamako	28947	6366	35313	0	0	0	28 947	6 366	35 313
Total	58071	14068	72139	283387	48214	331601	341 458	62 282	403 740

Source : RGP 2009, INSTAT

Dans l'ensemble du pays, les chefs de ménage de 60 ans et plus représentent une proportion considérable, 17,4%. Ce résultat témoigne de l'ampleur de la vulnérabilité liée à l'âge. Le tableau 3.15 montre que les régions de Mopti et Ségou ont les proportions les plus élevées de chefs de ménage de ce groupe d'âge avec respectivement 20,2% et 17,2% contre 0,6% et 4,1% respectivement pour les régions de Kidal et Gao. On note une nette prédominance du sexe masculin sur le sexe féminin avec respectivement 84,6% et 15,4%.

3.3.2 Caractéristiques des ménages vulnérables

3.3.2.1. Caractéristiques des personnes de moins de 20 ans

Le nombre des ménages dirigés par des enfants est estimé à 24 115, soit 1,0% des ménages du pays.

Globalement, l'âge moyen des chefs de ménages enfants est de 18 ans (tableau A.3.14.1). Chez les chefs de ménage filles, l'âge moyen est de 17 ans contre 18 ans chez les garçons. Par ailleurs, on observe que plus l'âge augmente, plus le nombre de ménages dirigés par les enfants croît mais avec une cassure à 16 ans. L'âge moyen reste constant d'un milieu de résidence à l'autre.

Le tableau A.3.15.1 montre que dans l'ensemble du pays, environ cinq ménages sur sept n'ont aucun niveau d'instruction (72,2%). Parmi eux, le sexe féminin et le sexe masculin représentent respectivement 76,7% et 67,4%. Ceux qui ont atteint le fondamental 1 représentent 12,8% de l'ensemble et comptent 13,6% et 12,05% respectivement de filles et de garçons.

La taille moyenne des ménages dirigés par les enfants est de 1,92 personne, soit 3 fois moins que la taille moyenne de l'ensemble des ménages du pays (6,2 personnes). Les ménages de 2 à 4 personnes sont les plus nombreux (63,7%). Les ménages à une personne constituent 24,2% de l'ensemble avec 23,8% de filles et 24,5% de garçons (Tableau A.3.16.1).

Plus de la moitié des ménages dirigés par des enfants vivent dans des habitations à une pièce (52,68%). Ceux qui vivent dans les 2 pièces représentent 30,3% de l'ensemble avec 32,5% de filles et 27,9% de garçons (Tableau A.3.16.1).

3.3.2.2 Caractéristiques des femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées

Plus de trois femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées sur cinq chefs de ménage ont un âge compris entre 25 et 54 ans (59,6%) (Tableau A.3.18.1).

Dans l'ensemble du pays, le Tableau A.3.19.1 montre que plus de quatre femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées chefs de ménages sur cinq n'ont aucun niveau d'instruction. Seulement 7,48% ont un niveau d'instruction fondamental 1 et 3,9% ont atteint le fondamental 2.

Au niveau national, la plupart des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/séparées (tableau A.3.20.1) vivent dans des habitations à une pièce (33,1%) ou à deux pièces (37,3%).

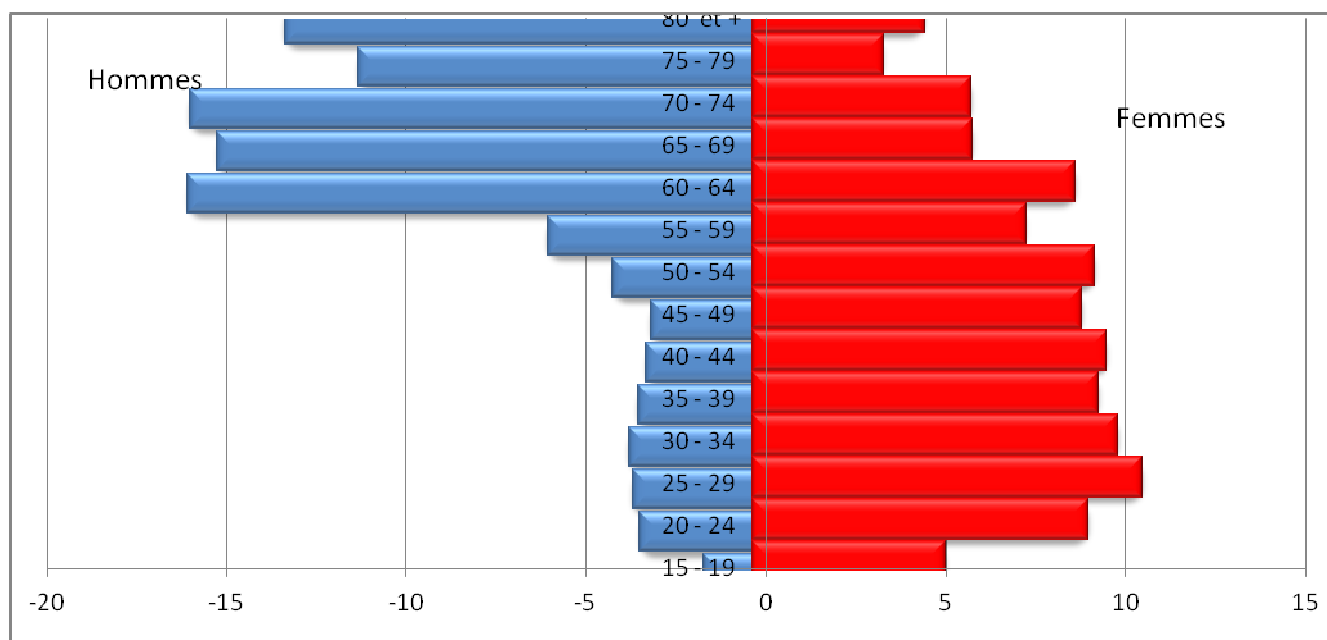
3.3.2.3 Caractéristiques des personnes non occupées

Les ménages dirigés par les personnes non occupées sont au nombre de 306 886 soit 13,4% de l'ensemble des ménages.

L'âge moyen des ménages dirigés par des personnes non occupées est de 53 ans (tableau A.3.21.1) avec une moyenne d'âge plus élevée chez les hommes (62 ans) que chez les femmes (45 ans). La répartition de ces chefs de ménage montre que ceux dont l'âge est compris entre 60 et 74 ans sont les plus nombreux (32,1%). La plus faible proportion est pour la tranche d'âge 15-19 ans (3,0%).

La pyramide des âges (graphique 3.4) des chefs de ménages dirigés par des personnes non occupées montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans la tranche d'âge 15-59 ans et plus d'hommes que de femmes dans la tranche 60-80 ans.

Graphique 3.5: Pyramide des âges des personnes non occupées chefs de ménages.



Source : RGPH 2009, INSTAT

Quatre ménages sur cinq dirigés par des personnes non occupées sont sans niveau d'instruction (82,2%) avec une supériorité des femmes (86,3%) sur leurs homologues hommes (77,7%). Les ménages dirigés par les personnes non occupées qui ont le niveau d'instruction fondamental représentent 11,3% de l'ensemble contre 4,1% pour le secondaire et seulement 2,5% pour le supérieur (Tableau A.3.22.1).

La taille moyenne des ménages dirigés par des personnes non occupées est de 2,62 personnes. Cette moyenne est de 2,37 femmes par ménage et de 2,89 hommes par ménage. On note que 41,3% de ces ménages comptent 2 à 4 personnes et 48,2% sont dirigés par des femmes contre 33,7% par des hommes. Les ménages à une personne représentent 9,5% de l'ensemble, parmi eux, 13,6% de femmes et 5,0% d'hommes (Tableau A.3.23.1).

Les ménages dirigés par des personnes non occupées sont majoritairement dans les habitations à deux pièces (33,09%).

3.3.2.4 Caractéristiques des personnes handicapées

Le RGPH09 a dénombré 33 328 personnes handicapées chefs de ménage (soit 1,4% de l'ensemble de chefs de ménage du pays) parmi lesquels figurent 4 425 femmes, (13,3% de l'ensemble des chefs de ménage handicapés).

L'âge moyen des ménages dirigés par des personnes handicapées est de 55 ans. L'âge moyen des femmes est de 58 ans contre 55 ans chez les hommes (Tableau A.3.26.1). La plupart de chefs de ménage ont un âge compris entre 60-64 ans (9,9%). La plus faible proportion est pour la tranche d'âge 15-19 ans (0,5%).

La plupart des ménages dirigés par des personnes handicapées sont sans niveau d'instruction 81,3% (Tableau A.3.27.1).

La taille moyenne des ménages dirigés par des personnes handicapées est de 2,77 personnes. Ces ménages comptent en moyenne 2,86 hommes contre 2,14 femmes (Tableau A.3.28.1). On constate que 35,45 % des ménages ont entre 2 et 4 personnes et 29,4% des ménages ont entre 5 et 7 personnes.

La majorité des ménages dirigés par des personnes handicapées sont dans les habitations à deux pièces (Tableau A.3.29.1). Les ménages qui occupent une pièce sont estimés à 24,6% de l'ensemble. On observe, quel que soit le milieu de résidence, que les ménages dirigés par les personnes handicapées préfèrent les habitations à deux pièces et les ménages dirigés par une femme sont les plus nombreux à vivre dans ces habitations.

3.3.2.5 Caractéristiques des personne âgée de 60 ans et plus

Cette section traite uniquement des ménages dirigés par des personnes dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans. Les données montrent que ces ménages sont au nombre de 403 740 soit 17,2% de l'ensemble des ménages.

Une forte proportion des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus est sans niveau d'instruction (89,1%) (Tableau A.3.30.1). Les ménages dirigés par les femmes sont plus nombreux (93,6%) que ceux dirigés par les hommes (88,3%).

Dans l'ensemble du pays, la taille moyenne des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus est de 2,87 personnes. Les hommes sont plus nombreux (3,01 homme/ménage en moyenne) que les femmes (2,11 femmes/ménages en moyenne) (Tableau A.3.31.1). Les ménages dont le nombre de personnes est compris entre 2 à 4 sont les plus nombreux (32,7%).

Les données montrent que 29,5% des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus sont dans les habitations à deux pièces (Tableau A.3.32.1) ; 18,4% et 17,8% sont respectivement dans les habitations à une et trois pièces.

CHAPITRE IV : HABITAT ET CADRE DE VIE

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur les caractéristiques de l'habitat, du logement et de l'équipement. L'analyse du confort a permis de classer les ménages en ménages confortables, peu confortables et non confortables.

4.1. Typologie de l'habitat

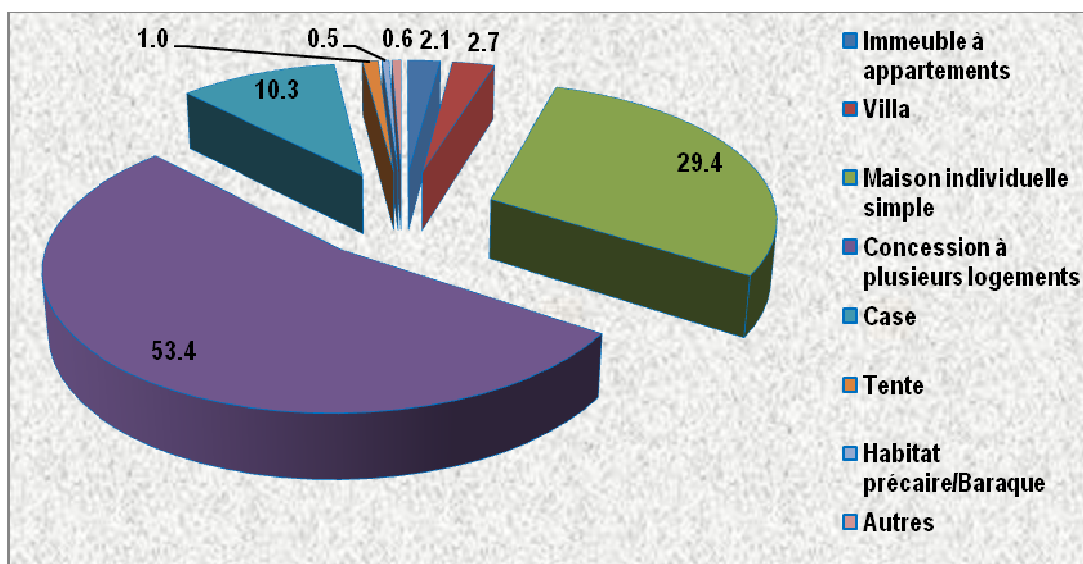
L'habitat est étudié selon un certain nombre de caractéristiques qui déterminent la qualité du logement, donnent des informations sur les conditions de vie des ménages qui occupent ces logements et permet d'orienter les autorités dans la planification et la mise en œuvre de programmes et politiques en matière d'habitat.

Ce chapitre se propose d'analyser les caractéristiques de l'habitat en s'intéressant davantage à la taille des concessions, le type d'habitation, le type de matériau de construction et les conditions d'assainissement.

4.1.1. Types d'habitat

Le type d'habitation correspond au logement, le type de local, maison ou bâtiment habité par le ménage. L'information a été obtenue sur terrain par observation du bâtiment ou du local servant de logement pour le ménage. Il ressort des résultats que les concessions à plusieurs logements constituent le type d'habitat dominant avec 53,4%, suivi du type de maison individuelle simple (29,4%). Bien qu'insignifiant en pourcentage (0,5%), un certain nombre (10 574) de ménages vivent dans des conditions précaires en ce qui concerne l'habitat.

Graphique 4.1 Répartition des habitats suivant le type



Source : RGPH 2009, INSTAT

Type d'habitat selon la région

Dans l'ensemble, les immeubles à appartement représentent 2,1% et se trouvent beaucoup plus à Bamako avec 8,5%, suivi de Kayes (2,0%) et Koulikoro (1,8%). Ce type de bâtiment est plus fréquent en milieu urbain que rural, quel que soit la région.

Les villas aussi sont plus représentées à Bamako avec 12,7%, suivi de Koulikoro et Kayes avec respectivement 2,4% et 2,4%. Dans les régions, ce type de bâtiment est plus fréquent en milieu urbain que rural même si les proportions restent très faibles.

Les maisons individuelles simples représentent 29,4% de l'ensemble des types de bâtiment avec une répartition plus ou moins équilibrée entre le milieu rural et le milieu urbain. C'est dans la région de Mopti que ce type est dominant avec 42,1%, suivi de Gao (34,5%), Tombouctou (33,4%) et Ségou (33,2%). L'écart entre les régions n'est pas considérable.

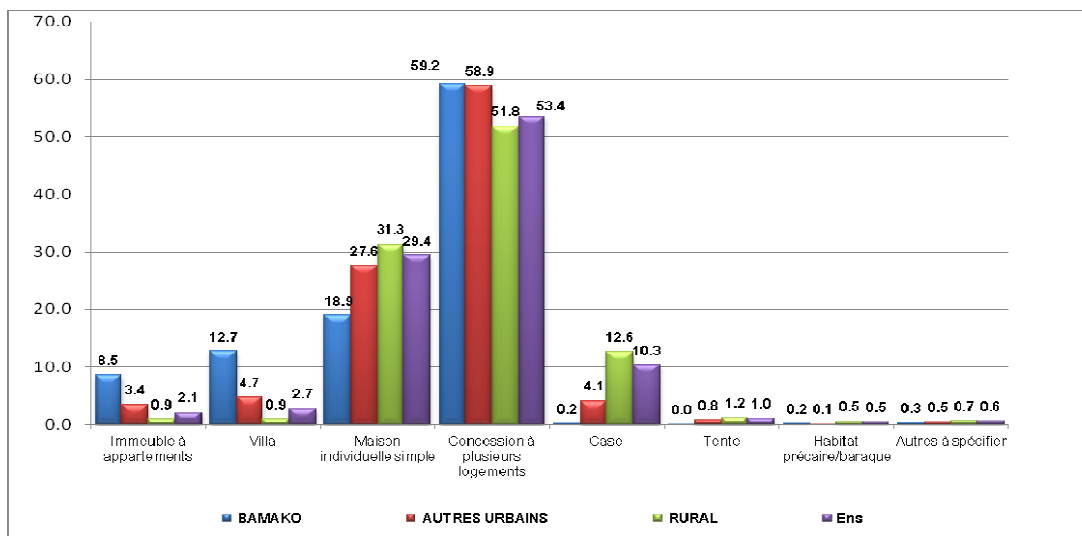
Quant aux concessions à plusieurs logements, elles constituent la portion la plus importante (51,8%). D'une région à l'autre, on observe une légère variation des proportions. Ségou a la proportion la plus élevée avec 61% contre 10,3% à Kidal comme la plus faible proportion.

Dans toutes les régions, les cases prédominent en milieu rural, contrairement au milieu urbain. Les tentes sont des habitats de types adaptés aux populations nomades c'est pourquoi les plus grandes proportions sont observées dans les régions du nord : Kidal (47,0%), Gao (9,0%) et Tombouctou avec (5,7%). Les tentes se trouvent surtout en milieu rural. La présence d'habitats précaires bien que faible est plus accentuée en milieu rural et dans la région de Sikasso avec 1,5%. Ce résultat confirme la plus grande pauvreté dans la région de Sikasso comparativement aux autres régions du pays.

4.1.2. Nombre de pièces et occupation

Quel que soit le milieu de résidence, les concessions à plusieurs logements demeurent le type d'habitat dominant (graphique 4.2). Les habitats de type tente, habitat précaires et autres sont ainsi rares quel que soit le milieu. Les immeubles à appartements et les villas, considérés comme des constructions de haut standing, sont beaucoup plus visibles en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans le milieu urbain, il y a une nette prédominance de ces types de constructions à Bamako. La proportion des immeubles à appartements est de 8,5% à Bamako contre 3,4% pour autres urbains et celles les villas sont de 12,7% à Bamako contre 4,7% pour autres urbains. En milieu rural, les types dominants sont les concessions à plusieurs logements (51,8%), les maisons individuelles simples (31,3%) et les cases (12,6%). Quant aux ménages vivants dans les habitats précaires, ils représentent un ménage sur deux cent en milieu rural contre un sur mille en autres urbains et deux sur mille à Bamako. La précarité de l'habitat en milieu urbain est ainsi plus accentuée à Bamako que dans les autres milieux urbains.

Graphique 4.2 : Répartition des habitats selon le type et le milieu de résidence



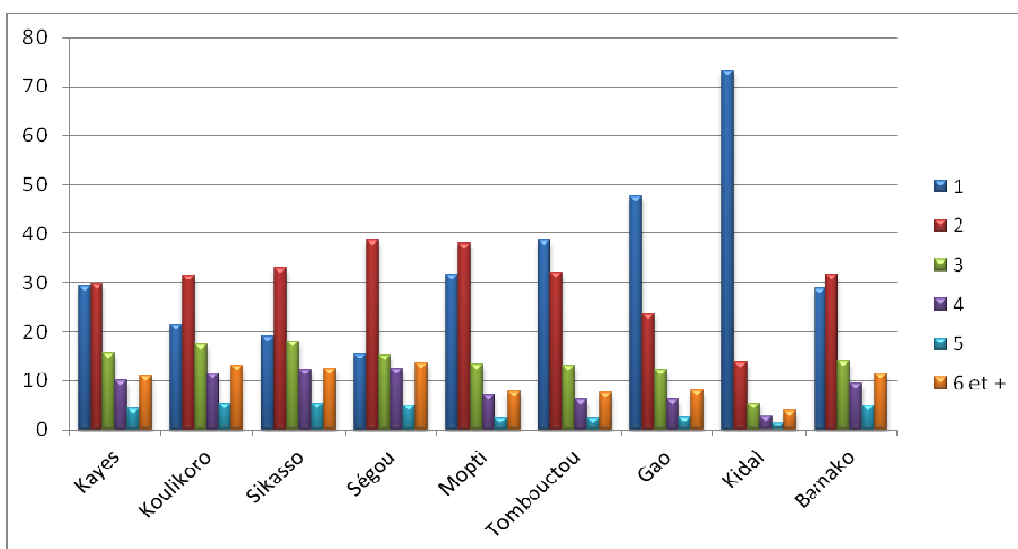
Source : RGPH 2009, INSTAT

4.4.1. Nombres de pièces occupées

Le graphique 4.1 montre que dans l'ensemble, les ménages ont tendance à occuper les deux pièces dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Bamako, et une seule pièce dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

Le nombre moyen de personnes par pièce est le plus faible dans la région de Kidal (1,7 personne) et le plus élevé à Koulikoro (3,6 personnes). Le nombre moyen de personnes qui dorment dans une même pièce est en général assez élevé dans les régions. A Bamako, il y a en moyenne 3,16 personnes par pièce. Cet indicateur reflète la dureté des conditions de vie des ménages à cause des problèmes de logement.

Graphique 4.3 : Répartition des ménages par le nombre de pièces occupées selon la région



Source : RGPH 2009, INSTAT

Dans l'ensemble, les ménages ont une forte propension à occuper des unités d'habitation à deux pièces. En effet, 33,4% d'entre eux occupent des unités à deux pièces suivies des unités à une pièce (25,7%), trois pièces (15,3%) et six pièces avec (11,2%). Les habitats de quatre pièces et cinq pièces sont rares, respectivement 10,2% et 4,4%.

Cette tendance reste la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, il faut souligner que les habitats à une pièce sont relativement plus nombreux en milieu rural (467 413) comparativement au milieu urbain (134 677).

Le nombre moyen de personnes par pièces est de 3,30 pour l'ensemble contre 3,64 pour autres milieux urbains et 3,28 en milieu rural. On observe un entassement par pièce plus important en milieu urbain, probablement à cause d'un accès plus facile au logement en milieu rural.

Tableau 4.2 : Répartition de l'habitation par nombre de pièces occupées et nombre moyen de personne par pièce selon le milieu de résidence.

Nombre de pièces occupées	Milieu de résidence							
	Bamako		Autres urbains		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	82355	28,9	52322	22,5	467413	25,6	602090	25,7
2	89926	31,6	77187	33,3	613198	33,6	780311	33,4
3	39672	13,9	36526	15,7	281633	15,5	357831	15,3
4	26780	9,4	25282	10,9	184808	10,2	236870	10,1
5	13911	4,8	11764	5,1	76649	4,2	102324	4,4
6	32189	11,3	29100	12,5	199285	10,9	260574	11,2
Total	284833	100	232181	100	1822986	100	2340000	100
Nombre moyen de	3,16		3,64		3,28		3,30	

Source : RGPH 2009, INSTAT

Le nombre moyen de personne par pièce mesure la densité d'occupation du logement. C'est un indicateur intéressant pour la mise en œuvre des politiques de l'habitat. Bon indicateur de promiscuité, il est utilisé en milieu urbain pour mesurer les besoins des populations en matière d'habitats. La promiscuité est un facteur favorisant la propagation de certaines maladies contagieuses et constitue ainsi un indicateur pertinent de suivi de la santé de la population.

D'une manière générale, c'est dans les habitations à 1 pièce que l'on trouve le plus grand nombre de personnes par pièce (4,09 personnes). La densité d'occupation varie entre 4 personnes/pièce (habitats à 1 pièce) et 2 personnes/pièce (habitats de 6 pièces et plus). Plus le nombre de pièces est réduit plus la densité d'occupation est forte.

A l'exception des habitations à une pièce, on remarque que Bamako a le plus grand nombre de personnes par pièce. Cette situation témoigne des difficultés d'accès au logement dans le district de Bamako.

Tableau 4.3 : Répartition (%) du nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence

Nombre de pièces	Nombre moyen de personnes par pièces			
	Bamako	Autres urbains	Rural	Ensemble
1	3,61	4,00	4,18	4,09
2	2,76	2,65	2,66	2,67
3	2,42	2,28	2,32	2,33
4	2,15	1,99	2,01	2,03
5	1,97	1,80	1,83	1,85
6 et plus	1,79	1,55	1,49	1,53
Ensemble	2,45	2,38	2,42	2,42

Source : RGPH 2009, INSTAT

4.1.3. Statut d'occupation

Le tableau 4.5 révèle que dans l'ensemble, 73,4% des ménages sont propriétaires de leur unité de logement. Les logés gratuitement représentent 13,8% et les locataires 11,8% dont 0,8% de location vente.

En milieu rural, comme la terre est acquise moins facilement qu'en milieu urbain, les propriétaires sans titre foncier représentent à eux seuls 62,7%. En prenant en compte toute les modalités de la propriété, en milieu rural, huit ménages sur dix sont propriétaires de leur unité d'habitation (79,8%). La location de logement est insignifiante en milieu rural.

Concernant l'acquisition des parcelles à usage d'habitation, la situation inverse s'observe en milieu urbain. Comme signalé dans le contexte, la spéculation foncière fait qu'une grande partie de la population n'a pas accès aux parcelles à usage d'habitation. C'est ainsi qu'en milieu urbain, dans l'ensemble, la moitié des ménages est propriétaire de son unité d'habitat mais les propriétaires avec titre ne représentent que 10,9% dont 13,3% à Bamako et 8,6% pour autres urbains. Il faut signaler la forte proportion des ménages en location (42,6%) à Bamako et dans les autres milieux urbains (27,8%).

Le cas des logés gratuitement qui représentent 10,4% à Bamako et 11,3% en autre milieux urbains témoigne une marque de solidarité et d'entre-aide qui demeure une valeur traditionnelle au Mali. Avec la politique des logements sociaux mise en œuvre dans les chefs lieux de régions et de cercles, les locations vente ne sont pas négligeables même si les proportions restent faibles, 1,9% à Bamako et 1,7% dans autres milieux urbains.

Concernant la répartition par région, on observe dans toutes les régions une forte proportion des propriétaires sans titre, variant entre 55% et 69,2% sauf à Bamako où ce taux n'est que de 21,1%. Par contre, la proportion des locataires reste faible dans toutes les régions, variant entre 3,8% à Tombouctou (plus faible) et 7,3% à Kidal (plus élevé) sauf à Bamako où la proportion est largement au dessus de la moyenne (42,6%). Il en est de même pour les propriétaires avec titre foncier avec une faible proportion dans

toutes les régions, entre 3 et 5%, sauf Bamako où la proportion (13,3%) est largement au dessus de la moyenne (5,1%).

Le statut d'occupation est marqué par une forte proportion des propriétaires sans titre surtout en milieu rural et une très forte proportion des locataires à Bamako.

Tableau 4.5 : Répartition des ménages par statut d'occupation de l'habitation selon le milieu de résidence

Statut d'occupation	Bamako		Autres urbains		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Propriétaire avec titre foncier	36995	13,3	19264	8,6	61638	3,5	117897	5,2
Propriétaire sans titre foncier	58924	21,1	88940	39,5	1121284	62,7	1269148	55,4
Co-propriétaire	27917	10,0	23602	10,5	244027	13,6	295546	12,9
Locataire	118818	42,6	62541	27,8	69603	3,9	250962	10,9
Location vente	5394	1,9	3806	1,7	10117	0,6	19317	0,8
Logé gratuitement	29125	10,4	25344	11,3	263252	14,7	317721	13,8
Autres à spécifier	1889	0,7	1615	0,7	18564	1,1	22068	0,9
Total	279062	100	225112	100	1788485	100	2292659	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

4.1.4. Habitat et concession

Comme les ménages, le nombre de concessions aussi a connu une évolution très rapide entre 1976 et 2009, passant de 660 557 à 1 248 257 soit un doublement en 30 ans. Le nombre de concession est resté beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain en raison du poids de la population rurale mais aussi à cause de l'acquisition plus facile d'une parcelle à usage d'habitation en milieu rural. Quelque soit le milieu, et l'année de recensement, le ratio ménage/concession est stable, variant entre un et deux ménages par concession. Le ratio population/concession montre qu'il y a une forte densité de la population dans les concessions. Cette densité varie d'une région à l'autre et est fortement tributaire de l'effectif de la population. Ce ratio est de 15,35 à Kayes contre 5,75 à Kidal.

Tableau 4.15 : Evolution intercensitaire des concessions, des ménages et des ratios par milieu de résidence.

	Milieu	Population résidente	Nombre de concessions	Nombre de ménages	Ratios	
					Ménages /concession.	Population/ concession
2009	Rural	11 253 935	979 289	1834695	1,87	11,49
	Urbain	3 274 727	268 968	520598	1,93	12,17
	Total	14 528 662	1 248 257	2355293	1,88	11,63
1998	Rural	7 165 494	649 853	1 195 291	1,84	11,03
	Urbain	2 645 416	246 938	421 732	1,71	10,71
	Total	9 810 910	896 791	1 617 023	1,8	10,94
1987	Rural	6 006 059	621 097	1 081 134	1,74	9,67
	Urbain	1 690 289	166 686	282 945	1,7	10,14
	Total	7 696 348	787 783	1 364 079	1,73	9,77
1976	Rural	5 318 089	559 862	1 054 603	1,88	9,5
	Urbain	1 076 829	100 695	199 199	1,98	10,69
	Total	6 394 918	660 557	1 253 802	1,9	9,68

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau 4.16 : Répartition du nombre de concessions et de ménages et de ratios par région..

Région	Population résidente	Nombre de concessions	Nombre de ménages	Ratios	
				Ménages /concession	Population /concession
Kayes	1993615	129 870	305742	2,35	15,35
Koulikoro	2422108	191 593	365446	1,91	12,64
Sikasso	2643179	197 621	406774	2,06	13,37
Ségou	2338349	226 311	387688	1,71	10,33
Mopti	2036209	209 651	378752	1,81	9,71
Tombouctou	674793	76 887	121662	1,58	8,78
Gao	542304	67 181	90205	1,34	8,07
Kidal	67739	11 788	12643	1,07	5,75
Bamako	1810366	137 355	286381	2,08	13,18
Total	14528662	1 248 257	2355293	1,89	11,64

Source : RGPH 2009, INSTAT

4.2. Caractéristiques de l'habitat

4.2.1. Principal matériau des murs

Les murs des habitations sont à base de matériaux locaux (Tableau A.4.12). En effet, 68,4% des habitations ont leurs murs en banco et 14,8% leurs murs en dur. Les murs en semi dur et en bois/paille représentent respectivement 8,3% et 6,0%.

Le milieu rural, dans l'ensemble, reste dominé par les habitations dont les murs sont en Banco (79,9%). Environ huit ménages sur dix de ce milieu vivent dans des habitations dont les murs sont en Banco. En

milieu urbain, la proportion des murs en banco est de 27,7 %. S'agissant des murs en dur, la proportion en milieu urbain est de 48,2% (environ la moitié) contre 4,4% en milieu rural.

L'ensemble des régions est dominé par les murs en banco surtout en milieu rural. Le district de Bamako est une particularité avec 61,8% d'habitations ayant des murs en dur, 23,4% en semi dur et seulement 13,7% en Banco.

Au Mali, les habitations en dur et semi dur sont le propre du milieu urbain et surtout des grandes villes.

4.2.2. Principal matériau du toit

Au niveau national, les habitations dont le toit est en banco sont les plus nombreuses (46,3%). Les toitures en tôle seulement et en chaume représentent respectivement 29,3% et 10,7%.

Le milieu urbain est fortement marqué par la prédominance des habitations à toiture en tôle (55,9%), tout le contraire du milieu rural dominé par des toitures en banco (55,2%) suivies des toitures en tôle avec 21,7%.

Pour les régions, les mêmes tendances demeurent, mais il faut signaler tout d'abord le cas particulier du milieu urbain de la région de Kayes où on observe une proportion relativement élevée des habitations avec toiture en béton (22,1%), proportion très proche de celle de la capitale Bamako (26,9%). A part ces deux localités la proportion des habitations avec toiture en béton est très faible dans toutes les autres régions. Le cas de la région de Kidal est aussi à signaler concernant les habitations à toitures autres qui représentent une proportion de 68,7% dans l'ensemble avec 81,2% en milieu rural et 48,5% en milieu urbain. Ceci s'explique par l'habitat type de la région qui est la tente.

4.2.3. Principal matériau du sol

Dans l'ensemble du pays, 65,5% des habitations ont leur sol en terre battue avec une proportion plus élevée en milieu rural (79,2%) qu'en milieu urbain (16,9%). La majorité (69,5%) des ménages urbains utilisent le ciment comme matériau du sol contre 14,2% en milieu rural. Le carreau est l'apanage des ménages urbains. Le ciment est le matériau le plus utilisé en milieu urbain et la terre battue le plus utilisé en milieu rural à l'exception de Gao et Kidal où la population est concentrée autour des milieux urbains et de Bamako qui n'a pas de milieu rural.

Compte tenu des caractéristiques de l'habitat, on peut dire que les conditions de vie des ménages en termes d'habitats, sont meilleures en milieu urbains comparativement au milieu rural. Ceci peut être un mobil d'attraction des populations rurales par les villes.

4.3. Energie et eau

4.3.1. Mode d'éclairage

L'accent est mis ici sur le mode d'éclairage usuel du ménage. Huit principaux modes d'éclairage ont été retenus : l'électricité (EDM), électrification rurale/plate forme multifonctionnelle, groupe électrogène, panneau solaire, gaz, lampe à pétrole, lampe à huile, la torche (piles) et les autres modes d'éclairage.

Dans l'ensemble du pays, la disponibilité (15,3%) de l'électricité (EDM) dans les ménages reste faible (Tableau A.4.7.1). Seulement un ménage sur dix utilise l'électricité du réseau EDM. Cette proportion a connu une évolution importante, passant de 3,6% en 1987 à 5,9% en 1998 pour atteindre 15,3 en 2009. Même si cette évolution est significative, des efforts restent à fournir dans le domaine. Plus de deux ménages sur cinq (44,9%) se servent de la lampe à pétrole comme source usuelle d'éclairage. Cette proportion décroît de 83,1% en 1987 à 76,2% en 1998. Cette décroissance se fait certainement au profit du réseau électrique EDM et surtout de l'électrification rurale même si sa proportion demeure faible.

Quel que soit le milieu de résidence, la lampe à pétrole est le mode d'éclairage qui prédomine à des fréquences de 48,9% dans le milieu rural et 30,6% dans le milieu urbain. Les services EDM (électricité), dans le milieu urbain, sont sans surprise sollicités par la majorité des ménages (60,3%).

L'électricité EDM est surtout utilisée par les ménages urbains quelque soit la région. Les ruraux s'éclairent beaucoup plus avec la lampe à pétrole et les torches à piles. A Bamako, plus de sept ménages sur dix utilisent l'électricité EDM comme principale source d'éclairage, les autres sources sont utilisées par une faible proportion.

4.3.2. Mode d'approvisionnement en eau de boisson

Le mode d'approvisionnement en eau est la source d'approvisionnement en eau utilisée par le ménage (la provenance de l'eau utilisée dans le ménage). Sept principaux modes d'approvisionnement en eau ont été retenus : le robinet, les forages, les puits aménagés, les puits traditionnels, les bornes fontaine, les eaux de surface et les autres modes d'approvisionnement.

Dans l'ensemble du pays, 37,4% des ménages utilisent les puits traditionnels et 24,3% les puits aménagés. La proportion des ménages utilisant l'eau du robinet a cru de façon régulière entre les trois derniers recensements. Elle était de 3,8% en 1987, 5,8% en 1998 et 12,5% en 2009. Malgré cette croissance entre les trois recensements, la proportion reste insuffisante. Cette faible proportion pourrait s'expliquer par le faible revenu de la population mais aussi et surtout le coût élevé des frais d'installation, de raccordement au réseau EDM.

La proportion des ménages utilisant une source d'eau meilleure est le pourcentage des ménages qui utilisent l'un des types suivants d'approvisionnement en eau de boisson : robinet, forage, puits aménagés et borne fontaine et la proportion des ménages utilisant une source d'eau non meilleure utilisent l'un des types suivants d'approvisionnement en eau : puits traditionnel, eaux de surface. Ces indicateurs permettent de contrôler l'usage des sources d'eau meilleures en partant de l'hypothèse que ces sources d'eau meilleures donnent accès à l'eau potable. Le Tableau A.4.8 indique que 57,5% des ménages s'approvisionnent à une source d'eau meilleure dans l'ensemble du pays. Cette proportion est de 79,2% en autre milieu urbain et 80,2% à Bamako.

Il faut noter que 37,4% des ménages s'approvisionnent en eau de boisson dans les puits traditionnels dont 42,8% de ces ménages résident en milieu rural. Les eaux de surface sont surtout utilisées par les populations riveraines des cours d'eau. C'est ainsi que dans les régions comme Gao, Tombouctou, Kayes et Mopti (zone inondée) on a enregistré respectivement 20,7%, 11,4%, 9,4% et 6,7% de ménages s'approvisionnant encore en eau de surface.

4.3.3. Principales sources d'énergie pour la cuisine

Les principales sources d'énergie utilisées pour la cuisine sont : électricité, gaz, pétrole, bois de chauffe, charbon de bois, déchets d'animaux, four solaire et les autres sources d'énergie.

Dans l'ensemble du pays, les ménages utilisent couramment comme source d'énergie pour la cuisine le bois de chauffe (78,6%), suivi du charbon de bois (15,3%). Au Mali, l'utilisation de l'électricité et du gaz pour la cuisine est marginale, 0,2% pour l'électricité et 0,7% pour le gaz.

4.4. Habitat et assainissement

Les commodités utilisées par les ménages serviront à évaluer les conditions de vie environnementales de ces derniers. Le maintien d'un environnement sain dépend en grande partie de la gestion des ordures ménagères des eaux usées et du type d'aisance. Les ordures ménagères, les eaux usées et les matières fécales non évacuées convenablement favorisent les maladies, en attirant les insectes vecteurs de transmission des microbes.

4.4.1. Types d'aisance

Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut être, intérieur privé avec chasse d'eau, extérieur privé avec chasse d'eau, commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau, une latrine privée, une latrine commune, dans la nature ou autres.

Dans le tableau A.4.10, plus de la moitié (54,3%) des ménages utilisent les latrines communes, et 14,7% des ménages utilisent des latrines privées. La proportion des ménages utilisant comme type d'aisance l'intérieur et l'extérieur privé avec chasse d'eau est de 2,7%. Cette proportion est très faible dans les régions.

Plus de deux ménages sur dix (21,2%) utilisent la nature comme lieu d'aisance. Ce type d'aisance est plus pratiqué dans le milieu rural (26,4%) que dans le milieu urbain (2,8%).

L'utilisation des sanitaires modernes (intérieur privé avec chasse d'eau, extérieur privé avec chasse d'eau et commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau) ne sont utilisés que seulement par 8,8% des ménages avec une très faible proportion en milieu rural (6,3%) comparativement au milieu urbain (17,7%) surtout dans le district de Bamako.

4.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Le tableau A.4.11 indique que 35,1% des ménages utilisent comme mode d'évacuation des eaux usées « dans la nature ». On observe 30,3% et 19,1% de ménages évacuant le plus souvent les eaux usées respectivement dans la rue et dans la cour. La proportion des ménages utilisant comme mode d'évacuation des eaux usées le réseau d'égout est très faible (0,5%). Ces chiffres montrent que la plupart de nos ménages vivent dans un environnement mal sain, source de maladies et surtout du paludisme. Environ 84,5% soit plus de huit ménage sur dix utilisent des modes d'évacuation non adéquats. Il s'agit de la cour, la rue et la nature. La proportion est très élevée aussi bien en milieu rural (91,1%) qu'en milieu urbain (61,1%).

4.4.3. Mode d'évacuation des ordures ménagères

En ce qui concerne les ordures ménagères, le pays connaît d'énormes difficultés. Le tableau A.412 nous révèle que 37,3% des ménages utilisent le tas d'immondice comme principal mode d'évacuation des ordures ménagères, avec 43,1% en milieu rural contre 16,6% en milieu urbain. La nature comme mode d'évacuation des ordures est sollicitée par 29,3% des ménages avec 34,4% en milieu rural contre 11,1% en milieu urbain. Il faut signaler le cas particulier de Bamako où 58,5% des ménages ont recourt aux GIE, 11,1% au ramassage privé et 7,2% à la poubelle collective. Même à Bamako, une proportion non négligeable (8,1%) des ménages continue encore à utiliser les tas d'immondice comme principal mode d'évacuation des ordures ménagères

4.5. Confort des ménages

Une dichotomisation des variables relatives aux caractéristiques de l'habitat et leurs équipements nous a permis de faire une classification des ménages en niveau de vie élevé (confortable), niveau de vie moyen (peu confortable) et niveau de vie faible (non confortable).

4.5.1 Confort des ménages suivant le milieu de résidence

D'une manière générale, les conditions de vie des ménages en termes d'habitation, ne sont pas aussi précaires qu'il y paraît à première vue. Seulement 16,7% des ménages sont dans des conditions non confortables, plus de cinq ménages sur dix vivent dans le confort (56,6%) et environ trois ménages sur dix vivent dans des conditions très confortables.

L'analyse par milieu de résidence nous révèle une forte densité des ménages dans le confort en milieu rural, 58,7% contre 49,5 en milieu urbain. La situation inverse se produit dans les deux extrêmes. Il y a plus de ménages dans des conditions très confortables (30,0%) en milieu urbain qu'en milieu rural (25,6%) et les ménages précaires sont 20,5% en milieu urbain contre 15,7% en milieu rural. Cette situation pourrait s'expliquer par les habitudes et coutumes en matière d'habitats. Car un habitat précaire en milieu urbain peut être considéré dans certains milieux sociaux comme confortable ou très confortable.

Tableau 4.17 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le niveau de confort

Confort	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Pas Confortable	20,5	15,7	16,8
Confortable	49,5	58,7	56,6
Très confortable	30,0	25,6	26,6
Ensemble	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

4.5.2. Confort des ménages suivant la région :

Quelle que soit la région, la proportion des ménages dans le confort reste la plus élevée. La région de Mopti est toute particulière avec une situation antagoniste aux deux extrêmes ; peu de ménages vivant dans le confort (7,6%) et beaucoup de ménages dans des conditions très confortables (42,6%). Concernant les ménages vivant dans les conditions très favorables, la région de Mopti est suivie par celles de Kayes (35,3%), Tombouctou (32,7) et Bamako avec 27,6%. Bamako a la plus forte proportion de ménages vivant dans la précarité en termes d'habitat (22,8%).

Tableau 4.18 : Répartition (%) du statut du confort des ménages par région

Région	Pas confortable	Confortable	Très confortable	Total
Kayes	18,9	45,8	35,3	100
Koulikoro	20,3	60,5	19,2	100
Sikasso	18,7	58,5	22,7	100
Ségou	16,8	71,0	12,2	100
Mopti	7,6	49,8	42,6	100
Tombouctou	12,9	54,3	32,7	100
Gao	11,6	59,0	29,4	100
Kidal	10,9	77,9	11,2	100
Bamako	22,8	49,6	27,6	100
Total	16,8	56,6	26,6	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le 4^{ème} RGPH réalisé en avril 2009, a dénombré un total de 2 359 336 ménages dont 4 043 collectifs et 2 355 293 ordinaires. Ce rapport a mis l'accent sur les ménages ordinaires compte tenu du nombre relativement faible des ménages collectifs. Le nombre de ménages augmente à un rythme élevé et si cette tendance est maintenue, dans dix ans, le pays comptera environ 3 277 706 ménages.

La taille moyenne des ménages est de 6,2 en 2009. Cette taille a connu une légère hausse par rapport à 1998. Le nombre moyen de personnes par pièce reste élevé soit 3,3 personnes. Ce taux de promiscuité élevé témoigne de la difficulté d'accès au logement surtout en milieu urbain où le taux est 3,64 personnes par pièces.

La grande partie des ménages est dirigée par un homme (87%) contre 13% de ménages dirigés par les femmes ce qui est conformes aux normes culturelles. La femme n'est chef de ménage que de manière circonstancielle. Avec un âge moyen de 45,3 ans, quel que soit le sexe, les chefs de ménage sont en majorité jeunes.

Environ 15,3% des ménages utilisent le réseau EDM comme source d'éclairage et une proportion considérable utilise encore la lampe à pétrole (44,9%) et les torches à piles (32,3%).

Les ménages qualifiés de vulnérables constituent une portion importante des ménages et méritent une attention particulière.

Il ressort de cette analyse que pour la plupart des ménages, les murs et le toit des habitations sont en banco et le sol revêtu en terre battue. Le Banco reste le matériau de construction le plus utilisé.

Des efforts restent à faire en matière d'environnement et assainissement qui connaît deux problèmes majeurs : (i) l'utilisation du bois de chauffe par la majorité écrasante (78,6%) des ménages et (ii) l'usage de modes d'évacuation non commodes des eaux usées (cour, rue, nature et autres) par plus de huit ménages sur dix (85,7%). On peut y ajouter l'usage de modes d'évacuation des ordures ménagères non commodes (tas d'immondices, fossé, rue, nature et autre) par 80,0% des ménages. Ce sont autant de menaces pour l'environnement et pour la santé publique.

Il ressort des résultats que le nombre de ménages augmente à un rythme élevé et que dans dix ans, le pays comptera environ 3 277 706 ménages. On peut alors inviter les autorités concernées à prendre des mesures adéquates pour juguler la crise du logement qui risque de s'aggraver dans les années à venir. Plus précisément : (i) accroître l'offre de logements sociaux dans les communes urbaines, (ii) formuler et mettre en œuvre des politiques foncières volontaristes en faveur du logement.

En dépit des efforts déjà consentis pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations, les autorités doivent : (i) multiplier le nombre de forages en milieu rural, (ii) renforcer les capacités de la SOMAGEP à étendre son réseau tout en réduisant les coûts de branchement, (iii) réduire surtout le coût d'abonnement au réseau EDM, (iv) intensifier la politique d'électrification rurale de l'AMADER.

De vastes campagnes de reboisement et d'ensemencement des plants pourraient servir à réduire l'impact de la coupe de bois sur la forêt.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe et al. (1995).-Les familles dakaroises face à la crise.- Paris / Dakar, ORSTOM / CEPED / IFAN, 209p.

Antoine PHILIPPE, Henri CI. (1983). - Urbanisation et Dimension du Ménage. Le cas d'Abidjan. Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Vol. XIX, n°3, pp 295-310.

BLAIZEAU, D. et DUBOIS, J-L., 1989, Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement. Tome II : Collecter les informations. Méthodologie, Ministère français de la Coopération et du Développement, Paris, 312 p.

Code du mariage et de la tutelle, LOI NO62-17 AN-RM DU 3 FEVRIER 1962.

Code de l'eau au Mali, La loi N°02- 006/ DU 31 JAN.200231.

Colloque international, femmes, islam, et droit de la famille au mali l'islam dans les sociétés de l'Afrique subsaharienne. Défis et réponses.

Commission des statistiques des nations unies et commission économique pour l'Europe (1988). - Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 1990 dans la région de la CEE. - Normes et études statistiques n°40, Nations Unies, New York.

CONAPO (2000). - Politique nationale de population. - Ministère de l'économie et des finances, Conseil national de la population, révision n°1, Ouagadougou, 66 p.

CONOMBO Joseph (1989).- M'Ba Tinga. Traditions des mossés dans l'empire du MooghoNaba.- Mémoires africaines, l'Harmattan, 185 pages.

KOUAOUUCI A. (1984). - Rapport familiaux et migration: le cas des maghrébins en Europe.

LOI N°01-105/ DU 10 DEC. 2001 relative au financement de l'habitat. L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 16 novembre 2001.

MARIE A. (1997). - Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine, in PILON M. et al. (Eds): Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines, Les Études du CEPED, n°15, Paris, pp 279-299.

MOINI Réza (1984). - Quelques aspects démographiques du ménage et de la famille en Iran, in Les familles d'aujourd'hui : démographie et évolution récente des comportements familiaux, Colloque de Genève (17-20 septembre 1984), n°2, AIDELF, Paris.

NATIONS UNIES, 1965, Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages. Guide pratique pour les enquêtes sur les niveaux de vie. Etudes méthodologiques, Série F, n° 10, New York, 206 p.

NGOM P. (1987). - La typologie des ménages en milieu urbain comme outil d'analyse sociodémographique. Mémoire de fin d'études démographiques, IFORD, Yaoundé, 83p.

Ordonnance N°00-027/P-RM DU 22 MARS 2000, portant code domaniale et foncier.

PNUD (2000). - Vaincre la pauvreté humaine, Rapport du PNUD sur la pauvreté, Paris, Economica, 289p.

Raymond MAYER (2002). - Histoire de la famille gabonaise.- Editions du LUTO, Libreville, Gabon, 269p.

INSTAT (l'Ex-DNSI, BCR), Avril 2009, 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat, Manuel de

l'agent recenseur du mali.

INSTAT (l'Ex-DNSI, BCR), Novembre 2009, 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat du mali, analyse des résultats définitifs thème 2 : état et structure de la population.

INSTAT(Madagascar), Janvier 1997, recensement général de la population et de l'habitat : Volume 2 rapport d'analyse tome vii ménage et habitat.

Comite national du recensement (BCR, Burkina-Faso), Octobre 2009 recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2006) : Analyse des résultats définitifs, THEME 10 : MENAGES ET HABITATIONS.

Institut national de la statistique et de l'analyse économique, Octobre 2003, recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3) : Analyse des résultats, Tome 4 : Ménages, condition d'habitation et pauvreté au Bénin.

DNSI (BCR), Juillet 2002, Recensement général de la population et de l'habitat du mali (1-14 Avril 1998) : Analyse : Conditions de vie des ménages et pauvreté.

Recueil des textes sur l'urbanisme et la promotion immobiliere, 2006, 220p.

VIGNIKIN K. et VIMARD P. (dir), 2005, Familles au Nord, familles au Sud. Bruylant Academia, Louvain-la-Neuve, 686 p.

VIMARD P. (1987). - Structures des ménages en pays Baoulé. - Études et recherches n°14, ENSEA, Abidjan, 40p.

WAKAM J. (1997). - Différenciation socio- économique et structures familiales au Cameroun, in PILON et al. (dir) : Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines. Les études du CEPED, n°15, Paris, pp 257-277.

WAKAM J. (2003). - L'accueil des personnes extérieures au noyau familial au Cameroun en période de crise : évolution et différenciation selon l'environnement et le statut socio-économique.- Cinquièmes journées scientifiques du réseau démographie de l'AUF, 23 au 26 juin 2003, Marseille, France.

WAKAM J., 1997, « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun », in PILON M. et al. (éds), Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines, Les Etudes du CEPED No.15, Paris, pp. 257-277

WAKAM J., 2000, Relations de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun, (Papier préparé pour le Quatrième atelier du projet sur l'analyse des recensements africains (ACAP), co- organisé par le Population Studies Center de l'Université de Pennsylvanie et l'IFORD, Yaoundé 4-6 septembre 2000).

WAKAM J., KUEPIE M. (1996). - Différence sexuelle entre chefs de ménage en matière d'accueil des étrangers au noyau familial. Le cas du Cameroun. - Papier présenté au séminaire international de Yaoundé du 5 au 7 février 1996 sur Femmes et gestion des ressources.

ANNEXES :

Tableau A. 2.3 : Répartition des ménages collectifs par région selon le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence						Mali		
	Urbain			Rural					
	Nombre de ménages	%	Effectif de Population	Nombre de ménages	%	Effectif de Population	Nombre de ménages	%	Effectif de Population
Kayes	186	12,7	1 710	860	33,3	5 903	1 046	25,8	7 613
Koulikoro	68	4,7	775	373	14,4	3 026	441	10,9	3 801
Sikasso	62	4,3	501	336	12,9	2 101	398	9,8	2 602
Ségou	97	6,6	1 209	423	16,4	3 925	520	12,8	5 134
Mopti	54	3,7	756	355	13,7	2 715	409	10,2	3 471
Tombouctou	25	1,7	214	95	3,7	717	120	2,9	931
Gao	21	1,4	179	108	4,2	715	129	3,2	894
Kidal	8	0,5	85	36	1,4	350	44	1,1	435
Bamako	936	64,3	9 748		0		936	23,2	10 684
Ensemble	1 457	100	15 177	2 586	100	19 452	4 043	100	35 565

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.4 : Répartition des ménages ordinaires par le mode de vie selon la région.

Région	Mode de vie des ménages				
	Sédentaire		Nomade		Mali
	Effectif de ménages	%	Effectif de ménages	%	Effectif de ménages
Kayes	304 351	99,5	1 391	0,5	305 742
Koulikoro	364 828	99,8	618	0,2	365 446
Sikasso	406 570	17,4	204	0,8	406 774
Ségou	387 591	100,0	97	0,0	387 688
Mopti	378 062	99,8	690	0,2	378 752
Tombouctou	114 826	94,4	6 836	5,6	121 662
Gao	81 907	90,8	8 298	9,2	90 205
Kidal	6 637	52,5	6 006	47,5	12 643
Bamako	286 381	100	0	0,0	286 381
Ensemble	2 331 153		24 140		2 355 293

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.5 : Répartition des ménages ordinaires par région selon le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence						Mali	
	Urbain			Rural				
	Effectif	% ménage	Population	Effectif	% ménage	Population	Effectif	Population
Kayes	42 820	8,3	277 955	262 922	14,3	1 715 660	305 742	1 993 615
Koulikoro	20 035	3,8	132 478	345 411	18,8	2 289 630	365 446	2 422 108
Sikasso	66 908	12,8	426 600	339 866	18,5	2 216 579	406 774	2 643 179
Ségou	31 506	6,1	200 468	356 182	19,4	2 137 881	387 688	2 338 349
Mopti	34 370	6,6	199 498	344 382	18,7	1 836 711	378 752	2 036 209
Tombouctou	15 264	2,9	87 552	106 398	5,8	587 241	121 662	674 793
Gao	18 491	3,5	113 841	71 714	3,9	428 463	90 205	542 304
Kidal	4 823	0,9	25 969	7 820	0,4	41 770	12 643	67 739
Bamako	286 381	55,0	1 810 366		0,0		286 381	1 810 366
Ensemble	520 598	100	3 274 727	1 834 695	100	11 253 935	2 355 293	14 528 662

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.6 : Evolution de l'effectif des ménages ordinaire de 1976 à 2009 par région

Région	Effectif des Ménages							
	1976		1987		1998		2009	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	155123	12	173874	13	209838	13	305742	13
Koulikoro	170440	14	173876	13	242502	15	365446	16
Sikasso	190009	15	211391	16	270085	17	406774	17
Ségou	219977	18	243258	18	279769	17	387688	16
Mopti	259193	21	267394	20	283912	18	378752	16
Tombouctou	108392	9	94954	7	97475	6	121662	5
Gao	76562	6	73549	5	70013	4	90205	4
Kidal	-	0	-	0	7976	0	12643	1
Bamako	74106	6	105394	8	157285	10	286381	12
Total	1253802	100	1344079	100	1617023	100	2355293	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.9.1 : Répartition (%) des ménages ordinaires selon le type et le milieu de résidence

Type de ménage ordinaire	BAMA KO		AUTRES URBAINS		RURAL		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ménage unipersonnel	24609	8,6	16210	6,9	80401	4,4	121220	5,2
Ménage nucléaire	102149	35,7	94003	40,2	999404	54,5	1195556	50,7
Ménage monoparental Masculin	2001	0,7	1732	0,7	15550	0,8	19283	0,8
Ménage monoparental Féminin	8653	3,1	10619	4,5	108270	5,9	127542	5,4
Ménage de famille élargie avec lien de parenté	98540	34,4	88775	37,9	575328	31,4	762643	32,4
Ménage de famille élargie sans lien de parenté	48316	16,8	21400	9,2	51395	2,8	121111	5,2
Ménage hétérogène	2113	0,7	1478	0,6	4347	0,3	7938	0,4
Total	286381	100	234217	100	1834695	100	2355293	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.10 : Evolution (%) de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence de 1976 à 2009

Milieu de résidence	1976	1987	1998	2009
Ensemble	5,10	5,64	6,07	6,2
Rural	5,04	5,56	5,99	6,1
Urbain	5,41	5,97	6,27	6,3

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.12 a : Répartition (%) des ménages selon la taille, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Taille ménage	URBAIN						RURAL						Ensemble					
	Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	34268	83,9	6551	16,1	40819	100	45862	57,1	34539	42,9	80401	100	80130	66,1	41090	33,9	121220	100
3	48492	83,8	9380	16,2	57872	100	187338	81,4	42707	18,6	230045	100	235830	81,9	52087	18,1	287917	100
2	32150	79,1	8528	20,9	40678	100	126559	74,5	43236	25,5	169795	100	158709	75,4	51764	24,6	210473	100
4	53963	85,6	9070	14,4	63033	100	198212	84,4	36616	15,6	234828	100	252175	84,6	45686	15,4	297861	100
5	53045	86,8	8043	13,2	61088	100	193530	87,1	28847	12,9	222377	100	246575	86,9	36890	13,0	283465	100
6	47745	87,7	6711	12,3	54456	100	181642	89,9	20285	10,1	201927	100	229387	89,5	26996	10,5	256383	100
7	40933	88,8	5125	11,2	46058	100	155940	92,4	12904	7,6	168844	100	196873	91,6	18029	8,4	214902	100
8	32866	89,8	3736	10,2	36602	100	124658	94,2	7777	5,8	132435	100	157524	93,2	11513	6,8	169037	100
9	24959	90,2	2714	9,8	27673	100	94926	95,3	4709	4,7	99635	100	119885	94,2	7423	5,8	127308	100
10-19	78536	91,6	7154	8,4	85690	100	273778	96,8	8997	3,2	282775	100	352314	95,6	16151	4,4	368465	100
20-29	5442	94,1	343	5,9	5785	100	10134	97,7	234	2,3	10368	100	15576	96,4	577	3,6	16153	100
30 et +	801	94,9	43	5,1	844	100	1247	98,6	18	1,4	1265	100	2048	97,1	61	2,9	2109	100
Ensemble	453200	87,1	67398	12,9	520598	100	1593826	86,8	240869	13,2	1834695	100	2047026	86,9	308267	13,1	2355293	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.12 b : Répartition (%) des ménages selon la taille, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Taille ménage	URBAIN						RURAL						Ensemble					
	Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	34268	7,6	6551	9,7	40819	7,8	45862	2,8	34539	14,4	80401	4,4	80130	3,9	41090	13,3	121220	5,2
3	48492	10,7	9380	13,9	57872	11,2	187338	11,7	42707	17,7	230045	12,5	235830	11,5	52087	16,9	287917	12,2
2	32150	7,1	8528	12,6	40678	7,8	126559	7,9	43236	17,9	169795	9,3	158709	7,7	51764	16,8	210473	8,9
4	53963	11,9	9070	13,5	63033	12,1	198212	12,4	36616	15,2	234828	12,8	252175	12,3	45686	14,8	297861	12,6
5	53045	11,7	8043	11,9	61088	11,7	193530	12,2	28847	11,9	222377	12,2	246575	12,1	36890	11,9	283465	12,1
6	47745	10,5	6711	9,9	54456	10,5	181642	11,4	20285	8,4	201927	11,0	229387	11,2	26996	8,7	256383	10,9
7	40933	9,1	5125	7,6	46058	8,8	155940	9,8	12904	5,4	168844	9,2	196873	9,6	18029	5,8	214902	9,2
8	32866	7,3	3736	5,5	36602	7,1	124658	7,8	7777	3,3	132435	7,2	157524	7,7	11513	3,7	169037	7,2
9	24959	5,5	2714	4,1	27673	5,3	94926	5,9	4709	1,9	99635	5,4	119885	5,8	7423	2,4	127308	5,4
10-19	78536	17,3	7154	10,6	85690	16,5	273778	17,2	8997	3,7	282775	15,4	352314	17,2	16151	5,3	368465	15,6
20-29	5442	1,2	343	0,5	5785	1,1	10134	0,6	234	0,1	10368	0,6	15576	0,7	577	0,2	16153	0,7
30 et +	801	0,2	43	0,1	844	0,2	1247	0,1	18	0,0	1265	0,1	2048	0,1	61	0,1	2109	0,1
Ensemble	453200	100	67398	100	520598	100	1593826	100	240869	100	1834695	100	2047026	100	308267	100	2355293	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.12 : Répartition (%) des ménages ordinaires par taille du ménage selon région

Taille	KAYES		KOULIKORO		SIKASSO		SÉGOU		MOPTI		TOMBOUCTOU		GAO		KIDAL		BAMA KO		Total			
	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	%Col	%Lig	Eff	%Col	%Lig	
1	4,9	12,5	3,9	11,8	4,8	16,3	4,7	15,2	5,8	18,2	3,3	3,3	2,7	2,0	5,6	0,6	8,6	20,30	121220	5,2	100	
2	9,2	13,4	7,5	13,1	7,8	15,3	8,6	15,8	11,6	20,9	10,8	6,3	9,4	4,1	11,4	0,7	7,8	10,6	210473	8,9	100	
3	11,9	12,6	11,0	13,9	11,6	16,5	12,5	16,7	14,6	19,2	13,4	5,6	11,7	3,7	12,8	0,6	11,2	11,1	287917	12,2	100	
4	11,8	12,2	11,7	14,4	11,9	16,3	12,9	16,8	14,3	18,2	14,7	6,1	13,2	3,9	14,8	0,6	11,9	11,5	297861	12,6	100	
5	10,9	11,8	11,5	14,9	11,2	16,1	12,4	16,9	13,3	17,7	14,4	6,2	13,2	4,2	13,7	0,6	11,5	11,6	283465	12,1	100	
6	9,9	11,8	10,8	15,5	10,3	16,3	11,5	17,4	11,4	16,8	12,6	6,0	12,4	4,4	11,7	0,6	10,2	11,3	256383	10,9	100	
7	8,5	12,1	9,5	16,3	9,0	17,1	9,6	17,4	8,8	15,5	9,5	5,4	10,4	4,4	9,2	0,5	8,5	11,4	214902	9,2	100	
8	6,9	12,6	7,8	16,8	7,5	17,9	7,5	17,2	6,3	14,1	6,8	4,9	8,1	4,3	6,8	0,5	6,8	11,6	169037	7,2	100	
9	5,6	13,5	6,1	17,6	5,9	18,8	5,5	16,9	4,2	12,5	4,5	4,4	5,7	4,1	5,3	0,5	5,2	11,6	127308	5,4	100	
10 - 19	18,9	15,7	19,0	18,8	19,0	21,0	14,3	15,0	9,5	9,7	9,5	3,2	12,7	3,2	8,6	0,3	16,9	13,2	368465	15,6	100	
20 - 29	1,1	19,5	0,8	18,3	0,7	18,1	0,4	10,3	0,3	7,4	0,3	1,9	0,4	2,1	0,1	0,1	1,3	22,4	16153	0,7	100	
30 et +	0,2	23,1	0,1	17,2	0,1	10,5	0,1	9,1	0,1	9,7	0,1	2,6	0,1	1,3	0,1	0,2	0,3	26,3	2109	0,1	100	
Total	100	12,9	100	15,5	100	17,3	100	16,46	100	16,08	100	5,2	100	3,8	100	0,5	100	12,2	2355293	100	100	
EFFECTIF MENAGE	305742		365446		406774		387688		378752		121662		90205		12643		286381					

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.15.1 : Caractéristiques sociodémographiques et culturelles du chef de ménage selon la taille du ménage.

	Taille du ménage										
	1 Personne		2 - 4 Personnes		5 - 7 Personnes		de + 7 Personnes		Total en %	Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%
Sexe											
Masculin	80130	3,9	646714	31,6	672835	32,9	647347	31,6	100,0	2047026	86,9
Féminin	41090	13,3	149537	48,5	81915	26,6	35725	11,6	100,0	308267	13,1
Total	121220	5,2	796251	33,8	754750	32,0	683072	29,0	100,0	2355293	100,0
Niveau d'instruction											
Aucun	77382	4,3	627019	34,8	584288	32,5	511242	28,4	100,0	1799931	76,7
Préscolaire	65	9,5	230	33,7	190	27,8	198	29,0	100,0	683	0,0
Fondamental 1	11748	4,9	76452	31,8	78532	32,7	73413	30,6	100,0	240145	10,2
Fondamental 2	7994	6,5	37668	30,5	38632	31,3	39228	31,8	100,0	123522	5,3
Secondaire	14784	13,2	33634	29,9	30938	27,5	33052	29,4	100,0	112408	4,8
Supérieur	7746	11,2	18429	26,7	19473	28,2	23402	33,9	100,0	69050	2,9
Total	119719	5,1	793432	33,8	752053	32,1	680535	29,0	100,0	2345739	100,0
Etat matrimonial											
Célibataire	51077	44,4	36812	32,0	16642	14,5	10614	9,2	100,0	115145	5,0
Marié(e) monogame	29724	2,1	567490	40,0	522290	36,8	301020	21,2	100,0	1420524	61,4
Marié(e) polygame	11125	1,7	122260	18,7	173852	26,6	345851	53,0	100,0	653088	28,2
Veuf/veuve	19382	18,8	44536	43,1	25885	25,1	13430	13,0	100,0	103233	4,5
Divorcé/séparé (e)	3216	18,5	8094	46,5	3968	22,8	2115	12,2	100,0	17393	0,8
Union libre/Concubinage	241	6,3	1754	45,6	1114	28,9	740	19,2	100,0	3849	0,2
Total	114765	5,0	780946	33,8	743751	32,2	673770	29,1	100,0	2313232	100,0
Situation dans l'activité											
Inactif	29073	9,5	126522	41,2	83609	27,2	67682	22,1	100,0	306886	13,4
Actif occupé	85379	4,3	644568	32,6	649465	32,9	597509	30,2	100,0	1976921	86,1
Chômeur	1248	9,6	4478	34,5	3859	29,7	3405	26,2	100,0	12990	0,6
Total	115700	5,0	775568	33,8	736933	32,1	668596	29,1	100,0	2296797	100,0
Handicap											
Handicap physique	991	7,1	4663	33,5	4174	30,0	4104	29,5	100,0	13932	41,8
Handicap auditif	305	7,3	1563	37,3	1217	29,1	1105	26,4	100,0	4190	12,6
Handicap visuel	696	6,5	3868	35,8	3230	29,9	3003	27,8	100,0	10797	32,0
handicap mental	384	16,9	863	38,0	569	25,0	457	20,1	100,0	2273	6,8
Polyhandicapé	182	8,5	858	40,2	603	28,2	493	23,1	100,0	2136	6,4
Total	2558	7,7	11815	35,5	9793	29,4	9162	27,5	100,0	33328	100,0

	Taille du ménage										
	1 Personne		2 - 4 Personnes		5 - 7 Personnes		de + 7 Personnes		Total en %	Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%
Statut d'occupation											
Propriétaire avec titre foncier	3419	2,9	30350	25,7	36447	30,9	47681	40,4	100	117897	5,1
Propriétaire sans titre foncier	39219	3,1	410537	32,4	415327	32,7	404065	31,8	100	1269148	55,4
Co-proprétaire	8680	2,9	104980	35,5	96121	32,5	85765	29,0	100	295546	13,0
Locataire	36946	14,7	96330	38,4	76284	30,4	41402	16,5	100	250962	10,9
Location vente	1839	9,5	6407	33,2	6259	32,4	4812	24,9	100	19317	0,8
Logé gratuitement	24300	7,7	117146	36,9	98866	31,1	77409	24,4	100	317721	13,9
Autres	1070	4,9	8057	36,5	7513	34,0	5428	24,6	100	22068	1,0
Total	115473	5,0	773807	33,8	736817	32,1	666562	29,1	100	2292659	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.2.15.2: Caractéristiques sociodémographiques et culturelles du chef de ménage selon la taille du ménage.

	Type du ménage									
	1 Personne		2 - 4 Personnes		5 - 7 Personnes		de + 7 Personnes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe										
Masculin	80130	66,1	646714	81,2	672835	89,1	647347	94,8	2047026	86,9
Féminin	41090	33,9	149537	18,8	81915	10,9	35725	5,2	308267	13,1
Total	121220	100	796251	100	754750	100	683072	100	2355293	100
Niveau d'instruction										
Aucun	77382	64,6	627019	79,0	584288	77,7	511242	75,1	1799931	76,7
Préscolaire	65	0,1	230	0,0	190	0,0	198	0,0	683	0,0
Fondamental 1	11748	9,8	76452	9,6	78532	10,4	73413	10,8	240145	10
Fondamental 2	7994	6,7	37668	4,7	38632	5,1	39228	5,8	123522	5,3
Secondaire	14784	12,3	33634	4,2	30938	4,1	33052	4,9	112408	4,8
Supérieur	7746	6,5	18429	2,3	19473	2,6	23402	3,4	69050	3
Total	119719	100	793432	100	752053	100	680535	100	2345739	100
Etat matrimonial										
Célibataire	51077	44,5	36812	4,7	16642	2,2	10614	1,6	115145	5,0
Marié(e) monogame	29724	25,9	567490	72,7	522290	70,2	301020	44,7	1420524	61,4
Marié(e) polygame	11125	9,7	122260	15,7	173852	23,4	345851	51,3	653088	28
Veuf/veuve	19382	16,9	44536	5,7	25885	3,5	13430	2,0	103233	4,5
Divorcé/séparé (e)	3216	2,8	8094	1,0	3968	0,5	2115	0,3	17393	0,8
Union libre/Concubinage	241	0,2	1754	0,2	1114	0,1	740	0,1	3849	0
Total	114765	100	780946	100	743751	100	673770	100	2313232	100
Situation dans l'activité										
Inactif	29073	25,1	126522	16,3	83609	11,3	67682	10,1	306886	13,4
Actif occupé	85379	73,8	644568	83,1	649465	88,1	597509	89,4	1976921	86,1
Chômeur	1248	1,1	4478	0,6	3859	0,5	3405	0,5	12990	1
Total	115700	100	775568	100	736933	100	668596	100	2296797	100
Handicap										
Handicap physique	991	38,7	4663	39,5	4174	42,6	4104	44,8	13932	41,8
Handicap auditif	305	11,9	1563	13,2	1217	12,4	1105	12,1	4190	12,6
Handicap visuel	696	27,2	3868	32,7	3230	33,0	3003	32,8	10797	32
handicap mental	384	15,0	863	7,3	569	5,8	457	5,0	2273	6,8
Polyhandicapé	182	7,1	858	7,3	603	6,2	493	5,4	2136	6,4
Total	2558	100	11815	100	9793	100	9162	100	33328	100
Statut d'occupation										
Propriétaire avec titre foncier	3419	3,0	30350	3,9	36447	4,9	47681	7,2	117897	5,1
Propriétaire sans titre foncier	39219	34,0	410537	53,1	415327	56,4	404065	60,6	1269148	55,4
Co-propriétaire	8680	7,5	104980	13,6	96121	13,0	85765	12,9	295546	13
Locataire	36946	32,0	96330	12,4	76284	10,4	41402	6,2	250962	10,9
Location vente	1839	1,6	6407	0,8	6259	0,8	4812	0,7	19317	0,8
Logé gratuitement	24300	21,0	117146	15,1	98866	13,4	77409	11,6	317721	13,9
Autres	1070	0,9	8057	1,0	7513	1,0	5428	0,8	22068	1,0
Total	115473	100	773807	100	736817	100	666562	100	2292659	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.1 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	BAMAKO				AUTRES URBAINS				RURAL				MALI			
	Sexe				Sexe				Sexe				Sexe			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Total	248013	100	33180	100	196296	100	32968	100	1559674	100	231584	100	2003983	100	297732	100
12-14	1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	0,0	0,0	0,0	3	0,0	0,0	0,0
15- 19	1418	0,6	738	2,2	1155	,6	947	2,9	9149	0,6	10705	4,6	11722	0,6	12390	4,2
20- 24	7897	3,2	1964	5,9	6386	3,3	1889	5,7	65110	4,2	21117	9,1	79393	4,0	24970	8,4
25- 29	25004	10,1	3024	9,1	17345	8,8	2576	7,8	174113	11,2	26185	11,3	216462	10,8	31785	10,7
30- 34	41046	16,5	3327	10,0	28686	14,6	2964	9,0	220721	14,2	24532	10,6	290453	14,5	30823	10,4
35- 39	41321	16,7	3548	10,7	30746	15,7	3179	9,6	208671	13,4	22039	9,5	280738	14,0	28766	9,7
40- 44	34843	14,0	3759	11,3	26701	13,6	3613	11,0	186253	11,9	22736	9,8	247797	12,4	30108	10,1
45- 49	28621	11,5	3867	11,7	22966	11,7	3611	11,0	162692	10,4	20008	8,6	214279	10,7	27486	9,2
50- 54	22663	9,1	3667	11,1	19272	9,8	3650	11,1	137603	8,8	21060	9,1	179538	9,0	28377	9,5
55- 59	16252	6,6	2920	8,8	13915	7,1	2837	8,6	111973	7,2	14988	6,5	142140	7,1	20745	7,0
60- 64	11562	4,7	2519	7,6	10720	5,5	2854	8,7	98930	6,3	16411	7,1	121212	6,0	21784	7,3
65- 69	7527	3,0	1516	4,6	7121	3,6	1779	5,4	69219	4,4	10091	4,4	83867	4,2	13386	4,5
70- 74	4935	2,0	1195	3,6	5591	2,8	1498	4,5	51975	3,3	9553	4,1	62501	3,1	12246	4,1
75- 79	2648	1,1	550	1,7	3021	1,5	724	2,2	31786	2,0	5139	2,2	37455	1,9	6413	2,2
80et +	2275	0,9	586	1,8	2671	1,4	847	2,6	31477	2,0	7020	3,0	36423	1,8	8453	2,8

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.2 : Répartition (%) des chefs de ménages par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	BAMAKO			AUTRES URBAINS			RURAL			Mali		
	Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Total	88,2	11,8	100	85,6	14,4	100	87,1	12,9	100	87,1	12,9	100
12 - 14	100	0	100	0	0	0	100	0	100	100	0	100
15 - 19	65,8	34,2	100	54,9	45,1	100	46,1	53,9	100	48,6	51,4	100
20 - 24	80,1	19,9	100	77,2	22,8	100	75,5	24,5	100	76,1	23,9	100
25 - 29	89,2	10,8	100	87,1	12,9	100	86,9	13,1	100	87,2	12,8	100
30 - 34	92,5	7,5	100	90,6	9,4	100	90,0	10,0	100	90,4	9,6	100
35 - 39	92,1	7,9	100	90,6	9,4	100	90,4	9,6	100	90,7	9,3	100
40 - 44	90,3	9,7	100	88,1	11,9	100	89,1	10,9	100	89,2	10,8	100
45 - 49	88,1	11,9	100	86,4	13,6	100	89,0	11,0	100	88,6	11,4	100
50 - 54	86,1	13,9	100	84,1	15,9	100	86,7	13,3	100	86,4	13,6	100
55 - 59	84,8	15,2	100	83,1	16,9	100	88,2	11,8	100	87,3	12,7	100
60 - 64	82,1	17,9	100	79,0	21,0	100	85,8	14,2	100	84,8	15,2	100
65 - 69	83,2	16,8	100	80,0	20,0	100	87,3	12,7	100	86,2	13,8	100
70 - 74	80,5	19,5	100	78,9	21,1	100	84,5	15,5	100	83,6	16,4	100
75 - 79	82,8	17,2	100	80,7	19,3	100	86,1	13,9	100	85,4	14,6	100
80 et +	79,5	20,5	100	75,9	24,1	100	81,8	18,2	100	81,2	18,8	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.3.2 : Âge moyen et âge médian des chefs ménage par sexe selon la région

Région	Age Moyen			Age Médian		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
MALI	45,3	45,8	45,3	42,0	43,0	42,0
KAYES	45,7	40,0	44,9	42,0	36,0	41,0
KOULIKORO	45,6	44,4	45,5	42,0	41,0	42,0
SIKASSO	43,5	45,5	43,6	40,0	44,0	40,0
SÉGOU	45,1	47,5	45,5	42,0	46,0	43,0
MOPTI	47,5	48,7	47,7	45,0	47,0	45,0
TOMBOUCTOU	47,3	45,3	47,0	45,0	43,0	45,0
GAO	45,8	47,3	46,0	43,0	46,0	44,0
KIDAL	44,1	47,5	44,4	41,0	47,0	41,0
BAMAKO	43,6	46,0	43,8	40,0	45,0	41,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.4.1 : Rapport de féminité (%) par groupe d'âges des chefs de ménage selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Bamako	Autres Urbains	Rural	Total
TOTAL	13,4	16,8	14,9	14,9
12 – 14	52,1	82,0	117,0	105,7
15 – 19	24,9	29,6	32,4	31,5
20 – 24	12,1	14,9	15,0	14,7
25 – 29	8,1	10,3	11,1	10,6
30 – 34	8,6	10,3	10,6	10,3
35 – 39	10,8	13,5	12,2	12,2
40 – 44	13,5	15,7	12,3	12,8
45 – 49	16,2	18,9	15,3	15,8
50 – 54	18,0	20,4	13,4	14,6
55 – 59	21,8	26,6	16,6	18,0
60 – 64	20,1	25,0	14,6	16,0
65 – 69	24,2	26,8	18,4	19,6
70 – 74	20,8	24,0	16,2	17,1
75 – 79	25,8	31,7	22,3	23,2
80 et +	52,1	82,0	117,0	105,7

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.4.2 : Rapport de féminité par groupe d'âges des chefs de ménage selon la région

			12 -	15 -	20 -	25 -	30 -	35 -	40 -	45 -	50 -	55 -	60 -	65 -	70 -	75 -	80	Total
Kayes	Mas	Eff	0	146	1007	2848	3565	3445	2971	2684	2167	1807	1574	120	853	514	485	252720
	Fem	Eff	0	407	5911	6384	5755	4831	4310	3708	3034	2060	1961	122	970	502	646	45369
	Total	Eff	0	553	1598	3487	4141	3928	3402	3055	2471	2013	1770	132	950	564	550	298089
Koulikoro	Mas	Eff	2	166	1261	3580	4792	4396	3967	3423	2919	2396	1928	139	984	614	539	323698
	Fem	Eff	0	153	3032	3644	3427	3084	3375	3058	2835	2144	1994	122	978	510	665	31501
	Total	Eff	2	319	1564	3945	5135	4704	4305	3729	3203	2611	2127	151	108	665	606	355199
Sikasso	Mas	Eff	0	252	1956	4788	5768	5184	4411	3774	2886	2292	1907	135	105	716	656	370034
	Fem	Eff	0	118	2613	3310	3205	2932	3360	3116	3031	2239	2189	139	128	676	928	31462
	Total	Eff	0	370	2218	5119	6088	5477	4747	4085	3189	2516	2126	149	118	784	749	401496
Ségou	Mas	Eff	0	179	1286	3635	4718	4499	4046	3488	3006	2524	2048	141	101	640	580	330828
	Fem	Eff	0	149	3795	4970	4579	4434	4793	4702	5070	4059	4052	252	240	140	173	50014
	Total	Eff	0	328	1665	4132	5176	4943	4525	3959	3513	2930	2453	166	125	780	753	380842
Mopti	Mas	Eff	0	184	1019	2735	3780	3915	3465	3105	2764	2287	2171	148	114	663	775	294980
	Fem	Eff	0	201	5288	7293	6942	6312	6392	5597	6734	4878	6160	388	386	209	301	70459
	Total	Eff	0	386	1547	3464	4474	4546	4104	3665	3438	2775	2787	187	152	872	107	365439
Tombouctou	Mas	Eff	0	503	2933	7691	1154	1356	1263	1112	9866	7032	7305	434	396	198	218	96676
	Fem	Eff	0	910	1640	2133	2300	2317	2389	1996	2273	1398	1635	923	856	403	514	21687
	Total	Eff	0	141	4573	9824	1384	1588	1502	1311	1213	8430	8940	526	481	238	270	118363
Gao	Mas	Eff	0	437	2692	6767	9897	1012	1012	8661	8140	5219	5142	316	268	123	133	75620
	Fem	Eff	0	431	675	960	1189	1212	1558	1328	1575	981	1154	661	621	263	325	12933
	Total	Eff	0	868	3367	7727	1108	1133	1168	9989	9715	6200	6296	382	330	149	165	88553
Kidal	Mas	Eff	0	75	566	1114	1700	1313	1585	1107	1408	554	903	289	451	100	249	11414
	Fem	Eff	0	17	52	67	99	96	172	114	158	66	120	31	76	14	45	1127
	Total	Eff	0	92	618	1181	1799	1409	1757	1221	1566	620	1023	320	527	114	294	12541
Bamako	Mas	Eff	1	141	7897	2500	4104	4132	3484	2862	2266	1625	1156	752	493	264	227	248013
	Fem	Eff	0	738	1964	3024	3327	3548	3759	3867	3667	2920	2519	151	119	550	586	33180
	Total	Eff	1	215	9861	2802	4437	4486	3860	3248	2633	1917	1408	904	613	319	286	281193
Total	Mas	Eff	3	117	7939	2164	2904	2807	2477	2142	1795	1421	1212	838	625	374	364	2003983
	Fem	Eff	0	123	2497	3178	3082	2876	3010	2748	2837	2074	2178	133	122	641	845	297732
	Total	Eff	3	241	1043	2482	3212	3095	2779	2417	2079	1628	1429	972	747	438	448	2301715

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.5.2.a : Répartition des chefs de ménage par groupe âge selon l'état matrimonial.

Groupe d'âge	Célibataire		Marié(e) monogame		Marié(e) polygame		Veuf/veuve		Divorcé/séparé (e)		Union libre/Concubinage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19	5766	5,1	13890	1,0	3126	0,5	240	0,2	116	0,7	36	1,0	23174	1,0
20 - 24	18268	16,2	70359	5,0	12541	2,0	792	0,8	493	2,9	209	5,6	102662	4,5
25 - 29	26458	23,5	179618	12,9	35470	5,5	1773	1,8	1236	7,2	523	14,0	245078	10,8
30 - 34	18811	16,7	228331	16,4	64483	10,0	3576	3,6	1914	11,2	697	18,6	317812	14,0
35 - 39	11416	10,2	205800	14,8	80646	12,6	5548	5,5	2268	13,3	604	16,1	306282	13,5
40 - 44	7626	6,8	167969	12,0	87587	13,6	8881	8,9	2512	14,7	447	11,9	275022	12,1
45 - 49	5930	5,3	135621	9,7	84788	13,2	10229	10,2	2354	13,8	337	9,0	239259	10,5
50 - 54	4796	4,3	111297	8,0	73303	11,4	13521	13,5	2041	11,9	273	7,3	205231	9,0
55 - 59	3537	3,1	83429	6,0	60829	9,5	11362	11,4	1370	8,0	199	5,3	160726	7,1
60 - 64	3367	3,0	71956	5,2	50309	7,8	13563	13,6	1155	6,8	153	4,1	140503	6,2
65 - 69	2175	1,9	47526	3,4	35787	5,6	9157	9,2	667	3,9	94	2,5	95406	4,2
70 - 74	1880	1,7	36256	2,6	25004	3,9	9119	9,1	436	2,5	75	2,0	72770	3,2
75 - 79	1058	0,9	20948	1,5	15165	2,4	5199	5,2	265	1,5	57	1,5	42692	1,9
80 et +	1342	1,2	21348	1,5	12921	2,0	7025	7,0	272	1,6	45	1,2	42953	1,9
Total	112430	100,0	1394348	100,0	641959	100,0	99985	100,0	17099	100,0	3749	100,0	2269570	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.5.2.b: Répartition des chefs de ménage (masculins) par groupe âge selon l'état matrimonial.

Groupe d'âge	Célibataire		Marié(e) monogame		Marié(e) polygame		Veuf/veuve		Divorcé/séparé (e)		Union libre/Concubinage		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
15 - 19	4870	5,2	5598	0,4	602	0,1	35	0,2	32	0,4	20	0,6	11157	0,6
20 - 24	16257	17,4	55130	4,3	6163	1,1	159	1,0	214	2,7	169	5,3	78092	3,9
25 - 29	23956	25,7	163016	12,6	25376	4,5	414	2,6	637	8,0	469	14,7	213868	10,8
30 - 34	16672	17,9	215263	16,6	53344	9,4	721	4,6	921	11,6	640	20,1	287561	14,5
35 - 39	9715	10,4	195556	15,1	70198	12,4	932	5,9	1078	13,5	555	17,4	278034	14,0
40 - 44	5924	6,3	159130	12,3	77835	13,8	1207	7,6	1002	12,6	391	12,3	245489	12,4
45 - 49	4447	4,8	128545	9,9	76723	13,6	1298	8,2	1064	13,4	281	8,8	212358	10,7
50 - 54	3208	3,4	104911	8,1	67093	11,9	1547	9,8	860	10,8	214	6,7	177833	9,0
55 - 59	2385	2,6	79419	6,1	56752	10,0	1436	9,1	631	7,9	154	4,8	140777	7,1
60 - 64	1992	2,1	68088	5,3	47224	8,3	1851	11,7	560	7,0	108	3,4	119823	6,0
65 - 69	1348	1,4	45415	3,5	34083	6,0	1503	9,5	385	4,8	71	2,2	82805	4,2
70 - 74	1092	1,2	34489	2,7	23772	4,2	1718	10,9	256	3,2	51	1,6	61378	3,1
75 - 79	667	0,7	20056	1,5	14622	2,6	1165	7,4	171	2,1	36	1,1	36717	1,9
80 et +	837	0,9	20163	1,6	12285	2,2	1824	11,5	150	1,9	28	0,9	35287	1,8
Total	93370	100	1294779	100	566072	100	15810	100	7961	100	3187	100	1981179	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.5.2.c: Répartition des chefs de ménage (féminins) par groupe âge selon l'état matrimonial.

Groupe d'âge	Célibataire		Marié(e) monogame		Marié(e) polygame		Veuf/veuve		Divorcé/séparé (e)		Union libre/Concubinage		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
15 - 19	896	4,7	8292	8,3	2524	3,3	205	,2	84	0,9	16	2,8	12017	4,2
20 - 24	2011	10,6	15229	15,3	6378	8,4	633	0,8	279	3,1	40	7,1	24570	8,5
25 - 29	2502	13,1	16602	16,7	10094	13,3	1359	1,6	599	6,6	54	9,6	31210	10,8
30 - 34	2139	11,2	13068	13,1	11139	14,7	2855	3,4	993	10,9	57	10,1	30251	10,5
35 - 39	1701	8,9	10244	10,3	10448	13,8	4616	5,5	1190	13,0	49	8,7	28248	9,8
40 - 44	1702	8,9	8839	8,9	9752	12,9	7674	9,1	1510	16,5	56	10,0	29533	10,2
45 - 49	1483	7,8	7076	7,1	8065	10,6	8931	10,6	1290	14,1	56	10,0	26901	9,3
50 - 54	1588	8,3	6386	6,4	6210	8,2	11974	14,2	1181	12,9	59	10,5	27398	9,5
55 - 59	1152	6,0	4010	4,0	4077	5,4	9926	11,8	739	8,1	45	8,0	19949	6,9
60 - 64	1375	7,2	3868	3,9	3085	4,1	11712	13,9	595	6,5	45	8,0	20680	7,2
65 - 69	827	4,3	2111	2,1	1704	2,2	7654	9,1	282	3,1	23	4,1	12601	4,4
70 - 74	788	4,1	1767	1,8	1232	1,6	7401	8,8	180	2,0	24	4,3	11392	4,0
75 - 79	391	2,1	892	0,9	543	0,7	4034	4,8	94	1,0	21	3,7	5975	2,1
80 et +	505	2,6	1185	1,2	636	0,8	5201	6,2	122	1,3	17	3,0	7666	2,7
Total	19060	100	99569	100	75887	100	84175	100	9138	100	562	100	288391	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.8.c : Répartition des chefs de ménage (féminins) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Aucun		Préscolaire		Fondamental 1		Fondamental 2		Secondaire		Supérieur		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
URBAIN	42513	63,3	27	0,0	8857	13,2	6482	9,7	6455	9,6	2820	4,2	67154	100
RURAL	214999	89,5	38	0,0	14118	5,9	5566	2,3	4397	1,8	1014	0,4	240132	100
Total	257512	83,8	65	0,0	22975	7,5	12048	3,9	10852	3,5	3834	1,2	307286	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.9 .1 : Répartition (%) des chefs de ménage par région selon le niveau d'instruction

Région	Aucun	Préscolaire	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	Total des chefs de ménages
	%	%	%	%	%	%	Effectif
Kayes	79,5	0,1	10,6	4,7	3,7	1,5	304242
Koulikoro	75,2	0,1	11,5	5,8	4,8	2,7	363539
Sikasso	78,8	0,1	10,9	4,5	4,1	1,6	405498
Ségou	80,4	0,1	9,9	4,7	3,4	1,4	386592
Mopti	88,5	0,1	5,9	2,4	2,1	1,1	377490
Tombouctou	87,3	0,1	6,2	2,5	2,7	1,3	121298
Gao	82,8	0,1	8,3	3,3	3,9	1,7	90020
Kidal	85,5	0,1	4,6	3,4	3,6	2,8	12627
Bamako	45,3	0,1	15,9	12,6	13,6	12,5	284433
Total	76,8	0,1	10,3	5,3	4,8	2,9	2345739

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.9.2 : Répartition des chefs de ménage par région selon le sexe et le niveau d'instruction

REGION	Aucun			Précolaire			Fondamental 1			Fondamental 2			Secondaire			Supérieur			Total		
	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total
KAYES	201366	40473	241839	69	12	81	28086	4109	32195	12940	1317	14257	10559	842	11401	4287	182	4469	257307	46935	304242
KOULIKORO	247567	25550	273117	139	8	147	38512	3195	41707	19518	1790	21308	15780	1629	17409	9433	418	9851	330949	32590	363539
SIKASSO	293040	26561	319601	94	7	101	42071	2398	44469	17027	1364	18391	14923	1556	16479	6188	269	6457	373343	32155	405498
SÉGOU	266142	44844	310986	55	10	65	35349	3215	38564	16625	1671	18296	11777	1434	13211	5149	321	5470	335097	51495	386592
MOPTI	265509	68713	334222	56	7	63	19360	3011	22371	7894	1141	9035	7083	741	7824	3698	277	3975	303600	73890	377490
TOMBOUCTOU	85749	20150	105899	20	5	25	6185	1307	7492	2607	476	3083	2974	301	3275	1445	79	1524	98980	22318	121298
GAO	62997	11535	74532	18	4	22	6550	935	7485	2601	347	2948	3190	331	3521	1451	61	1512	76807	13213	90020
KIDAL	9796	1004	10800	4	0	4	518	69	587	394	28	422	438	19	457	348	9	357	11498	1129	12627
BAMAKO	110253	18682	128935	163	12	175	40539	4736	45275	31868	3914	35782	34832	3999	38831	33217	2218	35435	250872	33561	284433
Total	1542419	257512	1799931	618	65	683	217170	22975	240145	111474	12048	123522	101556	10852	112408	65216	3834	69050	2038453	307286	2345739

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.10.1.b : Répartition (%) des chefs de ménages (masculins) par milieu de résidence selon le statut d'activité du chef de ménage

Milieu de résidence	Inactif		Actif occupé		Chômeur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
URBAIN	38921	8,8	398259	89,8	6076	1,4	443256	100
RURAL	109239	7,0	1441540	92,6	5725	0,4	1556504	100
Total	148160	7,4	1839799	92,0	11801	0,6	1999760	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.10.1.c : Répartition des chefs de ménages (féminins) par milieu de résidence selon le statut d'activité du chef de ménage

Milieu de résidence	Inactif		Actif occupé		Chômeur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
URBAIN	37455	56,8	27820	42,2	687	1,0	65962	100
RURAL	121271	52,5	109302	47,3	502	0,2	231075	100
Total	158726	53,4	137122	46,2	1189	0,4	297037	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.10.2.b : Répartition des chefs de ménage (masculins) par région selon le statut d'occupation du CM

Milieu de résidence	Inactif		Actif occupé		Chômeur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	22520	8,9	228288	90,5	1405	0,6	252213	100
Koulikoro	31376	9,7	290343	89,8	1499	0,5	323218	100
Sikasso	22715	6,1	345858	93,5	1150	0,3	369723	100
Ségou	20566	6,2	307559	93,3	1462	0,4	329587	100
Mopti	19241	6,5	274631	93,2	828	0,3	294700	100
Tombouctou	4583	4,8	91160	94,5	676	0,7	96419	100
Gao	5968	7,9	68847	91,4	511	0,7	75326	100
Kidal	343	3,0	10971	96,2	86	0,8	11400	100
Bamako	20848	8,4	222142	89,9	4184	1,7	247174	100
Total	148160	7,4	1839799	92,0	11801	0,6	1999760	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.10.2.c : Répartition(%) des chefs de ménage (féminins) par région selon le statut d'occupation du CM.

Milieu de résidence	Inactif		Actif occupé		Chômeur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	23829	52,6	21373	47,2	96	0,2	45298	100
Koulikoro	16559	52,7	14776	47,0	98	0,3	31433	100
Sikasso	16169	51,4	15189	48,3	74	0,2	31432	100
Ségou	28048	56,3	21643	43,5	102	0,2	49793	100
Mopti	31738	45,1	38478	54,7	173	0,2	70389	100
Tombouctou	13923	64,3	7653	35,4	69	0,3	21645	100
Gao	10120	78,5	2748	21,3	30	0,2	12898	100
Kidal	636	56,4	488	43,3	3	0,3	1127	100
Bamako	17704	53,6	14774	44,7	544	1,6	33022	100
Total	158726	53,4	137122	46,2	1189	0,4	297037	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.14.1 : Répartition(%) par âge des enfants de moins de 20 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Age	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
14	0,1	0	0,1	0,1	0	0,0	0,1	0	0,0
15	8,4	13	10,2	11,4	14,1	12,8	10,7	13,9	12,4
16	9,2	11,4	10	7,9	11,5	9,8	8,2	11,4	9,8
17	14,1	16,5	15,1	13,3	18,3	15,9	13,5	18,1	15,8
18	30,3	29,8	30,1	30,2	31,7	30,9	30,2	31,4	30,8
19	38,1	29,4	34,6	37,2	24,5	30,4	37,4	25,2	31,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	18	18	18	18	17	18	18	17	18

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.14.2 : Répartition(%) par âge des enfants de moins de 20 ans selon la région

Age	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
14	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
15	12,4	11,4	9,0	10,5	15,3	21,2	17,7	18,5	9,2	12,4
16	12,9	9,2	8,6	7,9	9,2	9,5	10,8	6,5	9,4	9,8
17	19,1	16,3	13,9	15,8	14,1	15,3	15,3	9,8	13,9	15,8
18	31,3	30,3	30,1	31,3	32,9	28,2	28,9	32,6	29,7	30,8
19	24,4	32,8	38,4	34,4	28,6	26,3	27,2	32,6	37,8	31,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	17	18	18	18	18	17	17	18	18	18

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.15.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes de moins de 20 ans selon le niveau d'instruction, le sexe par le milieu de résidence

Niveau d'instruction	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun	40,91	50,15	44,56	74,87	80,91	78,13	67,42	76,74	72,21
Préscolaire	0,04	0,06	0,05	0,02	0,01	0,02	0,03	0,02	0,02
Fondamental 1	16,08	19,95	17,61	10,91	12,60	11,82	12,05	13,59	12,84
Fondamental 2	15,18	16,26	15,61	8,95	5,05	6,85	10,32	6,57	8,39
Secondaire	24,13	11,91	19,30	4,62	1,33	2,84	8,90	2,76	5,75
Supérieur	3,66	1,67	2,87	0,62	0,10	0,34	1,29	0,32	0,79
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.15.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes de moins de 20 ans par le niveau d'instruction selon la région de résidence

Niveau d'instruction	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
Aucun	74,07	65,79	72,44	74,46	84,89	84,99	75,81	78,02	40,25	72,21
Préscolaire	0,02	0,06	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,02
Fondamental 1	15,94	15,10	12,04	12,39	6,79	7,65	11,64	5,49	18,66	12,84
Fondamental 2	6,87	11,62	8,07	8,34	5,34	4,39	7,14	5,49	16,89	8,39
Secondaire	2,84	6,64	6,96	4,35	2,83	2,69	5,07	10,99	19,22	5,75
Supérieur	0,25	0,78	0,46	0,46	0,16	0,28	0,35	0,00	4,93	0,79
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.16.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans par a taille du ménage selon le milieu de résidence et le sexe.

Taille du ménage	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 Personne	47,09	25,34	38,48	18,14	23,56	21,06	24,49	23,80	24,14
2 - 4 Personnes	38,54	61,48	47,62	65,40	68,65	67,15	59,51	67,68	63,70
5 - 7 Personnes	7,54	8,90	8,08	10,75	5,90	8,14	10,05	6,31	8,13
de + 7 Personnes	6,84	4,27	5,82	5,70	1,89	3,65	5,95	2,21	4,03
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	1,74	1,92	1,81	2,04	1,86	1,94	1,97	1,87	1,92

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.16.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans par la taille du ménage selon la région.

Taille du ménage	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1 Personne	24,92	20,95	22,11	20,74	23,70	17,69	18,09	27,17	42,84	24,14
2 - 4 Personnes	64,00	63,95	66,73	67,58	65,88	68,93	64,75	58,70	43,95	63,70
5 - 7 Personnes	7,54	9,22	7,58	7,82	7,28	9,77	12,33	9,78	8,11	8,13
de + 7 Personnes	3,54	5,88	3,59	3,86	3,13	3,61	4,84	4,35	5,10	4,03
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	1,90	2,00	1,93	1,95	1,90	1,99	2,04	1,91	1,75	1,92

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.17.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans par le nombre de occupée pièces selon le sexe du CM et le milieu de résidence.

Nombre de pièces occupées	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Masculin
1	60,98	51,44	57,17	51,01	52,34	51,73	53,18	52,22	52,68
2	20,83	28,82	24,02	29,85	33,14	31,63	27,89	32,55	30,30
3	5,60	7,58	6,39	7,43	5,84	6,57	7,03	6,08	6,54
4	3,56	3,07	3,36	3,75	2,63	3,14	3,71	2,69	3,18
5	1,80	1,93	1,85	1,31	,76	1,01	1,42	,92	1,16
6	7,24	7,16	7,21	6,65	5,29	5,91	6,78	5,54	6,14
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.17.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les enfants de moins de 20 ans selon le nombre de pièces occupée et la région de résidence.

Nombre de pièces occupées	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1	61,32	49,11	50,19	37,25	52,45	51,32	56,02	64,44	63,17	52,68
2	23,32	31,54	32,68	44,44	32,36	30,01	24,56	21,11	19,88	30,30
3	5,43	6,62	6,42	6,89	6,67	8,62	9,82	6,67	5,98	6,54
4	2,99	3,51	3,64	4,08	2,37	3,21	2,11	2,22	2,92	3,18
5	0,95	1,36	1,28	1,17	0,87	1,14	1,17	1,11	1,70	1,16
6	5,98	7,85	5,79	6,18	5,27	5,70	6,32	4,44	6,36	6,14
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.18.1 : Répartition(%) par âge des femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées chefs de ménages selon le milieu de résidence.

Age	URBAIN	RURAL	Total
15 – 19	2,55	4,62	4,16
20 – 24	5,82	9,12	8,39
25 – 29	8,47	11,31	10,68
30 – 34	9,51	10,59	10,35
35 – 39	10,17	9,52	9,66
40 – 44	11,14	9,82	10,11
45 – 49	11,30	8,64	9,23
50 – 54	11,06	9,09	9,53
55 – 59	8,70	6,47	6,97
60 – 64	8,12	7,09	7,32
65 – 69	4,98	4,36	4,50
70 – 74	4,07	4,13	4,11
75 – 79	1,93	2,22	2,15
80 et +	2,17	3,03	2,84
Total	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.18.2 : Répartition(%) par âge des femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées chefs de ménages selon la région de résidence

Age	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
15 - 19	8,97	4,87	3,77	2,99	2,86	4,20	3,33	1,51	2,22	4,16
20 - 24	13,03	9,63	8,31	7,59	7,51	7,56	5,22	4,61	5,92	8,39
25 - 29	14,07	11,57	10,52	9,94	10,35	9,84	7,42	5,94	9,11	10,68
30 - 34	12,68	10,88	10,19	9,16	9,85	10,61	9,19	8,78	10,03	10,35
35 - 39	10,65	9,79	9,32	8,87	8,96	10,68	9,37	8,52	10,69	9,66
40 - 44	9,50	10,71	10,68	9,58	9,07	11,02	12,05	15,26	11,33	10,11
45 - 49	8,17	9,71	9,90	9,40	7,94	9,20	10,27	10,12	11,65	9,23
50 - 54	6,69	9,00	9,63	10,14	9,56	10,48	12,18	14,02	11,05	9,53
55 - 59	4,54	6,81	7,12	8,12	6,92	6,45	7,59	5,86	8,80	6,97
60 - 64	4,32	6,33	6,96	8,10	8,74	7,54	8,92	10,65	7,59	7,32
65 - 69	2,70	3,88	4,43	5,06	5,51	4,26	5,11	2,75	4,57	4,50
70 - 74	2,14	3,10	4,08	4,80	5,48	3,95	4,80	6,74	3,60	4,11
75 - 79	1,11	1,62	2,15	2,81	2,97	1,86	2,03	1,24	1,66	2,15
80 et +	1,42	2,11	2,95	3,46	4,28	2,37	2,51	3,99	1,77	2,84
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.19.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	URBAIN	RURAL	Total
Aucun	63,31	89,53	83,80
Préscolaire	0,04	0,02	0,02
Fondamental 1	13,19	5,88	7,48
Fondamental 2	9,65	2,32	3,92
Secondaire	9,61	1,83	3,53
Supérieur	4,20	,42	1,25
Total	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.19.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le niveau d'instruction et la région de résidence

Niveau d'instruction	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
Aucun	86,23	78,40	82,60	87,08	92,99	90,29	87,30	88,93	55,67	83,80
Préscolaire	0,03	0,02	0,02	0,02	0,01	0,02	0,03	0,00	0,04	0,02
Fondamental 1	8,75	9,80	7,46	6,24	4,07	5,86	7,08	6,11	14,11	7,48
Fondamental 2	2,81	5,49	4,24	3,24	1,54	2,13	2,63	2,48	11,66	3,92
Secondaire	1,79	5,00	4,84	2,78	1,00	1,35	2,51	1,68	11,92	3,53
Supérieur	0,39	1,28	0,84	0,62	0,37	0,35	0,46	0,80	6,61	1,25
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.20.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence.

Nombre de pièces occupées	URBAIN	RURAL	Total
1	24,73	35,44	33,10
2	32,82	38,58	37,32
3	16,49	11,63	12,69
4	10,23	5,90	6,85
5	4,95	1,89	2,56
6	10,78	6,57	7,49
Total	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.20.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les femmes célibataires/veuves/divorcées/Séparées selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence

Nombre de pièces occupées	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1	39,03	30,81	30,93	20,98	38,25	40,86	47,75	62,89	24,41	33,10
2	31,51	36,18	37,29	47,65	40,65	33,33	24,57	18,51	31,69	37,32
3	11,98	13,21	13,88	13,38	10,35	12,19	12,63	9,21	16,62	12,69
4	7,05	7,60	7,54	8,01	4,29	5,14	5,69	3,37	10,72	6,85
5	2,53	2,94	2,83	2,59	1,14	1,93	2,35	2,30	5,54	2,56
6	7,90	9,25	7,52	7,40	5,32	6,54	7,01	3,72	11,02	7,49
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.21.1 : Répartition(%) par âge des personnes non occupées selon le milieu de résidence et par sexe.

Age	URBAIN			RURAL			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15 - 19	2,23	3,29	2,75	1,04	4,97	3,11	1,35	4,57	3,02
20 - 24	5,49	6,53	6	2,29	9,14	5,9	3,13	8,53	5,92
25 - 29	4,49	7,89	6,15	2,92	10,75	7,04	3,33	10,07	6,82
30 - 34	4,15	8,06	6,07	3,18	9,8	6,67	3,44	9,39	6,52
35 - 39	3,85	8,53	6,15	2,96	8,9	6,08	3,19	8,81	6,1
40 - 44	3,62	9,42	6,46	2,74	8,97	6,01	2,97	9,07	6,13
45 - 49	3,46	9,94	6,64	2,61	7,85	5,37	2,84	8,35	5,69
50 - 54	4,63	9,86	7,2	3,61	8,38	6,12	3,88	8,73	6,39
55 - 59	8,16	8,77	8,46	4,8	6,2	5,53	5,68	6,81	6,26
60 - 64	16,35	9,84	13,16	15,47	7,67	11,37	15,7	8,18	11,81
65 - 69	14,62	6,41	10,59	14,97	5	9,72	14,88	5,33	9,94
70 - 74	13,34	5,58	9,53	16,47	5,2	10,54	15,65	5,29	10,29
75 - 79	7,89	2,72	5,35	12,06	2,91	7,24	10,96	2,86	6,77
80 et +	7,72	3,17	5,49	14,89	4,26	9,3	13,01	4	8,35
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	57	47	52	63	45	53	62	45	53

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.21.2 : Répartition(%) par âge des personnes non occupées selon la région

Age	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
15 - 19	5,26	2,44	2,47	2,75	2,40	3,76	2,72	2,35	2,52	3,02
20 - 24	7,72	4,81	5,07	5,69	5,81	6,83	4,99	4,60	6,42	5,92
25 - 29	7,95	5,38	5,88	6,59	7,50	8,58	6,23	5,21	7,02	6,82
30 - 34	7,45	5,29	5,71	5,93	6,91	8,91	7,87	7,76	6,22	6,52
35 - 39	6,32	4,91	5,34	5,81	6,41	8,73	7,87	6,64	6,00	6,10
40 - 44	5,58	4,95	5,67	5,85	6,13	8,95	9,67	10,83	6,10	6,13
45 - 49	4,96	4,56	5,30	5,86	5,48	7,75	8,29	8,07	6,26	5,69
50 - 54	4,70	4,82	5,77	6,75	7,08	8,92	9,67	13,07	6,84	6,39
55 - 59	4,59	5,53	6,20	7,01	5,83	5,90	6,96	6,54	8,76	6,26
60 - 64	10,99	15,97	11,30	11,04	10,16	8,73	10,24	12,87	13,42	11,81
65 - 69	10,50	13,34	10,17	9,35	8,24	5,72	7,32	4,39	11,06	9,94
70 - 74	10,08	11,93	11,57	10,54	10,28	7,05	8,40	7,97	9,33	10,29
75 - 79	6,63	7,97	8,76	7,51	6,71	3,92	4,20	1,63	5,16	6,77
80 et +	7,25	8,10	10,77	9,32	11,06	6,25	5,58	8,07	4,89	8,35
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.22.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées par le niveau d'instruction selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun	52,31	70,35	61,17	86,82	91,18	89,11	77,77	86,27	82,17
Préscolaire	0,04	0,02	0,03	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,01
Fondamental 1	10,62	13,31	11,94	4,99	5,83	5,43	6,47	7,59	7,05
Fondamental 2	8,93	9,02	8,97	3,15	2,11	2,60	4,67	3,74	4,19
Secondaire	15,25	5,48	10,45	3,46	,71	2,01	6,55	1,84	4,11
Supérieur	12,85	1,82	7,44	1,57	,17	,84	4,53	,56	2,48
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.22.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées selon le niveau d'instruction du chef de ménage et la région de résidence.

Niveau d'instruction	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
Aucun	85,93	81,43	83,17	85,74	92,03	89,94	85,57	84,27	54,74	82,17
Préscolaire	0,02	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,01
Fondamental 1	7,73	7,66	6,46	6,29	3,92	5,50	6,51	7,05	12,14	7,05
Fondamental 2	3,04	4,65	4,51	3,77	1,79	2,01	2,83	3,58	10,00	4,19
Secondaire	2,62	3,96	4,41	3,22	1,58	2,06	4,26	3,47	11,20	4,11
Supérieur	,66	2,28	1,44	0,98	0,68	0,50	0,83	1,63	11,89	2,48
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.23.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage.

Taille du ménage	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 Personne	7,15	8,34	7,73	4,23	15,29	10,05	5,00	13,65	9,47
2 - 4 Personnes	24,66	39,83	32,10	37,02	50,77	44,25	33,77	48,19	41,23
5 - 7 Personnes	26,69	29,97	28,30	29,00	25,00	26,90	28,39	26,17	27,24
de + 7 Personnes	41,50	21,86	31,87	29,75	8,94	18,80	32,84	11,99	22,05
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	3,03	2,65	2,84	2,84	2,28	2,54	2,89	2,37	2,62

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.23.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées et par la taille du ménage selon la région.

Taille du ménage	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1 Personne	6,96	6,12	10,19	12,90	14,24	8,12	6,00	8,17	7,45	9,47
2 - 4 Personnes	37,50	35,82	39,44	45,72	51,30	50,89	44,36	48,21	29,15	41,23
5 - 7 Personnes	27,31	29,07	27,27	26,05	24,15	29,41	32,20	30,03	27,30	27,24
de + 7 Personnes	28,23	29,00	23,10	15,34	10,31	11,59	17,43	13,59	36,10	22,05
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	2,77	2,81	2,63	2,44	2,31	2,44	2,61	2,49	2,92	2,62

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.24.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées par le nombre de pièces occupées selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Nombre de pièces occupées	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1	18,22	23,86	20,99	18,67	35,28	27,41	18,55	32,58	25,81
2	24,57	32,92	28,67	29,32	39,25	34,55	28,08	37,76	33,09
3	16,15	16,52	16,34	18,13	11,56	14,67	17,61	12,73	15,08
4	13,42	10,45	11,96	13,01	6,05	9,34	13,12	7,09	10,00
5	7,77	5,07	6,44	5,89	1,84	3,76	6,38	2,60	4,42
6	19,86	11,17	15,59	14,98	6,03	10,27	16,26	7,24	11,59
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.24.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes non occupées selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence.

Nombre de pièces occupées	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1	27,56	19,14	19,55	18,07	33,94	40,46	46,44	57,07	20,99	25,81
2	29,63	29,92	32,54	40,94	39,80	32,33	24,73	21,21	27,11	33,09
3	15,76	17,51	17,54	14,17	12,30	12,67	12,25	11,58	16,04	15,08
4	10,81	12,22	12,27	10,75	5,84	5,52	6,02	3,89	12,43	10,00
5	4,68	6,04	5,35	4,12	1,75	1,97	2,69	3,07	7,02	4,42
6	11,57	15,17	12,74	11,94	6,36	7,05	7,86	3,18	16,41	11,59
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.26.1 : Répartition(%) par âge des personnes handicapées chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe.

Age	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15 - 19	0,45	1,05	0,54	0,27	1,75	0,46	0,31	1,59	0,47
20 - 24	1,92	3,04	2,09	1,79	3,05	1,95	1,82	3,05	1,98
25 - 29	6,43	3,04	5,93	5,27	4,22	5,14	5,49	3,95	5,29
30 - 34	9,40	4,92	8,74	7,24	5,73	7,05	7,66	5,54	7,39
35 - 39	11,96	8,38	11,43	7,54	6,56	7,42	8,40	6,97	8,22
40 - 44	10,44	8,17	10,10	8,28	6,47	8,06	8,70	6,85	8,46
45 - 49	9,68	8,27	9,47	8,49	6,59	8,25	8,72	6,97	8,49
50 - 54	9,10	11,52	9,45	8,30	9,17	8,41	8,45	9,71	8,62
55 - 59	8,33	8,48	8,36	8,81	7,97	8,71	8,72	8,09	8,64
60 - 64	8,30	10,99	8,70	9,89	12,65	10,23	9,58	12,28	9,93
65 - 69	7,17	8,48	7,37	9,33	7,79	9,14	8,91	7,95	8,78
70 - 74	6,66	10,05	7,16	9,29	9,67	9,34	8,78	9,75	8,91
75 - 79	4,61	6,18	4,84	6,67	6,80	6,69	6,27	6,66	6,32
80 et +	5,54	7,43	5,82	8,82	11,58	9,16	8,18	10,64	8,50
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	51	56	52	56	58	56	55	58	55

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.26.2 : Répartition(%) par âge des personnes handicapées chefs de ménage selon la région de résidence.

Age	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMA KO	Total
15 - 19	0,39	0,40	0,45	0,64	0,54	0,53	0,42	1,61	0,55	0,47
20 - 24	2,12	1,73	2,56	2,20	1,52	1,19	2,09	3,23	1,84	1,98
25 - 29	5,08	5,23	6,56	5,83	3,78	2,77	4,61	9,68	6,25	5,29
30 - 34	6,06	7,34	8,30	8,45	6,18	6,01	6,15	1,61	10,02	7,39
35 - 39	6,80	8,42	8,35	8,86	6,58	8,52	8,80	8,06	11,62	8,22
40 - 44	7,88	8,03	9,12	8,58	7,92	8,39	6,70	11,29	10,22	8,46
45 - 49	7,58	8,28	8,45	10,30	7,61	8,78	8,94	12,90	9,96	8,49
50 - 54	7,76	8,55	8,12	8,89	9,29	10,17	8,52	17,74	9,29	8,62
55 - 59	8,94	9,50	8,09	8,32	8,04	8,19	7,82	0,00	8,97	8,64
60 - 64	10,90	9,78	8,64	9,63	11,37	10,83	9,92	9,68	8,59	9,93
65 - 69	10,57	9,26	8,17	7,52	8,75	8,12	10,34	3,23	6,78	8,78
70 - 74	9,80	8,98	8,37	7,52	9,98	9,84	11,17	12,90	6,89	8,91
75 - 79	7,03	6,78	6,63	5,10	6,67	7,53	4,47	3,23	4,12	6,32
80 et +	9,09	7,71	8,20	8,16	11,75	9,11	10,06	4,84	4,91	8,50
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	57	56	54	54	59	57	56	50	51	55

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.27.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes handicapées par le niveau d'instruction selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence..

Niveau d'instruction	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun	55,69	72,14	58,15	86,11	92,47	86,92	80,23	87,96	81,26
Précolaire	0,09	0,00	0,08	0,02	0,00	0,01	0,03	0,00	0,03
Fondamental 1	14,30	9,80	13,63	7,51	4,30	7,09	8,82	5,52	8,38
Fondamental 2	10,55	7,96	10,16	3,37	1,43	3,12	4,76	2,87	4,51
Secondaire	10,55	6,73	9,98	2,05	1,40	1,97	3,69	2,58	3,54
Supérieur	8,83	3,37	8,01	0,95	0,41	0,88	2,47	1,06	2,28
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.27.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par les personnes handicapées selon le niveau d'instruction du chef de ménage et la région de résidence.

Niveau d'instruction	AYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMA KO	Total
Aucun	85,34	81,43	82,94	83,66	90,02	87,64	84,97	83,87	52,11	81,26
Précolaire	0,00	0,03	0,03	0,00	0,04	0,06	0,00	0,00	0,06	0,03
Fondamental 1	7,79	8,73	8,57	7,50	5,33	7,21	7,92	4,84	14,18	8,38
Fondamental 2	3,80	4,36	4,34	4,97	1,98	2,38	2,46	1,61	10,94	4,51
Secondaire	2,16	3,66	3,01	2,28	1,73	1,61	3,14	3,23	11,57	3,54
Supérieur	0,92	1,79	1,11	1,59	0,90	1,09	1,50	6,45	11,14	2,28
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.28.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées par la taille du ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Taille du ménage	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 Personne	8,92	15,36	9,88	3,95	28,68	7,13	4,91	25,72	7,68
2 - 4 Personnes	29,70	40,39	31,30	35,10	45,79	36,47	34,05	44,59	35,45
5 - 7 Personnes	29,13	23,60	28,30	31,36	18,10	29,65	30,92	19,32	29,38
de + 7 Personnes	32,25	20,65	30,52	29,60	7,44	26,75	30,11	10,37	27,49
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	2,85	2,50	2,79	2,87	2,04	2,76	2,86	2,14	2,77

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.28.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées selon la taille du ménage et la région de résidence.

Taille de ménage	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	DE GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1 Personne	5,24	5,43	7,43	9,76	12,67	6,44	4,78	12,90	9,60	7,68
2 - 4 Personnes	32,83	33,74	34,43	37,94	42,75	41,44	39,07	50,00	29,80	35,45
5 - 7 Personnes	30,07	30,56	28,92	29,24	27,78	32,43	32,92	20,97	26,92	29,38
de + 7 Personnes	31,86	30,28	29,22	23,07	16,80	19,69	23,22	16,13	33,69	27,49
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	2,89	2,86	2,80	2,66	2,49	2,65	2,75	2,40	2,85	2,77

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.29.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées selon le nombre de pièces occupées, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Nombre de pièces occupées	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1	25,68	27,97	26,02	21,89	40,69	24,31	22,63	37,86	24,64
2	30,36	32,58	30,69	31,73	35,62	32,23	31,46	34,94	31,92
3	13,72	15,37	13,96	17,92	10,73	17,00	17,11	11,76	16,40
4	10,45	7,58	10,02	11,83	5,07	10,97	11,57	5,63	10,78
5	5,61	5,64	5,62	4,80	1,85	4,42	4,96	2,69	4,66
6	14,19	10,86	13,69	11,82	6,04	11,08	12,28	7,11	11,59
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.29.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes handicapées selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence.

Nombre de pièces occupées	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1	25,13	19,66	17,64	16,73	34,72	39,81	44,66	72,58	27,45	24,64
2	29,12	31,07	32,15	37,70	35,75	32,26	23,29	16,13	30,12	31,92
3	16,89	18,72	18,74	15,76	13,47	13,23	15,62	3,23	13,22	16,40
4	11,53	11,99	13,31	12,49	6,76	6,00	6,16	1,61	9,67	10,78
5	5,27	5,23	5,49	4,90	2,12	2,32	3,15	3,23	5,52	4,66
6	12,07	13,34	12,67	12,43	7,18	6,39	7,12	3,23	14,03	11,59
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.30.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	URBAIN			RURAL			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin
Aucun	67,06	83,31	70,23	92,60	96,56	93,18	88,26	93,57	89,08
Préscolaire	0,03	0,02	0,03	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01
Fondamental 1	10,22	6,72	9,54	4,18	2,01	3,86	5,20	3,07	4,87
Fondamental 2	6,54	3,98	6,04	1,73	0,96	1,62	2,55	1,64	2,41
Secondaire	8,60	4,17	7,74	1,00	0,28	0,89	2,29	1,16	2,12
Supérieur	7,54	1,80	6,42	0,49	0,19	0,44	1,69	0,55	1,51
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.30.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le niveau d'instruction du chef de ménage et la région de résidence.

Niveau d'instruction	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
Aucun	90,67	89,44	91,04	90,54	93,98	92,75	92,28	95,65	64,01	89,08
Préscolaire	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,03	0,01
Fondamental 1	5,28	4,76	4,61	4,70	3,51	4,04	3,82	1,62	9,75	4,87
Fondamental 2	1,98	2,67	2,17	2,32	1,31	1,27	1,31	1,45	7,07	2,41
Secondaire	1,61	1,85	1,52	1,71	0,76	1,45	1,91	0,44	8,97	2,12
Supérieur	0,45	1,27	0,65	0,74	0,44	0,47	0,66	0,83	10,17	1,51
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.31.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon la taille du ménage, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Taille de ménage	URBAIN			RURAL			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 Personne	2,08	11,26	3,87	2,03	32,67	6,49	2,04	27,83	6,02
2 - 4 Personnes	19,57	37,13	22,99	32,89	46,32	34,84	30,62	44,24	32,72
5 - 7 Personnes	29,07	26,56	28,58	31,97	14,50	29,43	31,47	17,22	29,27
de + 7 Personnes	49,28	25,05	44,56	33,11	6,51	29,25	35,86	10,70	31,98
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	3,26	2,65	3,14	2,96	1,95	2,81	3,01	2,11	2,87

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.31.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon la taille du ménage et la région.

Taille de ménage	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	Total
1 Personne	3,49	3,54	5,40	8,84	10,26	3,99	2,53	2,15	3,03	6,02
2 - 4 Personnes	25,75	29,20	30,09	38,22	42,47	36,04	31,07	33,67	18,86	32,72
5 - 7 Personnes	27,33	29,33	28,63	28,30	29,30	35,53	35,25	37,53	27,41	29,27
de + 7 Personnes	43,43	37,94	35,88	24,63	17,97	24,44	31,15	26,65	50,69	31,98
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	3,11	3,02	2,95	2,69	2,55	2,80	2,95	2,89	3,26	2,87

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.32.1 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le nombre de pièces occupées, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Nombre de pièces occupées	URBAIN			RURAL			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1	11,98	19,41	13,43	16,74	35,88	19,51	15,93	32,15	18,42
2	23,90	29,96	25,09	29,15	38,41	30,49	28,26	36,50	29,53
3	17,94	17,30	17,82	18,88	11,51	17,81	18,72	12,83	17,81
4	15,31	12,99	14,86	13,53	6,09	12,46	13,83	7,65	12,88
5	8,83	6,10	8,29	6,33	1,89	5,69	6,75	2,84	6,15
6	22,04	14,23	20,52	15,37	6,22	14,05	16,50	8,03	15,20
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.3.32.2 : Répartition(%) des ménages dirigés par des personnes âgées 60 ans et plus selon le nombre de pièces occupées et la région de résidence.

Nombre de pièces occupées	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMA KO	Total
1	13,71	11,86	10,44	12,27	28,02	36,28	44,31	81,81	12,26	18,42
2	26,47	26,20	26,44	32,62	37,92	31,47	22,44	10,02	23,01	29,53
3	20,70	20,70	21,05	16,72	14,80	14,02	13,55	3,30	17,49	17,81
4	15,28	15,20	16,10	14,16	8,10	7,00	7,32	1,05	15,59	12,88
5	7,26	7,94	8,06	6,27	2,90	2,85	3,15	,53	9,34	6,15
6	16,58	18,09	17,91	17,96	8,25	8,37	9,22	3,30	22,31	15,20
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.1.1 Répartition (%) des types d'habitat suivant le milieu de résidence

Type d'habitat	BAMA KO	AUTRES URBAINS	RURAL	Ensemble
Immeuble à appartements	8,5	3,4	0,9	2,1
Villa	12,7	4,7	0,9	2,7
Maison individuelle simple	18,9	27,6	31,3	29,4
Concession à plusieurs logements	59,2	58,9	51,8	53,4
Case	0,2	4,1	12,6	10,3
Tente	0,0	0,8	1,2	1,0
Habitat précaire/baraque	0,2	0,1	0,5	0,5
Autres à spécifier	0,3	0,5	0,7	0,6
Ensemble	100	100	100	100

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.1.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la région et milieu de résidence

Région		Type d'habitat									
		Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Concession à plusieurs logements	Case	Tente	Habitat précaire/Baraque	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Effectifs
Kayes	Urbain	4,8	6,4	14,9	71,6	1,8	0,2	0,2	0,3	100,0	41059
	Rural	1,6	1,8	14,7	51,3	29,2	0,5	0,5	0,4	100,0	257258
	Total	2,0	2,4	14,8	54,1	25,4	0,4	0,5	0,4	100,0	298317
Koulikoro	Urbain	4,7	5,7	22,6	64,2	2,4	0,0	0,2	0,2	100,0	18592
	Rural	1,7	2,3	29,3	58,4	7,8	0,2	0,2	0,2	100,0	336826
	Total	1,8	2,4	29,0	58,7	7,6	0,2	0,2	0,2	100,0	355418
Sikasso	Urbain	4,2	5,3	27,8	60,8	1,7	0,0	0,1	0,1	100,0	64706
	Rural	1,2	0,4	30,2	56,6	9,5	0,1	1,8	0,3	100,0	334073
	Total	1,7	1,2	29,8	57,2	8,3	0,1	1,5	0,3	100,0	398779
Ségou	Urbain	4,2	4,4	29,1	59,6	2,4	0,0	0,1	0,2	100,0	30596
	Rural	0,4	0,4	33,6	61,1	4,3	0,0	0,1	0,2	100,0	349443
	Total	0,7	0,7	33,2	61,0	4,1	0,0	0,1	0,2	100,0	380039
Mopti	Urbain	1,8	3,0	25,5	66,4	2,9	0,1	0,3	0,1	100,0	33665
	Rural	0,3	0,2	43,8	45,2	9,7	0,2	0,3	0,4	100,0	337736
	Total	0,4	0,4	42,1	47,1	9,1	0,2	0,3	0,4	100,0	371401
Tombouctou	Urbain	1,0	4,2	58,4	25,0	11,0	0,1	0,2	0,1	100,0	14731
	Rural	0,2	0,7	33,4	34,5	22,2	6,5	0,1	2,5	100,0	104123
	Total	0,3	1,1	36,5	33,3	20,8	5,7	0,1	2,2	100,0	118854
Gao	Urbain	0,9	2,2	36,7	39,9	19,5	0,2	0,1	0,6	100,0	17949
	Rural	0,1	0,6	34,0	16,4	33,1	11,5	0,5	3,8	100,0	69629
	Total	0,3	1,0	34,6	21,2	30,3	9,2	0,4	3,2	100,0	87578
Kidal	Urbain	0,7	1,8	28,7	21,9	0,4	32,8	0,1	13,7	100,0	4735
	Rural	0,1	1,8	12,3	3,3	1,4	57,0	0,1	24,1	100,0	7773
	Total	0,3	1,8	18,5	10,3	1,0	47,8	0,1	20,2	100,0	12508
Bamako	Urbain	8,5	12,7	18,9	59,2	0,2	0,0	0,2	0,3	100,0	279791
	Rural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
	Total	8,5	12,7	18,9	59,2	0,2	0,0	0,2	0,3	100,0	279791
Ensemble	Urbain	6,3	9,1	22,8	59,1	1,9	0,3	0,2	0,4	100,0	505824
	Rural	0,9	0,9	31,3	51,8	12,7	1,2	0,5	0,7	100,0	1796861
	Total	2,1	2,7	29,4	53,4	10,3	1,0	0,5	0,6	100,0	2302685

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.4 : Répartition (%) des ménages par le statut de propriété selon le milieu de résidence et le type d'habitat.

Statut d'occupation	Type d'habitat								
	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Concession à plusieurs logements	Case	Tente	Habitat précaire/baraque	Autres	Total
Urbain									
Propriétaire avec titre foncier	17,4	28,7	8,4	9,3	2,2	0,2	3,1	4,7	56038
Propriétaire sans titre foncier	19,5	19,7	33,8	29,4	47,1	72,3	15,4	33,9	147377
Co-proprétaire	7,1	4,8	7,6	12,6	6,5	0,2	3,7	6,4	51255
Locataire	41,9	27,1	35,4	38,1	7,7	0,4	25,1	23,4	180500
Location vente	1,9	5,2	1,7	1,4	1,5	1,1	1,9	1,7	9170
Logé gratuitement	11,6	13,7	12,5	8,8	30,3	16,3	41,6	19,0	54157
Autres	0,7	0,7	0,6	0,5	4,8	9,5	9,2	11,0	3490
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	501987
Effectif Urbain									
Rural									
Propriétaire avec titre foncier	9,0	14,8	3,8	3,2	2,4	2,9	1,0	3,1	61513
Propriétaire sans titre foncier	47,5	42,8	64,6	62,1	63,7	66,9	49,9	57,5	1120066
Co-proprétaire	10,9	8,0	11,6	16,0	11,4	1,4	6,1	3,4	243668
Locataire	14,3	13,5	3,9	4,4	0,9	0,1	1,2	1,2	69275
Location vente	1,4	2,4	0,6	0,6	0,4	0,1	0,4	0,7	10098
Logé gratuitement	16,3	17,1	14,9	13,4	18,5	10,0	35,5	21,4	262858
Autres	0,6	1,3	0,5	0,3	2,8	18,5	6,0	12,7	18534
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	1786012
Effectif Rural									
Ensemble									
Propriétaire avec titre foncier	14,5	25,0	4,6	4,7	2,4	2,7	1,1	3,3	117551
Propriétaire sans titre foncier	29,0	25,9	59,4	54,1	63,1	67,3	47,1	54,0	1267443
Co-proprétaire	8,4	5,6	10,9	15,2	11,2	1,3	5,9	3,8	294923
Locataire	32,5	23,5	9,3	12,6	1,2	0,2	3,1	4,5	249775
Location vente	1,7	4,5	0,8	0,8	0,4	0,2	0,5	0,8	19268
Logé gratuitement	13,2	14,6	14,5	12,3	18,9	10,4	36,0	21,1	317015
Autres	0,7	0,9	0,5	0,3	2,9	17,8	6,3	12,5	22024
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	2287999

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.6 : Répartition (%) des ménages par statut d'occupation selon la région

Région	Statut d'occupation								Total	Effectifs ménages
	Propriétaire avec titre foncier	Propriétaire sans titre foncier	Co-propriétaire	Locataire	Location vente	Logé gratuitement	Autres			
Kayes	3,5	57,9	18,2	5,9	0,5	13,4	0,7	100	296781	
Koulikoro	4,1	53,1	16,0	9,7	0,7	15,6	0,9	100	353892	
Sikasso	3,9	58,2	11,1	8,0	0,9	17,4	0,5	100	397372	
Ségou	4,6	62,3	13,0	6,3	0,7	12,5	0,5	100	378464	
Mopti	3,6	63,5	12,9	4,2	0,6	14,3	0,9	100	369519	
Tombouctou	4,7	69,2	9,7	3,8	0,5	9,5	2,6	100	118112	
Gao	4,1	67,2	5,2	4,5	0,7	14,3	4,0	100	87003	
Kidal	5,3	67,3	0,9	7,3	1,2	7,7	10,3	100	12454	
Bamako	13,3	21,1	10,0	42,6	1,9	10,4	0,7	100	279062	
Ensemble	5,1	55,4	12,9	10,9	0,8	13,9	1,0	100	2292 659	

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.6 : Répartition(%) des ménages par le nombre de pièces occupées selon la région

Région	Nombre de pièces occupées							Total	Nombre moyen de personne par pièces
	1	2	3	4	5	6 et +			
Kayes	29,3	29,7	15,6	10,2	4,3	10,9	100,0	3,37	
Koulikoro	21,3	31,5	17,3	11,4	5,3	13,1	100,0	3,62	
Sikasso	19,1	32,9	17,9	12,3	5,5	12,5	100,0	3,43	
Ségou	15,4	38,6	15,2	12,4	5,0	13,4	100,0	3,47	
Mopti	31,5	38,0	13,3	7,1	2,5	7,7	100,0	3,05	
Tombouctou	38,6	32,0	13,1	6,3	2,4	7,6	100,0	2,65	
Gao	47,5	23,6	12,1	6,2	2,6	7,9	100,0	3,05	
Kidal	73,1	13,7	5,3	2,8	1,3	3,8	100,0	1,7	
Bamako	28,9	31,6	13,9	9,4	4,9	11,3	100,0	3,16	
Mali	25,7	33,4	15,3	10,1	4,4	11,1	100,0	3,3	
Effectif des ménages	602090	780311	357831	236870	102324	260574	2340000		

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.7.1 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence et la région.

Région		Principal mode d'éclairage									Total
		Électricité (EDM)	Électrification rurale/Plate-forme multi.	Groupe électrogène	Panneau solaire	Gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Torche (piles)	Autres	
Kayes	Urbain	43,2	1,0	0,8	3,3	0,2	34,3	0,6	16,1	0,5	100,0
	Rural	1,1	2,0	1,3	6,1	0,3	37,8	0,8	50,3	0,4	100,0
	Total	6,9	1,8	1,2	5,7	0,3	37,3	0,8	45,6	0,4	100,0
Koulikoro	Urbain	57,9	0,5	0,9	1,1	0,2	35,1	0,4	3,6	0,4	100,0
	Rural	7,0	1,5	0,9	2,5	0,3	57,0	1,8	28,4	0,6	100,0
	Total	9,7	1,4	0,9	2,5	0,3	55,9	1,7	27,1	0,5	100,0
Sikasso	Urbain	39,5	0,7	0,6	1,2	0,2	47,9	0,8	8,3	0,9	100,0
	Rural	2,0	1,6	1,0	5,6	0,3	41,7	5,7	41,2	0,9	100,0
	Total	8,1	1,4	0,9	4,9	0,3	42,7	4,9	35,8	0,9	100,0
Ségou	Urbain	46,2	0,4	0,5	0,8	0,3	46,0	0,5	4,7	0,7	100,0
	Rural	2,8	1,6	0,9	1,6	0,4	54,8	2,1	34,5	1,2	100,0
	Total	6,3	1,5	0,9	1,5	0,4	54,1	2,0	32,1	1,2	100,0
Mopti	Urbain	44,5	1,9	1,0	0,5	0,4	43,5	0,6	7,1	0,5	100,0
	Rural	0,4	1,5	0,5	0,8	0,4	52,1	1,1	42,9	0,4	100,0
	Total	4,4	1,5	0,5	0,8	0,4	51,3	1,1	39,7	0,4	100,0
Tombouctou	Urbain	48,3	1,3	0,6	0,5	0,9	42,2	0,9	5,2	0,3	100,0
	Rural	1,1	0,6	0,9	2,0	0,5	50,5	1,5	42,3	0,6	100,0
	Total	6,9	0,7	0,8	1,8	0,6	49,5	1,4	37,7	0,6	100,0
Gao	Urbain	28,3	2,1	1,7	0,6	0,7	54,0	0,8	11,6	0,2	100,0
	Rural	0,3	0,8	0,8	0,5	0,4	44,1	1,0	51,2	1,0	100,0
	Total	6,0	1,1	1,0	0,5	0,5	46,1	1,0	43,1	0,8	100,0
Kidal	Urbain	31,7	0,9	0,1	0,4	0,5	13,8	0,9	50,4	1,3	100,0
	Rural	0,1	1,3	2,2	0,7	1,0	7,9	0,9	80,0	5,9	100,0
	Total	12,1	1,1	1,4	0,6	0,8	10,1	0,9	68,8	4,2	100,0
Bamako	Urbain	74,3	0,5	0,3	0,4	0,2	20,8	0,3	2,8	0,5	100,0
	Rural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	74,3	0,5	0,3	0,4	0,2	20,8	0,3	2,8	0,5	100,0
Total	Urbain	60,2	0,7	0,5	0,8	0,2	30,7	0,5	5,8	0,5	100,0
	Rural	2,5	1,5	0,9	3,0	0,4	49,0	2,3	39,7	0,7	100,0
	Total	15,2	1,3	0,8	2,5	0,4	45,0	1,9	32,3	0,7	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.7.2 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le niveau d'instruction du CM

Mode d'éclairage	Aucun	Préscolaire	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	Total
Electricité (EDM)	7,8	38,4	23,8	38,9	53,4	72,9	15,2
Électrification rurale/Plate forme multifonctionnelle	1,1	2,4	1,7	2,1	2,8	2,5	1,3
Groupe électrogène	0,6	1,5	1,1	1,4	2,4	2,0	0,8
Panneau solaire	2,3	2,1	2,9	2,7	4,1	3,2	2,5
Gaz	0,4	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,4
Lampe à pétrole	48,1	36,6	43,9	36,8	25,6	13,5	45,0
Lampe à huile	2,1	1,2	1,4	0,9	0,4	0,2	1,9
Torche (piles)	36,9	15,9	24,2	16,2	10,4	4,9	32,3
Autres	0,7	1,2	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.8 : Répartition des logements (%) par le mode d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et la région

Région		Approvisionnement en eau							Total
		Robinet	Forage	Puits aménagé	Puits traditionnel	Borne fontaine	Eaux de surface	Autres	
Kayes	Urbain	52,6	1,9	13,5	7,9	22,2	0,7	1,1	100,0
	Rural	8,7	24,0	25,4	28,6	7,4	4,3	1,6	100,0
	Total	14,7	21,0	23,8	25,8	9,4	3,8	1,5	100,0
Koulikoro	Urbain	53,4	2,0	13,3	21,8	7,9	0,6	1,1	100,0
	Rural	5,5	10,7	19,4	57,7	4,5	0,9	1,3	100,0
	Total	8,1	10,3	19,1	55,8	4,7	0,9	1,3	100,0
Sikasso	Urbain	29,3	3,9	37,2	26,0	2,0	0,5	1,2	100,0
	Rural	2,4	22,9	18,1	50,1	4,2	1,3	0,9	100,0
	Total	6,8	19,9	21,2	46,2	3,9	1,2	1,0	100,0
Ségou	Urbain	23,3	0,8	34,3	33,3	7,1	0,4	0,9	100,0
	Rural	2,6	15,4	23,0	54,8	2,2	1,0	1,0	100,0
	Total	4,3	14,2	23,9	53,1	2,6	1,0	1,0	100,0
Mopti	Urbain	41,7	3,2	17,4	16,2	18,6	1,7	1,1	100,0
	Rural	2,6	11,5	42,5	29,2	5,3	7,3	1,8	100,0
	Total	6,1	10,7	40,2	28,0	6,5	6,8	1,7	100,0
Tombouctou	Urbain	50,2	8,8	4,6	2,1	28,5	2,4	3,5	100,0
	Rural	3,4	16,6	41,6	17,1	6,0	12,6	2,8	100,0
	Total	9,2	15,6	37,0	15,2	8,8	11,4	2,9	100,0
Gao	Urbain	50,3	7,5	14,0	3,9	11,3	8,5	4,6	100,0
	Rural	2,5	12,7	23,5	28,5	1,8	23,9	7,3	100,0
	Total	12,3	11,6	21,5	23,5	3,7	20,7	6,7	100,0
Kidal	Urbain	28,3	3,3	6,5	45,1	13,2	0,6	3,0	100,0
	Rural	2,8	4,0	10,8	77,3	3,0	0,4	1,7	100,0
	Total	12,4	3,7	9,2	65,1	6,9	0,5	2,2	100,0
Bamako	Urbain	44,7	1,7	10,8	17,6	23,0	0,2	1,9	100,0
	Rural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	44,7	1,7	10,8	17,6	23,0	0,2	1,9	100,0
Total	Urbain	42,4	2,5	16,2	18,2	18,1	0,8	1,8	100,0
	Rural	4,0	16,3	26,5	42,8	4,5	4,3	1,6	100,0
	Total	12,5	13,3	24,2	37,4	7,5	3,5	1,6	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.9 : Répartition (%) des ménages par principale source d'énergie pour la cuisine selon le milieu de résidence et la région

Région		Principal source d'énergie pour la cuisine								Total
		Electricité	Gaz	Pétrole	Bois de chauffe	Charbon de bois	Déchets animaux	Four solaire	Autres	
KAYES	URBAIN	0,1	0,9	0,2	83,1	13,7	0,3	0,0	1,7	100,0
	RURAL	0,3	0,3	0,3	92,9	5,8	0,2	0,0	0,2	100,0
	Total	0,3	0,3	0,3	91,6	6,9	0,2	0,0	0,4	100,0
KOULIKORO	URBAIN	0,1	1,7	0,4	73,7	22,3	0,1	0,0	1,7	100,0
	RURAL	0,1	0,4	0,6	84,6	13,7	0,1	0,0	0,4	100,0
	Total	0,1	0,5	0,6	84,0	14,2	0,1	0,0	0,5	100,0
SIKASSO	URBAIN	0,1	0,8	0,7	83,5	13,4	0,1	0,0	1,3	100,0
	RURAL	0,1	0,2	0,3	92,6	6,2	0,1	0,0	0,5	100,0
	Total	0,1	0,3	0,4	91,1	7,4	0,1	0,0	0,6	100,0
SÉGOU	URBAIN	0,2	1,1	0,4	81,4	15,7	0,1	0,0	1,1	100,0
	RURAL	0,2	0,3	0,4	92,5	5,8	0,6	0,0	0,3	100,0
	Total	0,2	0,3	0,4	91,6	6,6	0,6	0,0	0,4	100,0
MOPTI	URBAIN	0,1	1,4	0,3	73,9	21,4	1,9	0,0	1,0	100,0
	RURAL	0,1	0,2	0,6	80,5	4,3	13,3	0,0	1,0	100,0
	Total	0,1	0,3	0,5	79,9	5,9	12,3	0,0	1,0	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	0,1	1,4	0,3	56,1	38,4	2,4	0,1	1,2	100,0
	RURAL	0,4	0,3	0,6	71,2	8,4	18,8	0,0	0,4	100,0
	Total	0,3	0,4	0,6	69,3	12,1	16,8	0,0	0,5	100,0
GAO	URBAIN	1,0	1,8	0,4	58,5	21,0	16,5	0,0	0,9	100,0
	RURAL	0,4	0,4	0,2	64,3	4,8	29,5	0,1	0,4	100,0
	Total	0,5	0,7	0,2	63,1	8,1	26,8	0,1	0,5	100,0
KIDAL	URBAIN	0,2	9,9	0,3	58,2	28,4	0,4	0,1	2,6	100,0
	RURAL	0,9	5,2	0,3	70,5	10,6	11,7	0,1	0,7	100,0
	Total	0,7	7,0	0,3	65,9	17,3	7,5	0,1	1,4	100,0
BAMAKO	URBAIN	0,1	3,1	0,3	30,4	64,4	0,1	0,0	1,7	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,1	3,1	0,3	30,4	64,4	0,1	0,0	1,7	100,0
Total	URBAIN	0,1	2,3	0,3	51,0	43,8	0,9	0,0	1,5	100,0
	RURAL	0,2	0,3	0,4	86,4	7,2	5,0	0,0	0,5	100,0
	Total	0,2	0,7	0,4	78,7	15,2	4,1	0,0	0,7	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.10 : Répartition (%) des ménages par type de lieu d'aisance selon le milieu de résidence et la région

Région		Type d'aisance							Total
		Intérieur privé avec chasse d'eau	Extérieur privé avec chasse d'eau	Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	Latrine privée	Latrine commune	Dans la nature	Autres	
KAYES	URBAIN	1,9	0,9	9,5	14,2	71,1	1,8	0,6	100,0
	RURAL	1,1	0,7	4,6	23,9	52,1	15,6	2,0	100,0
	Total	1,2	0,7	5,3	22,5	54,7	13,7	1,8	100,0
KOULIKORO	URBAIN	4,0	2,3	15,7	11,5	63,3	2,3	0,8	100,0
	RURAL	0,7	1,1	7,3	15,5	62,2	12,1	1,0	100,0
	Total	0,9	1,1	7,8	15,3	62,3	11,6	1,0	100,0
SIKASSO	URBAIN	1,4	1,3	8,1	6,9	80,3	1,7	0,3	100,0
	RURAL	0,2	0,6	5,6	13,2	65,1	14,4	0,9	100,0
	Total	0,4	0,7	6,0	12,2	67,6	12,3	0,8	100,0
SÉGOU	URBAIN	2,4	3,1	7,5	10,4	74,4	1,2	1,0	100,0
	RURAL	0,5	1,3	5,8	22,1	58,3	11,6	0,5	100,0
	Total	0,6	1,4	6,0	21,1	59,6	10,8	0,5	100,0
MOPTI	URBAIN	1,6	0,9	8,1	8,9	73,6	6,3	0,7	100,0
	RURAL	0,2	0,5	3,0	11,7	28,6	55,1	0,9	100,0
	Total	0,4	0,6	3,5	11,5	32,6	50,6	0,9	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	2,3	3,6	2,1	33,7	42,4	14,6	1,3	100,0
	RURAL	0,4	0,9	2,4	9,6	26,0	59,6	1,1	100,0
	Total	0,6	1,3	2,4	12,6	28,0	54,0	1,1	100,0
GAO	URBAIN	1,0	2,1	2,9	9,5	63,2	19,6	1,8	100,0
	RURAL	0,1	0,8	1,0	8,8	16,1	72,0	1,2	100,0
	Total	0,3	1,1	1,4	9,0	25,8	61,2	1,3	100,0
KIDAL	URBAIN	0,9	3,2	2,8	11,2	33,4	46,7	1,9	100,0
	RURAL	0,4	1,2	0,4	7,3	6,6	82,4	1,8	100,0
	Total	0,6	1,9	1,3	8,8	16,7	68,9	1,8	100,0
BAMAKO	URBAIN	7,6	3,0	12,0	8,0	68,2	0,5	0,6	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	7,6	3,0	12,0	8,0	68,2	0,5	0,6	100,0
Total	URBAIN	5,1	2,5	10,2	9,5	69,3	2,8	0,7	100,0
	RURAL	0,5	0,8	5,0	16,2	50,1	26,4	1,0	100,0
	Total	1,5	1,2	6,1	14,7	54,3	21,2	1,0	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et la région

Région		Mode d'évacuation des eaux usées								Total
		Cour	Rue	Puisard	Caniveau/collecteur	Fosse septique	Réseau d'égout	Dans la nature	Autres	
KAYES	URBAIN	10,4	36,5	25,1	3,0	6,1	0,4	17,5	1,0	100,0
	RURAL	18,5	25,4	7,5	0,6	2,9	0,3	43,9	1,1	100,0
	Total	17,4	26,9	9,9	0,9	3,3	0,3	40,2	1,1	100,0
KOULIKORO	URBAIN	10,5	39,1	15,3	5,8	10,8	0,5	17,2	0,9	100,0
	RURAL	19,1	28,8	4,9	1,0	3,2	0,7	41,1	1,3	100,0
	Total	18,6	29,3	5,4	1,3	3,6	0,7	39,8	1,3	100,0
SIKASSO	URBAIN	19,5	43,0	10,2	5,1	6,0	0,7	14,2	1,3	100,0
	RURAL	23,8	28,8	3,1	0,9	4,1	0,7	36,6	2,0	100,0
	Total	23,1	31,1	4,3	1,5	4,4	0,7	33,0	1,9	100,0
SÉGOU	URBAIN	16,7	52,1	10,6	1,6	7,3	0,8	9,6	1,2	100,0
	RURAL	30,5	35,3	3,1	1,3	3,7	0,3	24,7	1,0	100,0
	Total	29,4	36,7	3,7	1,3	4,0	0,3	23,5	1,1	100,0
MOPTI	URBAIN	7,7	34,8	10,0	17,2	8,3	1,3	20,0	0,6	100,0
	RURAL	24,1	26,1	1,6	0,4	1,2	0,4	44,9	1,2	100,0
	Total	22,7	26,9	2,4	2,0	1,9	0,5	42,6	1,2	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	4,3	55,4	6,1	3,9	3,6	0,4	24,1	2,2	100,0
	RURAL	5,9	23,4	0,6	0,4	0,6	0,1	67,8	1,1	100,0
	Total	5,7	27,4	1,3	0,8	1,0	0,2	62,4	1,3	100,0
GAO	URBAIN	6,4	49,2	3,0	1,4	6,2	0,1	32,2	1,5	100,0
	RURAL	2,2	9,3	0,6	0,5	0,9	0,2	84,9	1,5	100,0
	Total	3,1	17,5	1,1	0,7	2,0	0,2	74,1	1,5	100,0
KIDAL	URBAIN	3,3	32,2	4,0	1,1	3,9	0,6	52,9	2,1	100,0
	RURAL	1,7	5,7	0,7	0,4	0,8	0,0	89,4	1,4	100,0
	Total	2,3	15,7	2,0	0,6	2,0	0,3	75,6	1,7	100,0
BAMAKO	URBAIN	8,5	36,0	17,8	12,1	17,6	0,8	6,7	0,5	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	8,5	36,0	17,8	12,1	17,6	0,8	6,7	0,5	100,0
Total	URBAIN	10,4	39,0	15,4	9,2	12,8	0,8	11,8	0,8	100,0
	RURAL	21,6	27,9	3,5	0,8	2,8	0,4	41,7	1,3	100,0
	Total	19,1	30,3	6,1	2,7	5,0	0,5	35,1	1,2	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et la région

Région		Mode d'évacuation des ordures									Total
		Ramassage privé	Caniveau/collecteur	Poubelle collective	GIE	Tas d'immondices	Fossé	Rue	Dans la nature	Autres	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	
KAYES	URBAIN	11,3	0,7	7,8	21,4	22,7	4,4	12,8	17,5	1,5	100,0
	RURAL	4,4	0,6	2,7	0,9	36,5	3,0	8,1	43,3	0,5	100,0
	Total	5,4	0,6	3,4	3,7	34,6	3,2	8,7	39,7	0,6	100,0
KOULIKORO	URBAIN	12,6	1,5	10,7	18,0	24,4	5,1	11,9	15,1	0,9	100,0
	RURAL	6,0	0,8	3,0	3,4	41,4	4,1	11,5	29,1	0,7	100,0
	Total	6,3	0,8	3,4	4,2	40,5	4,4	11,5	28,4	0,7	100,0
SIKASSO	URBAIN	7,5	1,7	6,4	9,0	42,9	4,4	17,3	9,6	1,1	100,0
	RURAL	2,5	0,9	1,3	0,3	64,6	6,7	7,7	15,4	0,6	100,0
	Total	3,3	1,0	2,1	1,7	61,1	6,3	9,3	14,5	0,7	100,0
SÉGOU	URBAIN	15,8	0,9	8,4	20,5	22,4	1,7	19,8	9,2	1,4	100,0
	RURAL	10,1	0,8	1,2	0,7	56,2	3,3	13,1	14,3	0,5	100,0
	Total	10,5	0,8	1,7	2,3	53,5	3,2	13,7	13,9	0,6	100,0
MOPTI	URBAIN	17,1	1,1	8,4	17,3	16,6	2,1	12,5	24,5	0,4	100,0
	RURAL	6,3	0,5	1,4	0,2	30,2	1,4	8,4	50,4	1,2	100,0
	Total	7,2	0,6	2,1	1,8	29,0	1,5	8,8	48,0	1,1	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	15,8	0,9	7,2	15,0	19,9	2,2	6,4	31,3	1,4	100,0
	RURAL	1,2	0,5	0,9	0,3	18,2	1,2	6,3	71,1	0,3	100,0
	Total	3,0	0,6	1,7	2,1	18,4	1,3	6,3	66,1	0,4	100,0
GAO	URBAIN	6,5	1,5	4,1	16,0	24,9	5,8	17,7	22,9	0,6	100,0
	RURAL	1,3	0,5	0,5	0,4	9,3	2,6	4,9	80,2	0,3	100,0
	Total	2,4	0,7	1,3	3,6	12,5	3,2	7,5	68,4	0,3	100,0
KIDAL	URBAIN	3,2	0,9	7,8	19,7	4,2	3,8	8,1	50,9	1,5	100,0
	RURAL	1,4	0,8	1,0	0,1	3,1	0,8	2,4	90,1	0,4	100,0
	Total	2,1	0,8	3,5	7,5	3,5	1,9	4,5	75,3	0,8	100,0
BAMAKO	URBAIN	11,0	0,9	7,1	58,5	8,1	2,4	4,8	6,2	0,9	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	11,0	0,9	7,1	58,5	8,1	2,4	4,8	6,2	0,9	100,0
Total	URBAIN	11,3	1,1	7,3	39,5	16,7	3,0	9,3	11,0	1,0	100,0
	RURAL	5,5	0,7	1,8	1,0	43,0	3,5	9,5	34,4	0,7	100,0
	Total	6,7	0,8	3,0	9,5	37,2	3,4	9,4	29,3	0,7	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.12 : Répartition(%) des ménages par type de matériau des murs selon le milieu de résidence et la région

Région		Principal matériel des murs					
		Dur	Semi dur	Banco	Bois/paille	Autre	Total
KAYES	URBAIN	39,1	22,9	36,1	1,4	0,6	100,0
	RURAL	9,2	6,5	76,9	5,9	1,5	100,0
	Total	13,3	8,7	71,3	5,3	1,3	100,0
KOULIKORO	URBAIN	43,5	23,2	31,6	1,1	0,6	100,0
	RURAL	12,8	7,1	77,4	2,0	0,7	100,0
	Total	14,4	8,0	75,0	2,0	0,7	100,0
SIKASSO	URBAIN	46,7	23,3	28,9	0,6	0,5	100,0
	RURAL	4,4	6,2	84,6	3,5	1,4	100,0
	Total	11,3	9,0	75,5	3,1	1,2	100,0
SÉGOU	URBAIN	40,4	11,9	46,3	0,9	0,5	100,0
	RURAL	2,4	3,2	90,8	2,8	0,8	100,0
	Total	5,4	3,9	87,2	2,7	0,8	100,0
MOPTI	URBAIN	8,7	11,1	75,1	3,9	1,3	100,0
	RURAL	2,1	2,8	81,1	9,1	5,0	100,0
	Total	2,7	3,5	80,5	8,6	4,7	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	1,3	15,6	69,9	11,2	2,0	100,0
	RURAL	0,1	1,0	65,8	24,8	8,3	100,0
	Total	0,3	2,8	66,3	23,1	7,5	100,0
GAO	URBAIN	2,4	13,4	62,3	19,7	2,2	100,0
	RURAL	0,2	1,1	48,6	38,3	11,8	100,0
	Total	0,7	3,6	51,4	34,5	9,8	100,0
KIDAL	URBAIN	3,9	17,1	30,9	14,6	33,6	100,0
	RURAL	0,4	2,1	14,5	27,6	55,5	100,0
	Total	1,7	7,7	20,7	22,7	47,2	100,0
BAMAKO	URBAIN	61,9	23,4	13,7	0,5	0,6	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	61,9	23,4	13,7	0,5	0,6	100,0
Total	URBAIN	48,2	21,2	27,7	2,0	1,0	100,0
	RURAL	5,4	4,7	79,9	7,2	2,9	100,0
	Total	14,8	8,3	68,4	6,0	2,5	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau A.4.13 : Répartition(%) des ménages par type de matériau du toit selon la région et le milieu de résidence

Région		Principal matériel du toit							Total
		Tôle seule	Tôle avec plafond	Tuile	Béton	Banco	Chaume	Autres	
KAYES	URBAIN	52,3	3,2	0,9	22,0	18,2	1,4	1,9	100,0
	RURAL	31,5	1,8	1,0	4,7	28,2	26,6	6,2	100,0
	Total	34,4	2,0	1,0	7,1	26,8	23,1	5,6	100,0
KOULIKORO	URBAIN	75,9	7,3	0,6	7,7	5,0	2,4	1,3	100,0
	RURAL	36,4	1,1	1,1	4,1	46,3	7,8	3,1	100,0
	Total	38,5	1,5	1,1	4,3	44,1	7,5	3,0	100,0
SIKASSO	URBAIN	82,4	7,4	0,7	2,3	4,1	2,1	1,1	100,0
	RURAL	45,5	0,9	1,9	0,1	27,1	20,6	4,0	100,0
	Total	51,5	2,0	1,7	0,4	23,4	17,6	3,5	100,0
SÉGOU	URBAIN	49,3	6,7	1,2	6,2	34,4	0,5	1,7	100,0
	RURAL	9,3	0,8	1,7	0,3	82,3	2,6	3,0	100,0
	Total	12,5	1,3	1,7	0,8	78,4	2,5	2,9	100,0
MOPTI	URBAIN	5,2	1,9	1,5	5,1	78,8	3,4	4,1	100,0
	RURAL	0,5	0,3	1,5	0,1	84,6	8,5	4,5	100,0
	Total	1,0	0,4	1,5	0,6	84,1	8,0	4,4	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	0,7	0,9	1,8	0,6	77,0	8,6	10,6	100,0
	RURAL	0,2	0,3	1,4	0,0	63,3	17,4	17,4	100,0
	Total	0,2	0,4	1,4	0,1	65,0	16,4	16,6	100,0
GAO	URBAIN	1,4	2,1	2,5	0,9	67,5	14,8	10,9	100,0
	RURAL	0,3	0,3	1,3	0,1	46,2	27,9	24,0	100,0
	Total	0,5	0,7	1,5	0,3	50,5	25,2	21,3	100,0
KIDAL	URBAIN	9,5	4,3	2,7	1,4	33,4	0,2	48,5	100,0
	RURAL	2,7	1,5	2,4	0,1	10,9	1,3	81,1	100,0
	Total	5,2	2,6	2,5	0,6	19,5	0,9	68,8	100,0
BAMAKO	URBAIN	63,0	8,2	0,2	27,0	0,4	0,1	1,1	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	63,0	8,2	0,2	27,0	0,4	0,1	1,1	100,0
Total	URBAIN	55,9	6,7	0,6	18,1	14,7	1,6	2,5	100,0
	RURAL	21,8	0,9	1,5	1,5	55,2	13,3	5,9	100,0
	Total	29,3	2,2	1,3	5,2	46,3	10,7	5,2	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT

Tableau 4.14 : Répartition (%) des ménages par le type de matériau du sol selon la région et le milieu de résidence

Région		Principal matériel du sol				
		Ciment	Carreau	Terre battue	Autres	Total
KAYES	URBAIN	59,2	5,4	31,9	3,5	100,0
	RURAL	16,9	0,6	81,1	1,4	100,0
	Total	22,7	1,2	74,3	1,7	100,0
KOULIKORO	URBAIN	73,4	6,3	20,0	0,4	100,0
	RURAL	24,0	2,1	72,8	1,1	100,0
	Total	26,6	2,3	70,0	1,1	100,0
SIKASSO	URBAIN	76,9	3,7	19,0	0,5	100,0
	RURAL	15,2	0,4	83,5	0,9	100,0
	Total	25,2	1,0	73,0	0,8	100,0
SÉGOU	URBAIN	73,2	4,8	21,2	0,9	100,0
	RURAL	17,6	0,7	81,0	0,8	100,0
	Total	22,1	1,0	76,1	0,8	100,0
MOPTI	URBAIN	56,8	3,0	39,1	1,2	100,0
	RURAL	4,1	0,5	89,6	5,9	100,0
	Total	8,9	0,7	85,0	5,4	100,0
TOMBOUCTOU	URBAIN	6,7	11,0	63,4	18,9	100,0
	RURAL	1,5	0,8	65,0	32,7	100,0
	Total	2,2	2,0	64,8	31,0	100,0
GAO	URBAIN	30,9	2,5	54,9	11,8	100,0
	RURAL	2,4	0,7	51,7	45,1	100,0
	Total	8,3	1,1	52,4	38,2	100,0
KIDAL	URBAIN	27,0	1,8	24,4	46,8	100,0
	RURAL	3,3	1,2	12,8	82,7	100,0
	Total	12,3	1,4	17,2	69,2	100,0
BAMAKO	URBAIN	76,6	16,6	6,0	0,7	100,0
	RURAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	76,6	16,6	6,0	0,7	100,0
Total	URBAIN	69,5	11,3	16,9	2,3	100,0
	RURAL	14,2	0,9	79,2	5,8	100,0
	Total	26,3	3,1	65,5	5,0	100,0

Source : RGPH 2009, INSTAT